l'unité

N° 343 - 5 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 8-14 juin 1979



POUR LA FRANCE, FAITES L'EUROPE AVEC LES SOCIALISTES

Coll. Fondation Jean Jaurès

PETITES ANNONCES

Service Petites Annonces au journal, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris. Renée Skoblinsky : 878-40-73.

Tarifs petites annonces	*La ligne H.T.*	*La ligne T.T.C.*
Offres d'emploi (minimum 5 lignes)	*22 F*	*25,87 F*
Demandes d'emploi	*12 F*	*14,11 F*
Immobilier	*18 F*	*21,17 F*
Divers	*18 F*	*21,17 F*

Demandes d'emploi

Jorge Ramirez, 28 ans, graphiste, Chilien, cherche emploi dans mairie socialiste (banlieue parisienne).

Ecrire au journal (12, cité Malesherbes 75009 Paris), qui transmettra.

Etudiante garderait enfants juillet ou août dans une famille.

Dominique Tayot, 88 bis, avenue Poincaré, 21100 Dijon. Tél. 71-52-37.

MATELAS ■ SOMMIERS ■ ENSEMBLES

TRÉCA ÉPÉDA SIMMONS

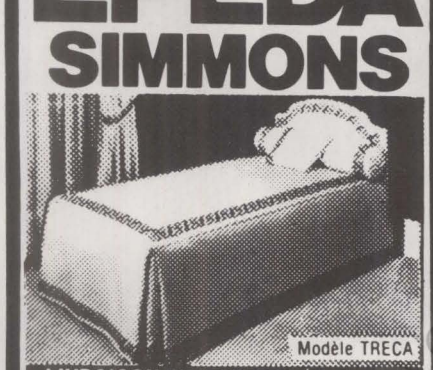

Modèle TRECA

LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE

EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI

CAPÉLOU

DISTRIBUTEUR

Seule adresse de vente

37, AVENUE DE LA REPUBLIQUE

PARIS XI° ■ Métro Parmentier

Tél. 357.46.35

Offres d'emploi

Importante ville de Bretagne cherche directeur école des beaux-arts : les candidats devront allier à de solides compétences techniques d'évidentes qualités de gestionnaire et d'animateur.

Répondre au journal (12, cité Malesherbes, 75009 Paris), qui transmettra.

Ville de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) cherche, pour juillet 1979, un directeur de centre de loisirs.

S'adresser à Olpafed, mairie, 77190 Dammarie-les-Lys.

Divers

Cherche personne charitable qui logerait (cause nuisances voisinage) dame 76 ans en attente place dans une maison de retraite.

Ecrire au journal, qui transmettra.

Directement du producteur

CHAMPAGNE BARON FUENTE

Vigneron, 21 av. F.-Drouet

02310 Charly-sur-Marne

de 23,50 à 28 F (T.T.C. départ)

Prix pour comités et collectivités

Tarif sur demande.

Tél. : (23) 82.01.97

repères

les cahiers du Ceres

13, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris

N° 63

Au sommaire : Travailler 35 heures

Nom et prénom .....

.....

Adresse .....

.....

.....

Ci-joint un chèque de .....

Abonnement annuel : 150 F (chômeurs, retraités, étudiants : 100 F).

Chèque bancaire ou postal (trois volets).

Fédération du Loir-et-Cher

6e FETE DE LA ROSE à MOLINEUF

Samedi 16 en soirée : Théâtre - Pierre CHAMPION - Bal Populaire

Dimanche 17 : François BERANGER

Intervention politique de Pierre MAUROY

PARIS (15e)

RENAULT ABBÉ-GROULT

107, rue Abbé-Groult, 15e

Métro Convention

Tél. 532-71-20 (+)

(ouvert le samedi)

GARANTIE OR 6 MOIS

VEHICULE DE SERVICE 79.

Faible kilométrage

VEHICULES D'OCCASION A BAS PRIX

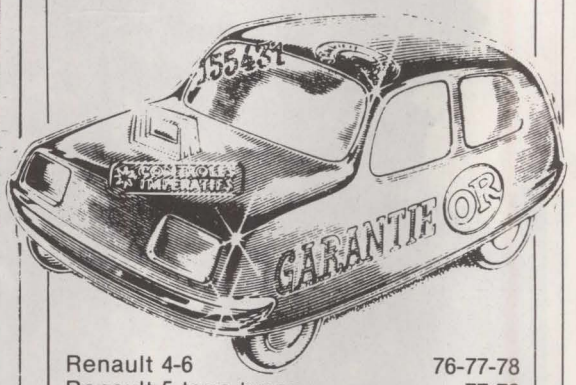

Renault 4-6	76-77-78
Renault 5 tous types	77-78
Renault 12 tous types	76-77-78
Renault 14 tous types	77-78-79
Renault 16 tous types	76-79
Renault 18 GTS et GTL	78-79
Renault 30 TS autom.	76

Choix important de véhicules à transmission automatique

Peugeot 604 Cuir TA	76
Fiat Polski	76
Peugeot 304 coupé	74

Pour les véhicules utilitaires, nous consulter.

Recommandez-vous de « l'Unité ».

BULLETIN RESERVE AUX PETITES ANNONCES

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

..... **Tél. :** .....

1. Ecrivez votre texte sans aucune abréviation et comptez votre nombre de lignes. Trois lignes au minimum (40 signes par lignes blancs compris).
2. Reportez-vous au tarif, en haut de page, et calculez le montant en fonction du prix unitaire de la ligne. L'adresse ou la domiciliation au journal sont à inclure dans votre nombre de lignes.
3. Joignez un chèque bancaire, un mandat-lettre ou un virement postal trois volets correspondant au montant final. Libellez votre titre de règlement à l'ordre de « l'Unité ».

TEXTE DE L'ANNONCE : voir tarif ci-dessus

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325

sommaire

4 **France**

Pour la France, faites l'Europe avec les socialistes, par Claude Estier.

6 *Les preuves du mensonge de Georges Marchais (suite), par Antoine Violet*

7 **Economie**

Pétrole : la guerre de position est commencée, par Guy Perrimond

8 **Monde**

Italie : la défaite du « compromis historique », par Marc Semo

10 **Spécial Europe**

Pollution : l'Europe a mal au Rhin, par Frédérique de Gravelaine

12 *Vade-mecum des élections européennes, par Emmanuèle Plas*

18 **Témoignage**

Je certifie qu'on torture toujours en Uruguay, par Frank Oswald

21 **Livres**

Les « chiens de garde » aboient... Régis Debray passe, par Francis Pisani

25 *Entretien avec le docteur Mikhaïl Stern, auteur de « la Vie sexuelle en U.r.s.s. ». Propos recueillis par Emmanuèle Plas*

25 **Les entretiens de « l'Unité »**

Djurdjura chante pour que la naissance d'une fille ne soit plus jour de deuil. Propos recueillis par Jean-Paul Liégeois.

Photos et dessins

Barrigue (page 17), Bordeclerc (page 8), Coureuil (pages 11, 24), Pascal Lebrun (pages 19, 25, 26, 27), Pym (page 1, 12), Solo (page 7, 12, 21), Sygma (pages 6, 9, 13, 28).

Des abonnements pour le 10 juin

Depuis plusieurs semaines déjà, «l'Unité » a entrepris de publier une série d'études et de documents destinés à mieux faire comprendre l'enjeu des élections européennes du 10 juin.

C'est une nouvelle occasion pour chacun de nos abonnés et de nos lecteurs au numéro de faire connaître « l'Unité » autour de lui. Nous demandons particulièrement à tous les secrétaires fédéraux, à tous les secrétaires de section, à tous les responsables à la presse de mettre à profit cette période pré-électorale pour faire de nouveaux abonnements à l'hebdomadaire du Parti socialiste.

C'est une façon efficace de renforcer l'action du Parti et de contribuer à son succès aux élections du 10 juin.

Bulletin d'abonnement à retourner 41, boulevard de Magenta 75010 PARIS

Je soussigné.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- abonnement d'un an (180 F) ○
- abonnement de six mois (110 F) ○

et vous adresse la somme correspondante

○ par chèque bancaire

○ par chèque postal

○ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source

Date Signature

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. : 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Nicole Chaillot, Guy Perrimond.

REDACTION
Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Nicole du Roy, Georges Frameries, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins. Gilberte Muller, Véronique Neiertz, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Reverier, Gabrielle Rolin, Gilbert Sans, Maurice Seveno, Antoine Violet, Maryse Wolinski.

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

SECRETARIAT DE REDACTION
Eugène Simongiovanni (révision), Mauricette Duchemin (maquette).

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Bordeclerc, Cannella

PHOTOS
Pascal Lebrun

PUBLICITE
Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73.

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Coordination : Offres, 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris.
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité
Directeur de la publication : Claude Estier.

Cadet Photocomposition, 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot

Fonds Jean-Jaurès

POUR LA FRANCE, FAITES L'EUROPE AVEC LES SOCIALISTES

PLUS que quelques heures avant que s'achève une campagne électorale dont on ne peut pas dire qu'elle ait donné lieu à un débat politique de très haut niveau. Les responsables des grands moyens d'information qui déplorent justement cette situation oublient un peu facilement qu'ils ont eux-mêmes contribué à la créer en privilégiant les faux débats et les querelles subalternes plutôt que d'expliquer clairement aux Français les véritables enjeux des élections du 10 juin et les réponses apportées par chaque formation politique aux questions réelles que pose aujourd'hui l'évolution de la Communauté européenne.

Sur le terrain de la raison

Cette confusion savamment entretenue n'est évidemment pas pour rien dans l'apparente indifférence de l'opinion à l'égard de ces élections, dont certains craignent qu'elle se traduise dimanche par un pourcentage élevé d'abstentions.

Nous pensons quant à nous que, dans les dernières heures précédant le scrutin, beaucoup d'électrices et d'électeurs qui ne se sont pas sentis jusqu'ici concernés prendront conscience de l'importance d'une consultation dont les conséquences ne sont pas mineures pour l'avenir de la France.

Tout au long de cette campagne, face à la débauche d'arguments démagogiques multipliés à gauche et à droite, le Parti socialiste s'est efforcé de demeurer sur le terrain de la raison et du bon sens. Ce qui l'a amené à développer avec constance les quelques réflexions suivantes :

1. — L'Assemblée européenne existe et fonctionne depuis plus de vingt ans. Son élection au suffrage universel direct, simultanément dans les neuf pays de la C.e.e., est sans doute possible un facteur important de démocratisation des institutions de la Communauté. Le Parti socialiste a toujours préconisé cette démocratisation, qui était d'ailleurs l'un des objectifs inscrits dans le Programme commun de la gauche. Contrairement à d'autres, nous n'avons pas changé d'avis.

2. — La France est l'un des pays membres de la Communauté européenne. Son économie est aujourd'hui étroitement liée à cette appartenance. C'est tellement vrai que personne ne songe à demander qu'elle y mette un terme. C'est d'ailleurs là que se situent le point faible et l'une des principales contradictions des deux grandes formations qui font campagne contre l'Europe, le R.p.r. et le Parti communiste : si vraiment la C.e.e. est responsable de tous les maux dont souffre la France, comme le proclament bruyamment Georges Marchais et, plus prudemment, Jacques Chirac, la seule position logique serait de militer pour qu'elle s'en retire. Aucun d'eux ne le fait. Le Parti socialiste a une position plus cohérente et donc plus compréhensible : la France est dans l'Europe, c'est un fait irréversible, c'est donc dans ce cadre, en étant présent dans les institutions communautaires, qu'il faut se battre, étant entendu que le combat des socialistes n'est pas différent au plan national et au plan international : ils sont en particulier les seuls à dire que si, dans cette Europe, la France est aujourd'hui — ce qui n'était





Entouré notamment de Charles Tillon, Gilberte Pierre-Brossolette, Colette Audry, Michel Bataille, Annie Girardot, etc., François Mitterrand a présenté mardi à la presse le Comité national de soutien à la liste socialiste pour les élections européennes.

A la liste des membres de ce Comité de soutien que nous avons publiée la semaine dernière se sont ajoutés d'autres noms, parmi lesquels ceux des écrivains ou journalistes François-Régis Bastide, Simonne et Jean Lacouture, Gérard Legrand, Bernard Pingaud, Suzanne Prou, Françoise Xenakis, du critique musical Maurice Fleuret, du sociologue Alain Touraine et d'Etienne M. Manac'h, ambassadeur de France. (C'est par erreur que nous avons indiqué la semaine dernière que Charles Tillon était compagnon de la Libération. L'ancien commandant en chef des F.t.p. est titulaire de la croix de guerre et de la rosette de la Résistance.)



pas le cas il y a dix ans — en état d'infériorité par rapport à l'Allemagne, il est dérisoire d'en accuser celle-ci et d'oublier du même coup les échecs accumulés de la politique giscardienne.

3. — Ce combat dans et pour l'Europe doit donc avoir pour priorité absolue d'en changer profondément l'orientation. C'est précisément ce qui nous sépare de façon décisive de la liste de Simone Veil, ministre du gouvernement Barre, et sur laquelle figurent des hommes connus depuis longtemps pour représenter le conservatisme le plus borné. Ce que souhaitent les tenants de la liste officielle, patronnée par Valéry Giscard d'Estaing, c'est maintenir les choses en état, c'est-à-dire avaliser une conception du Marché commun qui a fait de celui-ci un champ d'action privilégié pour les firmes multinationales liées directement ou indirectement au capital américain, ce qui suffit à rendre illusoires les grandes déclarations du Pouvoir sur l'indépendance de l'Europe.

Le Parti socialiste est le seul qui annonce clairement la couleur : il est pour l'Europe ; il est pour une autre Europe. Entre la liste Veil et la liste que conduit François Mitterrand, il y a toute la différence qui existe entre la droite et la gauche. La première est le porte-parole normal des grands intérêts financiers, qui ont toujours sous-tendu la politique de Giscard d'Estaing et de Barre. La seconde est le défenseur naturel des travailleurs, qui ont été jusqu'à présent les grandes victimes ou, à tout le moins, les grands oubliés de la construction européenne.

L'exemple du civisme et de la clairvoyance

Qu'on ne dise pas, ici encore, que les notions de gauche et de droite sont périmées. Quand nous parlons, par exemple, de la semaine de trente-cinq heures, on voit bien qui est pour et qui est contre. Ce sont les mêmes qui étaient pour et contre la semaine de quarante heures en 1936 !

Tout ne va pas changer bruquement le 11 juin au matin parce que quatre cent dix députés européens auront été élus au suffrage universel. Mais plus il y aura parmi eux de socialistes, en France comme dans les huit autres Etats, plus lourd sera le poids des forces de changement au sein de la Communauté et mieux s'exprimera la solidarité des travailleurs de ces pays engagés dans le même combat contre l'exploitation capitaliste, solidarité dont François Mitterrand témoignait mardi dernier en tenant, à quelques heures de distance, un meeting à Denain et un autre à Leeds, en Grande-Bretagne.

Il serait donc regrettable que des socialistes, des sympathisants, des électrices et des électeurs qui font habituellement confiance au P.s. négligent le scrutin de dimanche. Il leur appartient, au contraire, de donner l'exemple du civisme et de la clairvoyance en votant massivement pour la liste socialiste, avec la participation des radicaux de gauche. Nous avons toute confiance dans leur jugement.

CLAUDE ESTIER

Fondation Jean-Jaurès

Les preuves du mensonge de Georges Marchais (suite)

NOS confrères de « l'Humanité » Jean Le Lagadec et Michel Cardoze n'ont pas apprécié l'article publié la semaine dernière dans « l'Unité » sous le titre « les Preuves du mensonge de Georges Marchais ». Ils ont donc pris leur plume pour écrire à Claude Estier une lettre que « l'Humanité » a publiée samedi. Mais, curieusement, de l'article de « l'Unité » qui tenait sur plus d'une page, Le Lagadec et Cardoze n'ont relevé que trois lignes extraites d'un long témoignage d'Yvan Levaï repris du « Journal du Dimanche » et démentant les propos de Georges Marchais sur l'attitude de François Mitterrand au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle de mai 1974. Ces trois lignes les concernaient eux-mêmes en tant qu'auteurs d'un intéressant petit livre intitulé « Naissance d'une majorité » et consacré précisément à cette élection présidentielle.

Nous donnons volontiers acte à nos deux confrères communistes qu'ils avaient déjà répondu dans « l'Humanité » à l'article de Levaï, mais ils reconnaîtront à leur tour qu'ils jouent sur les mots et qu'en ne retenant que ces trois lignes de notre article de la semaine dernière ils évitent soigneusement de parler du reste, qui était beaucoup plus important.

Nous écrivions, en effet, que la matérialité d'une rencontre entre Georges Marchais et François Mitterrand le 6 mai 1974 — en tout état de cause, le secrétaire général du P.c.f. s'est trompé quand il a affirmé que cette rencontre a eu lieu dès le lundi matin à la tour Montparnasse — n'était pas l'essentiel du débat. Le Lagadec et Cardoze n'ignorent pas que l'objet de l'attaque de Marchais, affirmant qu'il avait trouvé Mitterrand « effondré », était tout autre. Mais, ayant suivi de près la campagne du candidat de la gauche, ils savent mieux que personne que c'est là un mensonge grossier. C'est précisément pour cela qu'ils se gardent bien de contester tout le reste de notre article, y compris, et pour cause, la citation de « l'Humanité » qui écrivait, rappelons-le, dans son numéro du mardi 7 mai : « Souriant, le candidat de la gauche s'est exprimé avec beaucoup de sérénité, affirmant une confiance tranquille. »

Mais, puisque nos deux confrères — ils l'affirment dans leur lettre — aiment le « rappel des faits », nous en avons retrouvé quelques-uns à leur intention.

Tout d'abord, ceux qu'évoque un autre journaliste communiste, Jean Rony, qui était à cette époque rédacteur à « France nouvelle » et qui dans ses souvenirs de « Trente Ans de parti » (1) écrit :

« Dès le lendemain du premier tour, changement de ton. Tout doit être fait pour assurer la victoire. François Mitterrand fait campagne dans l'esprit du Programme commun. Quand l'esprit apparaît, c'est que l'ombre est propice. Et Georges

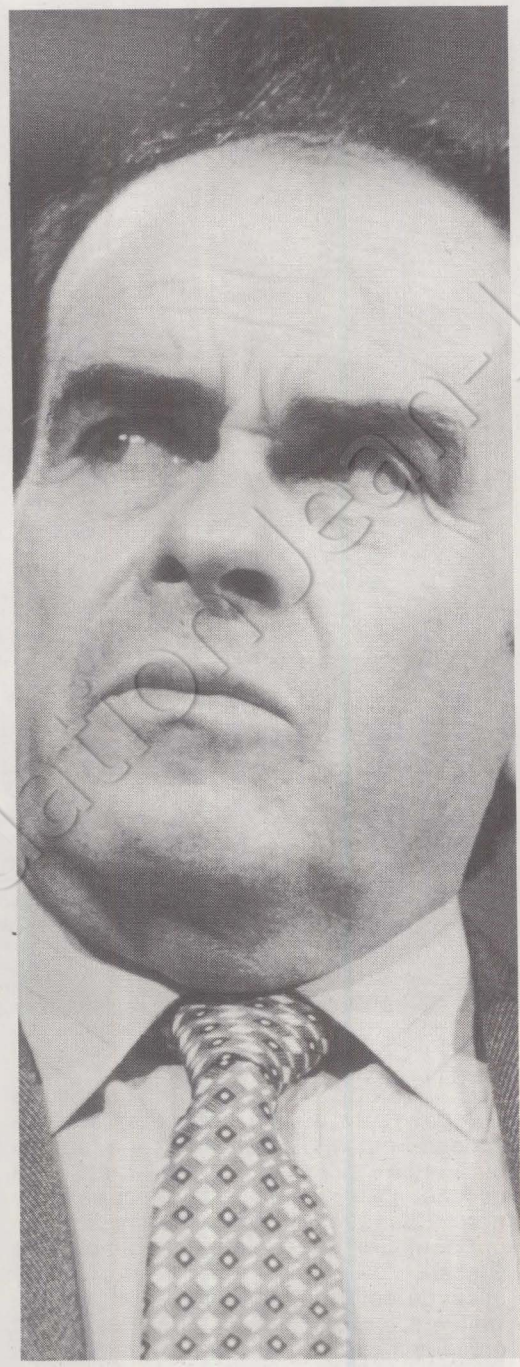

Marchais déclare que les communistes ne revendiquent aucun ministère clef. Vraiment, on n'aura rien épargné. Les résultats sont tout à fait positifs. Près de 50 % des électeurs, bien davantage dans la France active, se sont prononcés pour un candidat qui a déclaré vouloir gouverner avec les communistes. C'est sans doute cette considération qui anime le bureau politique lorsqu'il félicite François Mitterrand pour sa magnifique campagne. Ce message, unique dans les annales du mouvement communiste international, m'a d'abord beaucoup surpris. Puis j'ai trouvé que ça ne manquait pas d'allure. Le jeudi suivant, je participe à la réception donnée par les trois partis ayant appuyé le candidat commun de la gauche, dans les salons d'un grand hôtel de la tour Maillot. Chacun y était content des autres et de soi.

« Il semble bien que le P.c.f. ait alors retenu de la campagne de François Mitterrand qu'elle ait eu lieu sur le thème essentiel de la fin de l'exclusive anticommuniste. Dans un excellent petit livre (qui n'a pas eu le vent pour lui) publié aux Editions sociales en septembre 1974, Michel Cardoze et Jean Le Lagadec, tous deux journalistes à « l'Humanité », rappellent : « François Mitterrand s'adresse aux élus socialistes réunis à Paris le 13 mai. Il leur conseille de dire la vérité, de ne pas céder, mais au contraire d'être offensifs concernant les nationalisations et la présence des communistes au gouvernement. » Il est certain que, s'il est abusif de répéter que 49,2 % des Français ont voté pour le Programme commun de gouvernement au deuxième tour des présidentielles de 1974, il est tout à fait légitime de faire ressortir le recul massif de l'anticommunisme que ce pourcentage a représenté. »

On aura remarqué au passage que Jean Rony cite, lui aussi, le livre de Le Lagadec et Cardoze et l'appréciation positive qu'ils portaient sur la façon dont François Mitterrand conduisait sa campagne Reconnaissons que nos deux confrères reflétaient parfaitement le sentiment de la direction de leur parti et de Georges Marchais lui-même. Celui-ci affirmait, par exemple, le 6 mai 1974, que « François Mitterrand (est) le porteur des espérances de tous ceux qui veulent une politique de progrès social, démocratique et national » et que c'est autour de lui « que peut se réaliser le rassemblement sans sectarisme de tous les Français et Françaises qui souhaitent la justice sociale, une réelle participation des citoyens, l'indépendance nationale » (2).

Ce serait un jeu facile de multiplier les citations analogues datant de la même époque. Georges Marchais a aujourd'hui changé d'avis et entreprend de récrire l'Histoire. Mais il n'a pas le pouvoir de supprimer les textes officiels de son parti. Celui-ci, par exemple, publié par le bureau politique le 20 mai 1974 et reproduit par « les Cahiers du communisme » (juin 1974), se passe de tout commentaire : « Le bureau politique se réjouit de la grande et belle campagne menée par le candidat commun de la gauche François Mitterrand, par les partis de gauche et les forces sociales qui l'ont soutenu. Il félicite tous les communistes qui se sont dépensés sans compter aux côtés des socialistes, des radicaux, de tous les hommes de progrès. »

A. V.

(1) Christian Bourgois éditeur.
(2) « Le Monde » du 7 mai 1974.

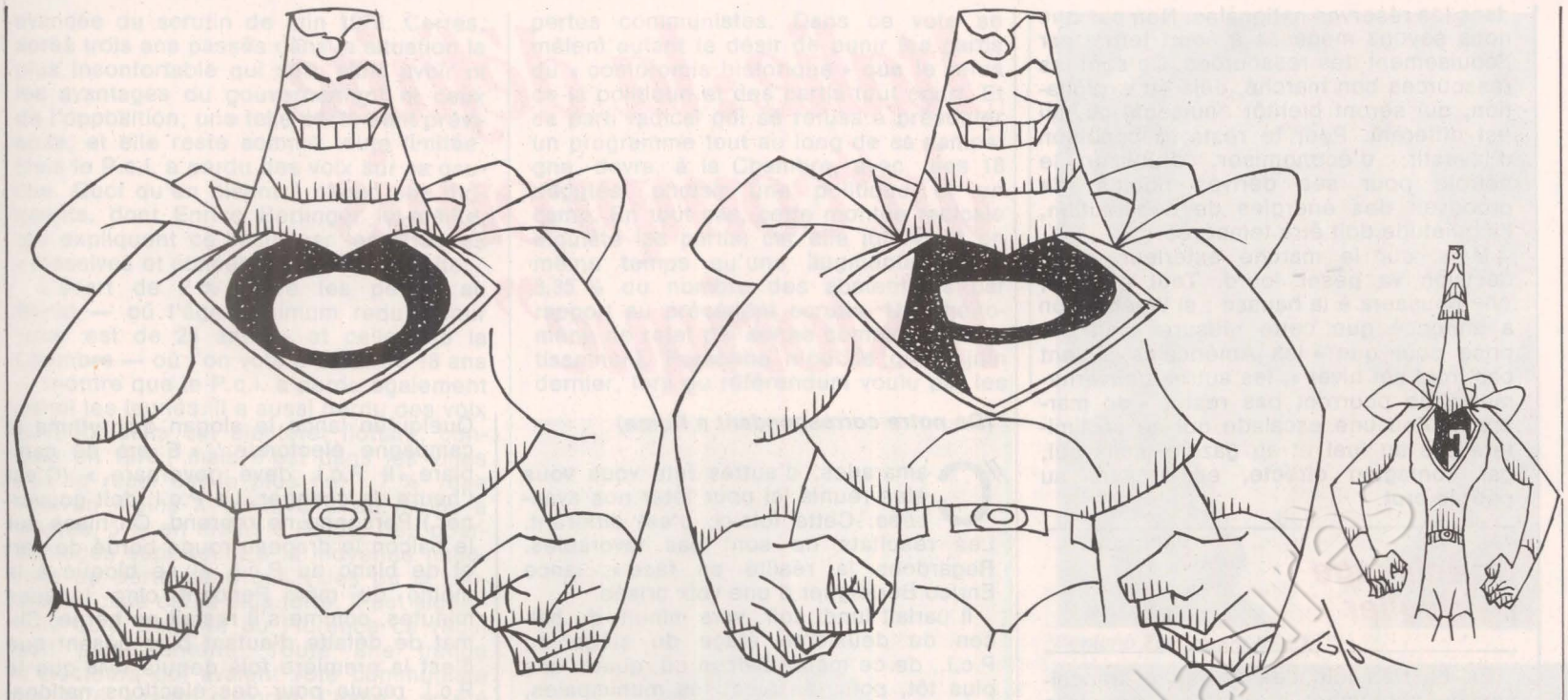

L'or, le pétrole et le franc, vus par Solo.

Pétrole : la guerre de position est commencée

« On est toujours trahis par les siens. » Depuis que Jimmy Carter a annoncé que les importations de gazole et de fuel domestique aux Etats-Unis bénéficieraient d'une subvention de cinq dollars par baril, Raymond Barre doit méditer sur ce proverbe. Car la décision du président des Etats-Unis risque fort de mettre en évidence un des aspects catastrophiques de la politique économique du tandem Giscard-Barre.

Pour bien comprendre les conséquences d'une décision de Carter sur la vie économique française, sur l'indépendance de notre pays, il faut remonter dans le passé et rappeler l'enchaînement des faits.

Revenir sur la loi du 28 mars 1928

Septembre 1978. Le gouvernement français libéralise les prix. Le pain, les croissants, tout semble y passer. Puis on annonce que le 1er janvier 1980 le prix de l'essence sera libéré en même temps que les quotas d'importation. Les Français, qui paient chaque mois leur essence un peu plus cher, doutent que cela fasse diminuer le prix de l'essence et ne s'interrogent pas sur les « quotas d'importation ». Comme les mass media se refusent à expliquer simplement ce que cela signifie, ils attendent des jours meilleurs...

Or, pour « libéraliser », il fallait revenir sur la loi du 28 mars 1928, qui prévoyait que l'importation, le raffinage et la commercialisation de produits pétroliers dépendaient d'autorisations accordées par le Conseil des ministres. C'est cette loi qui avait permis à la France d'avoir une politique pétrolière relativement indépendante, d'éviter quelques pressions, de pouvoir passer des accords d'Etat à Etat afin d'assurer notre approvisionnement pétrolier. Son intérêt était évident : quelques pays occidentaux — la R.f.a. et la Grande-Bretagne — envisageaient d'en établir une du même type. Mais, le libéralisme aidant, le gouvernement expliquait doctement aux Français que, pour « casser l'inflation », il fallait en passer par là, ouvrir ce secteur au grand vent de la concurrence. Puis le silence se fit.

Mai 1979. Aux Etats-Unis, la situation économique est toujours aussi délicate. L'inflation reprend, la croissance balbutie, le déficit extérieur est toujours du même ordre. En quelque sorte, le déclin, tout relatif, se poursuit, même si aucun concurrent de taille suffisante n'apparaît. Avant qu'il n'en émerge un, les Etats-Unis, qui ont compris depuis longtemps que la guerre économique était une réalité, vont tenter de « casser » les économies potentiellement concurrentes. En commençant par les secteurs stratégiques.

Or, l'énergie en est un. Depuis 1974, si l'Europe a su — ou a dû — limiter sa consommation, si le Japon l'a stabilisée, les Etats-Unis ont, eux, accru leurs importations de 50 %. Et cela au moment où les prix augmentent. Mais cette augmentation est toute relative : depuis 1974, le « pouvoir d'achat » d'un baril de pétrole a diminué. Cependant les événements d'Iran, les très légères restrictions qu'ils impliquent ont bouleversé les règles du jeu. Les « Sept sœurs » — le Cartel pétrolier —, déjà furieuses de n'être plus les seules à se partager la rente pétrolière, se voyaient contraintes, pour honorer leurs engagements, à se faire de la concurrence. Comme de vulgaires marchands. C'est cela que mesure le marché libre de Rotterdam. Et, pour certains produits, la concurrence est sévère : ainsi, le kérosène — le carburant des avions à réaction — était vendu 150 dollars la tonne à la fin de janvier. Aujourd'hui, il se vend 450 dollars... Et Air France, sur certains aéroports, doit acquitter ce prix.

D'une pierre deux coups

Il y avait là quelque chose à faire. En décidant de subventionner les importations américaines, Carter faisait d'une pierre deux coups. Sur le marché intérieur, les cinq dollars allaient éviter que les hausses à venir ne se répercutent immédiatement sur les prix. Ainsi, le président s'assure un avantage électoral. Puis il permet aux compagnies d'améliorer sans effort leurs bénéfices et il espère que l'on va pomper un peu moins

dans les réserves nationales. Non pas que nous soyons menacés à court terme par l'épuisement des ressources. Ce sont les ressources bon marché, déjà en exploitation, qui seront bientôt épuisées, ce qui est différent. Pour le reste, à condition d'investir, d'économiser, d'utiliser le pétrole pour ses dérivés nobles, de prooouvoir des énergies de substitution, l'inquiétude doit être tempérée.

Mais, sur le marché extérieur, cette décision va peser lourd. Tout d'abord, elle poussera à la hausse : si Washington a annoncé que cette mesure avait été prise pour que « les Américains n'aient pas froid cet hiver », les autres gouvernements ne pourront pas rester « de marbre ». D'où une escalade qui ne se limitera pas au fuel et au gazole, mais qui, par contagion directe, en arrivera au pétrole brut.

Un éclairage particulier

Est-on très loin des décisions françaises de septembre dernier ? A première vue, peut-être. Mais regardons de plus près : à partir de janvier 1980, les firmes américaines pourront vendre librement en France leurs produits. Or, il suffira d'un simple jeu d'écriture — et les multinationales ont fait de cette pratique un art — pour que ces produits bénéficient, d'une manière ou d'une autre, d'une « subvention ». Ce n'est pas la première fois qu'une cargaison verrait son origine et sa destination modifiée : d'où vient, par exemple, le pétrole acheté par la Rhodésie alors qu'un embargo existe ! La structure des approvisionnements des compagnies américaines leur permet de tels jeux.

Si cela arrive, que se passera-t-il : même sans toucher au prix de vente, les bénéfices ainsi réalisés permettront de porter des coups sérieux à Elf et à la C.f.p., les deux compagnies nationales. Petit à petit, le contrôle du marché passerait à d'autres. Cela permettra, de surcroît, de désorganiser un peu plus l'Europe, et il va devenir très difficile de mettre au point, dans les conditions actuelles, une politique énergétique plus ou moins commune. Comment, en effet, passer des accords d'Etat à Etat ou de Communauté à Etat avec des pays producteurs si l'on ne dispose pas d'outils pour la mettre en œuvre ? Et comment revenir à une situation qui nous avantagerait, si nos voisins, incapables pour diverses raisons d'en faire autant, renâclent ?

On le voit, le mauvais coup — qu'au nom du libéralisme Raymond Barre a commis — prend, avec l'inadmissible décision américaine, un éclairage particulier. Cela explique les réactions françaises, les déplacements de ministres, les vexations auxquelles ils s'exposent. Et il est piquant de voir les responsables de Washington faire semblant de ne pas très bien comprendre, de répondre Moyen-Orient lorsqu'on leur murmure pétrole. Et il est irritant d'entendre parler de « pénurie » alors qu'il s'agit du dollar, de guerre économique, de « liberté des prix » alors qu'il ne s'agit que d'un moyen comme un autre de s'insérer dans une certaine division internationale du travail. Et il est regrettable que les responsables gouvernementaux français ne soient pas capables de faire une autre politique. Mais faut-il s'en étonner ?

GUY PERRIMOND

Italie : la défaite du "compromis historique"

(De notre correspondant à Rome)

« Camarades, d'autres fois vous vous êtes réunis ici pour fêter nos avancées. Cette fois-ci, c'est différent. Les résultats ne sont pas favorables. Regardons la réalité en face », lance Enrico Berlinguer d'une voix brisée.

Il parlait lundi soir, vers minuit, du balcon du deuxième étage du siège du P.c.i., de ce même balcon où, quatre ans plus tôt, pour les élections municipales, trois ans plus tôt, pour les législatives, il annonçait triomphalement le bond électoral de son parti et le succès de sa stratégie de « compromis historique ».

Sous la lumière blanche des projecteurs, une petite foule de militants. Quelqu'un lance le slogan qui rythma la campagne électorale : « E ora de cambiare. Il P.c.i. deve governare. » (C'est l'heure de changer. Le P.c.i. doit gouverner.) Personne ne reprend. On hisse sur le balcon le drapeau rouge bordé de vert et de blanc du P.c.i., il se bloque à la moitié du mât. Pendant cinq longues minutes, comme s'il restait en berne. Climat de défaite d'autant plus pesant que c'est la première fois depuis 1948 que le P.c.i. recule pour des élections nationales.

Le P.c.i. perd 2,3 % des voix au Sénat, 4 % à la Chambre. C'est peu et c'est beaucoup. Certes, il reste un peu au-dessus de la symbolique barre des 30 % et conserve une bonne partie de son

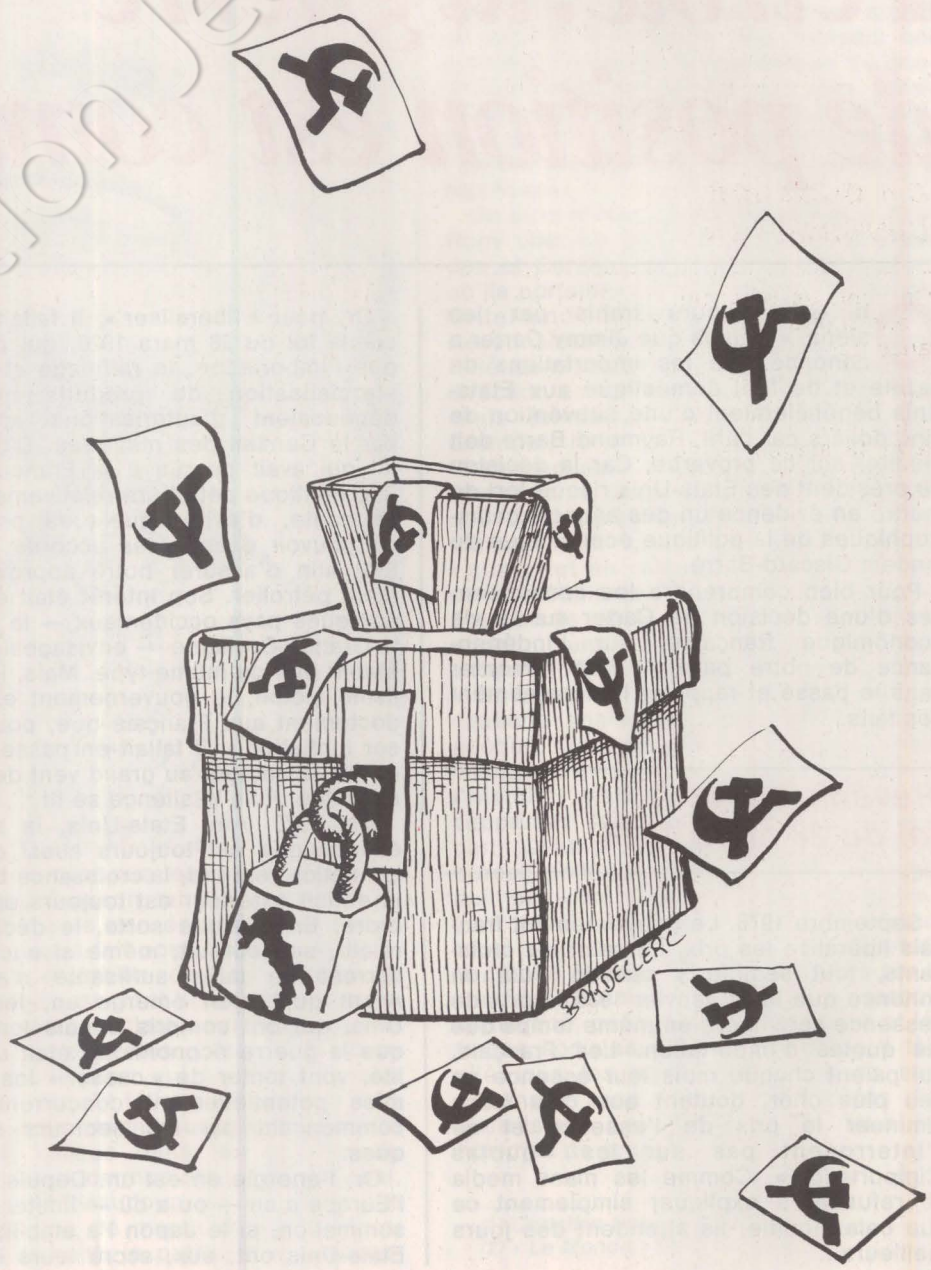

avancée du scrutin de juin 1976. Certes, après trois ans passés dans la situation la plus inconfortable qui soit, sans avoir ni les avantages du gouvernement ni ceux de l'opposition, une telle perte était prévisible, et elle reste somme toute limitée, Mais le P.c.i. a perdu des voix sur sa gauche. Quoi qu'en disent à chaud ses dirigeants, dont Enrico Berlinger lui-même, qui expliquent ce recul par les attaques « massives et concentrées » de la droite.

L'écart de 2 % entre les pertes au Sénat — où l'âge minimum requis pour voter est de 25 ans — et celles de la Chambre — où l'on vote à partir de 18 ans — montre que le P.c.i. a perdu également parmi les jeunes. Il a aussi perdu des voix au Sud, dans cet électorat flottant, conquis en 1976 ; mais c'est dans les villes que le recul est le plus net : 7 % des voix en moins à Turin, 8 % en moins à Naples, 5 % en moins à Rome. Des pourcentages supérieurs à la moyenne nationale de perte dans ces villes où la tension sociale est la plus forte. Il est significatif qu'à Bologne ou Florence ce recul soit plus contenu. Toute une frange d'électeurs qui avaient voté communiste en 1976 « pour changer l'Italie » a été déçue, démoralisée par la timidité du P.c.i. et les ambiguïtés du P.s.i. face aux successifs gouvernements démocrates-chrétiens de Giulio Andreotti qu'ils appuyaient de l'extérieur. A eux deux, P.c. et P.s. totalisaient 44 % des voix contre les 38 % de la D.c. Ils n'ont pas su ni voulu faire peser leur poids. Occasion manquée. Pour reprendre la formule du journaliste Eugenio Scalfari : « La gauche retourne au purgatoire. » Car il est significatif que le P.s.i. n'ait pu récupérer aucune des voix perdues par le P.c.i.

La « question communiste »

Ce sont, en revanche, les radicaux qui en ont profité. Symptomatique est leur avance dans ces mêmes villes où le P.c.i. recule. Symptomatiques, leurs résultats meilleurs à la Chambre qu'au Sénat. Ils ont désormais 3,5 % des voix à la Chambre et 18 sièges. A Turin, Milan, Rome, leur pourcentage de voix frôle les 7 %. Ils sont, dans ces villes, la quatrième force politique. Une force avec laquelle il faudra compter. Ce vote radical n'est-il qu'un vote de mécontents ? Une sorte de poujadisme moderne, comme l'a prétendu tout au long de sa campagne un P.c.i. qui n'a pas hésité à tronquer citations et biographies pour faire de cette petite formation, plus mouvement d'idées que véritablement parti, une sorte de phénomène étranger à l'histoire de la démocratie italienne ?

Des gens aussi différents que le journaliste de droite Indro Montanelli ou les « autonomes » arrêtés comme Oreste Scalzone ont appelé à voter pour les listes radicales. Elles regroupaient d'ailleurs des personnalités aussi diverses que l'écrivain Leonardo Sciascia (candidat en 1975 comme indépendant sur les listes du P.c.i.), Maria Antonietta Macciocchi, jadis député communiste de Naples, et Mimo Pinto, organisateur des chômeurs de Naples avant de devenir, en juin 1976, député pour le groupe d'extrême gauche Lotta continua. Sur les ondes des radios libres radicales, de nombreux auditeurs interviennent et racontent qu'en 1976 ils votaient communiste. Simple propagande ? Les gains radicaux sont, en tout cas, symétriquement complémentaires des pertes communistes. Dans ce vote se mêlent autant le désir de punir les partis du « compromis historique » que le refus de la politique et des partis tout court. Et ce parti radical qui se refusa à présenter un programme tout au long de sa campagne, devra, à la Chambre, avec ses 18 députés, choisir une politique et un camp. En tout cas, cette montée radicale inquiète les partis, car elle intervient en même temps qu'une augmentation de 3,35 % du nombre des abstentions par rapport au précédent scrutin. Un phénomène de rejet qui sonne comme un avertissement. Personne n'oublie qu'en juin dernier, lors du référendum voulu par les



Enrico Berlinguer (P.c.i.).

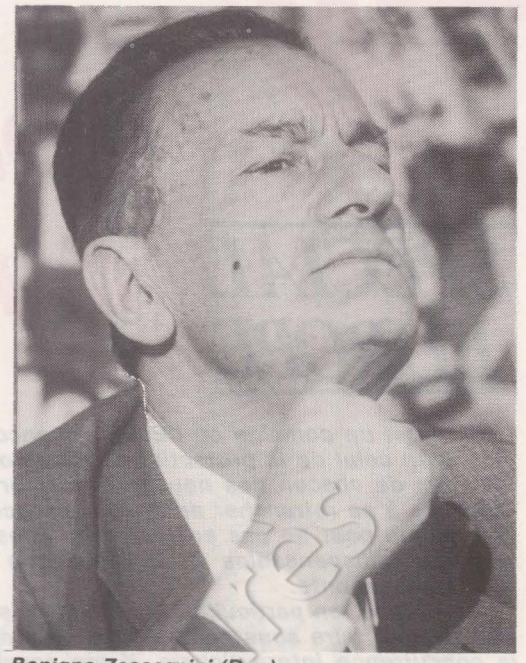

Benigno Zaccagnini (D.c.).



Marco Pannella (Parti radical).

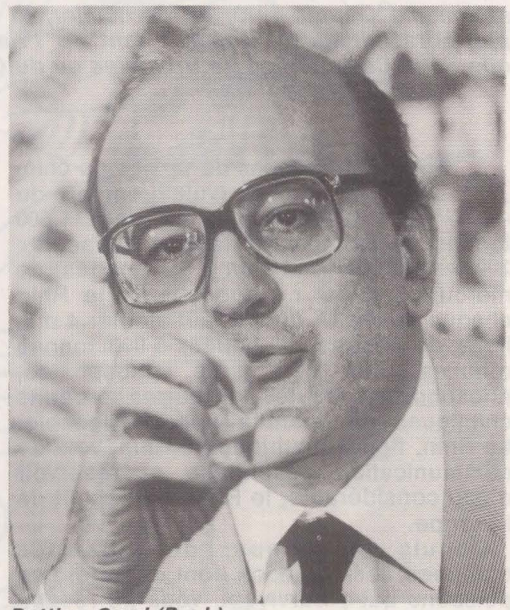

Bettino Craxi (P.s.i.).

radicaux pour l'abolition du financement des partis par l'Etat, 40 % des Italiens (et 55 % même au Sud) avaient voté contre ces subventions.

Tout dépendra donc du gouvernement qui naîtra du futur Parlement. Même avec l'appoint des petits partis du centre, la D.c. n'a pas de majorité possible. Une fois de plus, le choix des socialistes sera décisif. Vont-ils accepter un retour au centre-gauche et laisser aux seuls communistes le confortable terrain de l'opposition ? Ce serait un suicide politique. D'autant plus que le P.c.i., qui avait fait toute sa campagne sur le thème « ou au gouvernement ou dans l'opposition », ne sera pas en mesure d'obtenir, avec un poids politique réduit et 26 sièges en moins, ce que la D.c. lui refusait avant la dissolution du Parlement.

Il n'appuiera probablement pas de l'extérieur un gouvernement, même de centre-gauche. Cette stratégie est à l'origine de sa défaite. En un moment où, à la veille des négociations pour les conventions collectives, le climat des usines rappelle celui de l'automne chaud de 1969, le P.c.i. se prépare à récupérer, dans une opposition définie comme « constructive », une partie de ses forces perdues. La « question communiste », qui domina la campagne, reste entière. Il faudra toujours compter avec lui.

MARC SEMO

SPECIAL EUROPE

Pollution : l'Europe a mal au Rhin

S'il est un domaine où l'Europe a encore tout à faire, c'est bien celui de la protection de l'environnement. Les autorités de chacun des neuf pays membres ont généralement tendance à se retrancher derrière l'absence d'initiative de leurs partenaires pour ne pas entreprendre elles-mêmes les investissements indispensables à une politique écologiste devenue désormais urgente.

En France, en particulier, les industriels se déclarent incapables de rien faire sous peine d'être gravement pénalisés face à la concurrence internationale. Il me souvient, pourtant, d'une rivière en Suisse, à Zurich, l'une des principales villes industrielles, si claire et si propre que les habitants s'y baignent. Il est vrai que la Suisse n'est pas membre de la C.e.e. Elle n'en passe pas moins pour avoir un remarquable niveau de compétitivité ! J'aurais pu parler de la Tamise, qui fut l'un des fleuves les plus pollués du monde avant qu'une action énergique soit entreprise. Elle a abouti, puisque les saumons y sont aujourd'hui revenus.

Naturellement, la protection de l'environnement n'a pas été totalement négligée par les instances communautaires. Du moins sur le papier. Des débats ont eu lieu et diverses mesures ont été envisagées. Un programme d'action en onze points a même été arrêté par le Conseil le 22 novembre 1973. On peut en dégager les principes de la nécessité d'une action préventive, de la responsabilité du pollueur et de la recherche du niveau d'action le mieux adapté. Il semble difficile de faire moins !

De là découlent diverses décisions, qui vont de la prévention de la pollution marine d'origine tellurique à la conclusion d'une Convention européenne sur la protection des cours d'eau internationaux. Depuis 1970, en particulier, le Rhin a fait l'objet de plusieurs initiatives émanant tant de l'Assemblée européenne que de la Commission de Bruxelles ou du Conseil des ministres.

En 1977, les instances communautaires se sont penchées sur le triste sort de la Méditerranée, gravement atteinte par toutes sortes de rejets. Les « boues rouges » déversées par la grande compagnie chimique italienne Montedison n'en constituent que l'un des aspects les plus connus.

Divers programmes de recherches en matière d'environnement ont été lancés sur la pollution physico-chimique de l'atmosphère par différentes substances (oxyde de soufre, gaz émanant des moteurs, aérosols...), sur les conséquences de la mise en œuvre de l'énergie atomique, sur la conservation des espèces menacées, notamment les oiseaux, la pollution sonore, etc.

Des efforts ont également été poursuivis depuis quelques années pour définir une réglementation communautaire qui va de la teneur de l'essence en plomb à l'évaluation des effets sur l'eau et l'environnement des rejets thermiques en passant par la limitation du bruit des avions et des marteaux piqueurs.

Tout cela reste très ponctuel, limité et notoirement insuffisant, ainsi que l'expliquait si bien le candidat socialiste Alain Bombard, le 30 mai dernier, à la télévision. C'est pourquoi la lutte contre la pollution est inscrite en bonne place dans l'appel aux électeurs des neuf partis socialistes et sociaux-démocrates de la C.e.e. Une lutte qui préconise tant les économies d'énergie et le développement d'énergies de remplacement que de sérieuses mesures de sécurité pour accompagner toute utilisation de l'énergie nucléaire qui ne doit pas aller sans « un contrôle et une gestion publics ». Enfin, le P.s. proposera à l'Assemblée européenne d'établir une charte de l'environnement qui pourrait « donner à l'Europe un rôle pilote pour la défense des grands équilibres écologiques de la planète ».

J.-L. R.

QUATORZE millions de tonnes de chlorure de sodium (vulgairement, du sel) ; 12 000 tonnes de zinc ; 1 500 tonnes de plomb ; 400 tonnes d'arsenic ; 200 tonnes de cadmium ; 47 tonnes de mercure... C'est ce que charrie le Rhin chaque année. A quoi il faut ajouter 4 millions de tonnes de boues, 5 000 tonnes d'huiles, des détergents, phosphates, phosphores, nitrates et autres produits chimiques en quantité non négligeable. Le Rhin, fleuve mythique, le Rhin, voie de communication essentielle et réservoir d'eau considérable, le Rhin est l'égoût de l'Europe.

Depuis longtemps, des dizaines d'années, les saumons l'ont déserté. Les poissons qui y survivent, vous ne recommanderiez pas à votre pire ennemi d'en manger. Mais les pêcheurs, pour le sport, continuent à y tremper le bouchon ou la cuiller. Georges, il y a trois mois, a ainsi ramené une truite d'un genre inconnu : chair saumonnée, écailles argentées, belle taille. Renseignements pris, c'était l'effet d'une mutation, par manque d'oxygène.

Et pourtant, vingt millions d'Européens tirent leur eau d'alimentation du Rhin.

Polluer, c'est facile. Chacun des pays riverains s'y met. Avant même d'arriver en Alsace, le Rhin est déjà le fleuve d'Europe le plus chargé en mercure. La France et l'Allemagne ajoutent leur part. Industrie, agriculture... Les villes aussi, du moins en France : Mulhouse n'a pas de station d'épuration, et Strasbourg n'épure que 12 % de ses déchets.

Sans doute, pendant des décennies, le caractère international du fleuve n'a-t-il pas aidé à son assainissement : il est si simple de rejeter sur le voisin la faute, la responsabilité de la pollution, si simple d'attendre que l'autre commence à nettoyer devant sa berge. Et si compliqué de parvenir à un accord qui satisfasse presque tout le monde.

Teneur en sel inquiétante

L'affaire des saumures en est une parfaite illustration. Ou comment mauvaises volontés, intérêts économiques, rêves de technocrates et inconséquences politiques suffisent à créer l'impasse. Car la salinité du Rhin atteint des proportions inquiétantes : la teneur en sel aux environs de Strasbourg peut atteindre 300 mg/l, alors que la limite fixée par l'O.m.s. est de 200 mg/l ; la France, il est vrai, admet 250 mg/l.

La responsabilité française est ici certaine. A elles seules, les mines de potasse d'Alsace rejettent 140 kg de sel par seconde dans le fleuve, près de la moitié des rejets européens. En effet, sur trois kilos extraits des mines, deux seulement permettent de produire la potasse. Un petit canal transporte le reste, le chlorure de sodium, dissous en saumure concentrée, jusqu'en aval de la centrale de Fessenheim.

Depuis plus de vingt ans, les Néerlandais protestent, eux qui sont en bout de chaîne, au delta de l'égout. Protestations d'autant plus véhémentes que l'eau douce leur fait cruellement défaut : leurs nappes souterraines sont géologiquement salées. L'eau potable autant que l'eau d'irrigation pose problème. C'est donc en traitant l'eau du Rhin qu'ils s'alimentent.

En 1963, les Etats riverains du fleuve — Suisse, France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas — signent un accord tout à fait comparable à une convention approuvée en... 1887. Une commission contre la pollution du Rhin est alors créée. Bel effort. Mais, son mandat étant seulement de constater l'état du fleuve, elle n'a joué qu'un rôle de chambre d'enregistrement de la pollution. Pour que sa compétence s'élargisse, il faut attendre neuf ans : en 1972, les Pays-Bas prennent le mors aux dents et convoquent une conférence interministérielle, point de départ d'une action politique plus ambitieuse. Pour limiter les rejets des mines de potasse, la France propose d'abord la création d'un silo de sel. Après plusieurs années d'études, l'entreprise se révèle impossible : l'isolation du monticule nécessiterait un soubassement considérable ; pas une commune, d'ailleurs, n'accepte d'accueillir cette montagne de sel sur son sol ;



LA LORELEI ATTIRANT LES MARINIERS

SPECIAL EUROPE

pour finir, le coût de l'opération s'élèverait à 700 millions au lieu des 100 prévus...

Après une période de flottement, la France propose l'enfouissement de la saumure dans le sous-sol. Le site choisi : une couche de calcaire jurassique à 1 800 mètres de profondeur, la « Grande Oolithe », d'où autrefois ont été tirés quelques barils de pétrole. En 1976, les Etats riverains signent une convention : pour sauver dans un premier temps 20 kg de sel par seconde, il en coûtera 175 millions de francs — frais de fonctionnement sur dix ans y compris. La France et l'Allemagne en paient chacune 30 %, les Pays-Bas 34 % et la Suisse 6 %.

Seulement voilà, ça c'est mal passé quand on a annoncé la nouvelle aux indigènes... Les techniciens avaient oublié de les informer. La levée de boucliers a été unanime. Les Alsaciens ne croient guère aux assurances des techniciens : le site choisi, le bassin de la Doller est justement l'une des régions les mieux préservées. Elle alimente en eau 40 % de la population du Haut-Rhin. Qu'adviendrait-il si la saumure remontait jusqu'à la nappe phréatique ?

« Sommes-nous certains qu'il y aura maîtrise totale du système d'injection pendant dix ans ? », demande Raymond

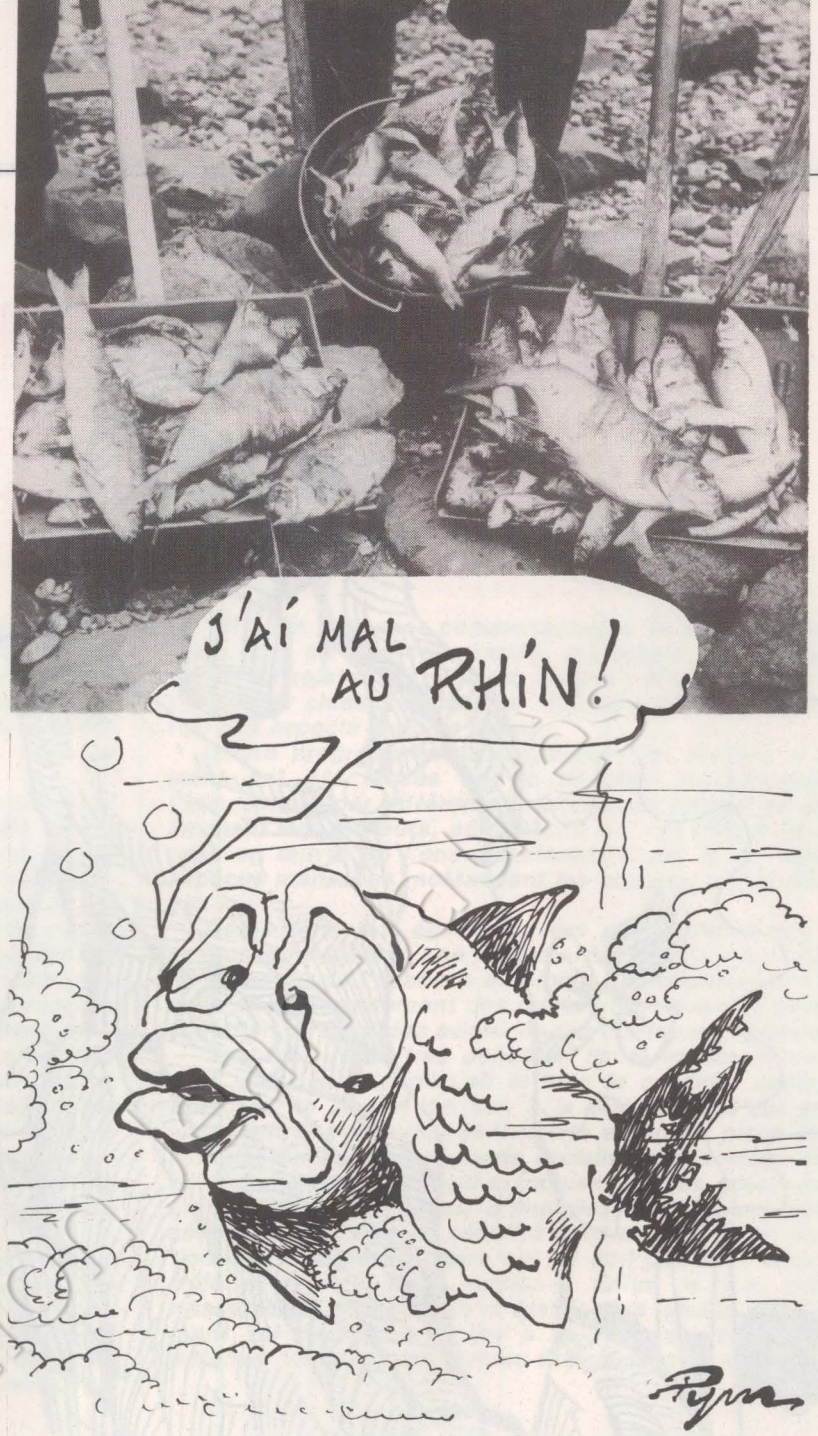

VADE-MECUM DES ELECTIONS EUROPEENNES

En France, c'est ce dimanche, 10 juin, qu'on votera pour élire le Parlement européen. Il en sera de même en Belgique, en Allemagne fédérale, en Italie et au Luxembourg. En revanche, le scrutin a déjà eu lieu jeudi 7 au Danemark, en Irlande, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Mais le dépouillement ne commencera dans chacun des Etats que le 10 juin après 22 heures.

La France, la Grande-Bretagne, la République fédérale et l'Italie auront à élire chacune 81 députés. Les Pays-Bas en éliront 25, la Belgique 24, le Danemark 16, l'Irlande 15 et le Luxembourg 6. Huit Etats appliquent le système de la représentation proportionnelle. Le Royaume-Uni fait exception, puisque c'est au système de scrutin majoritaire à un tour que seront élus les députés britanniques ; exception faite de l'Irlande du Nord (3 sièges), où sera appliqué le système proportionnel.

Dans quatre Etats (Danemark — à l'exception cependant du Groenland, qui constitue à lui seul une circonscription et élira un député —, France, Luxembourg, Pays-Bas), l'ensemble du territoire national constitue une circonscription électorale unique. Dans quatre autres Etats (Belgique, Irlande, Italie, Grande-Bretagne), le territoire national est découpé en plusieurs circonscriptions électorales. La Belgique a été découpée en trois circonscriptions : Flandres, Bruxelles, Wallonie ; l'Italie en cinq circonscriptions, constituées par des regroupements de régions géographiques. En Grande-Bretagne, on compte 78 circonscriptions, plus une constituée par l'Irlande du Nord.

En Allemagne, les partis ont la possibilité de présenter des listes de candidats soit à l'échelon d'un Land, soit de plusieurs Länder, soit à l'échelon fédéral. Trois sièges ont été réservés pour le Land de Berlin (Ouest), sur le contingent de la République fédérale : ces députés seront les seuls à ne pas être élus au suffrage universel ; comme les députés berlinois au Bundestag fédéral, ils seront choisis en dehors d'elle-même par l'Assemblée du Land.

Dans tous les Etats, pour être électeur, il faut avoir dix-huit ans. Dans six Etats, le vote est réservé aux nationaux. En Irlande, peuvent aussi voter les citoyens des autres Etats membres de la Communauté résidant dans le pays. Aux Pays-Bas, est accordé le droit de vote aux citoyens des autres Etats de la Communauté résidant dans le pays et qui, autrement, ne pourraient pas voter. En Grande-Bretagne, possèdent également le droit de vote les Irlandais qui résident dans le pays.

Dans quatre Etats (Belgique, Irlande, Luxembourg, Grande-Bretagne), pour être éligible, il faut être âgé de vingt et un ans au moins. Dans deux Etats (Italie, Pays-Bas), il faut avoir vingt-cinq ans au moins pour être éligible. Par ailleurs, l'âge minimum de l'éligibilité est de dix-huit en Allemagne et au Danemark, et de vingt-trois ans en France. Dans tous les cas, il faut être citoyen de l'Etat concerné.

Dans trois Etats, seuls les partis ou les organisations assimilables à des partis peuvent déposer des candidatures (Danemark, République fédérale, Pays-Bas). Dans les autres Etats, il suffit de recueillir un certain nombre de signatures pour pouvoir déposer une candidature et, dans certains cas (France, Irlande, Pays-Bas, Grande-Bretagne), il faut en plus verser une caution : 100 000 F en France ; 1 000 livres en Irlande ; 18 000 florins (sauf pour les partis déjà représentés au Parlement européen) aux Pays-Bas ; 600 livres (par candidat) en Grande-Bretagne. En Irlande, les candidats peuvent se présenter à titre individuel.

En Allemagne et en France, les électeurs ne peuvent pas modifier l'ordre des candidats sur les listes ni rayer des noms, ni « panacher » avec des noms d'autres listes. Dans quatre Etats (Belgique, Danemark, Italie, Pays-Bas), l'ordre des candidats à l'intérieur de chaque liste peut être modifié. Au Luxembourg, il est possible de faire un panachage entre les différentes listes. Le vote est obligatoire en Belgique et au Luxembourg — comme pour les autres scrutins — sous peine d'une amende de 120 FB en Belgique et 1 000 FB à 5 000 FB dans le grand-duché.

EMMANUELE PLAS

Forni, député socialiste de Belfort. Et un écologiste : « Ils vont faire comme ailleurs, du rendement, à la va-vite. Les essais se sont déjà mal passés. »

Certains rapports scientifiques aux Etats-Unis considèrent l'injection comme la solution du dernier recours. Les autres solutions, justement, ont été à peine étudiées. Par exemple, l'utilisation du chlorure de sodium pour produire du sel. Mais le marché est entre les mains de quelques monopoles. Et les Pays-Bas, premiers financeurs de l'opération, sont aussi de gros exportateurs de sel...

Forts de ces arguments, et de leurs électeurs prêts à la révolte, les députés alsaciens ont fait le blocus de l'Assemblée nationale ; les R.p.r. n'ont d'ailleurs pas été les derniers, heureux de pouvoir à bon compte mettre le gouvernement dans l'embarras. Sauvant les meubles, par deux fois, le gouvernement a dû retirer son projet de ratification de la convention. Pendant ce temps, la tension diplomatique avec les Pays-Bas s'aggrave : eux ont déjà payé leur écot. Et la saumure continue à couler sous les ponts.

Le cas du Rhin n'est heureusement pas toujours aussi désespéré. Ainsi, la plus grave des pollutions rhénanes, la pollution mercurielle, est-elle depuis quelques années en lente régression. Causée surtout par l'industrie chimique de Bâle et par l'entreprise Thann-et-Mulhouse qui fabrique de la soude par électrolyse au mercure, elle est particulièrement dangereuse : « Le mercure, en milieu aquatique, se transforme en méthyle-mercure, extraordinairement polluant parce que très assimilable par l'écosystème ; c'est le modèle de la substance qui se concentre au cours de la chaîne alimentaire », explique le professeur Carbiner, un Strasbourgeois qui a été parmi les premiers à tirer la sonnette d'alarme. La toxicité du mercure est immense : il attaque le système nerveux central, notamment cérébral, et provoque des disfonctionnements locomoteurs graves.

C'est en 1972 et 1973 que la pollution mercurielle du Rhin apparaît dans toute sa gravité : en trois vagues, des centaines de poissons carnassiers, tels que brochets et sandres, meurent. Sur des sujets survivants, on constate des doses de mercure vingt fois supérieure à la normale. L'émotion en Alsace est grande, mais cette pression de l'opinion n'aurait pas suffit à faire fléchir les industriels pollueurs si elle n'avait opéré dans le monde entier, après l'affaire de Minamata. Car les entreprises n'acceptent d'investir contre la pollution que si leurs concurrents internationaux sont logés à la même enseigne.

D'où le drame qui se joue dans les eaux rhénanes en matière de pollution chimique. « Certains composants chimiques se mêlent en des cocktails dont les effets sont mal connus », constate Roland Carbiner. C'est le cas pour les pesticides, comme le D.d.t., pour les polychlorobiphényls (P.c.b.) utilisés dans la fabrication de plastifiants et dont les dérivés donnent des sous-produits du type de la dioxine, le poison de Seveso. D'autres substances, comme les défoliants, présentent le même risque. L'usage de l'un des plus courants, le 2-4-5-T, a été suspendu par la Commission européenne (voir « l'Unité » n° 218). Mais les fabricants et l'Office national des forêts exercent de fortes pressions pour le voir rétablir...

Contre la pollution chimique, l'action de la Communauté a été pourtant plus efficace que contre les saumures. En 1975, les gouvernements européens s'entendent sur une directive qui limite très strictement les déversements de certains produits dangereux, répertoriés sur une liste noire, tels que les métaux lourds, les pesticides, les produits cancérigènes. Une convention qui reprend la directive est ensuite signée par les Etats riverains du Rhin et par la C.e.e. Elle est entrée en application au début de cette année et traite de 1 500 produits...



Plus grand-chose à espérer

« Du point de vue juridique et politique, c'est bien. Mais comment s'opèrera la mise en œuvre ? », s'interroge Michel Carpentier, chargé à Bruxelles de la commission «Rhin ». C'est toujours le principe de la concurrence qui pose problème. La Suisse et surtout l'Allemagne tiennent à ce que les concurrents de leurs industries soient aussi mal placés que les riverains du Rhin. Ils se battent donc pour que les normes fixées pour le Rhin soient les mêmes dans l'ensemble de la Communauté. Les Néerlandais, eux, défendent la thèse de la spécificité du Rhin. Quant aux Britanniques, ils auraient préféré que soient fixées des normes de qualité des eaux, plutôt que des normes d'émission de pollution, arguant du fait qu'un industriel isolé du nord de l'Ecosse gêne moins que son concurrent de la Ruhr. C'est la thèse de la même contrainte pour tous qui l'a emporté, pour des raisons politiques évidentes et grâce à l'efficacité plus grande de sa mise en œuvre.

Ainsi, petit à petit, des progrès s'accomplissent. Ces deux dernières années, l'industrie allemande a investi plus de 4 milliards de francs contre la pollution chimique du Rhin. Mais les Suisses ont fait peu d'efforts. Les pêcheurs alsaciens restent désabusés : « On gueule, on écrit au préfet, on intervient auprès des responsables locaux, mais ça ne sert à rien », raconte avec amertume Claude Kunz, président d'une association de pêche strasbourgeoise. « Pour le Rhin, dit-il, il ne faut plus espérer grand-chose. » Alors, il préfère se bagarrer pour les affluents du fleuve et pour la nappe phréatique.

« L'état de la nappe est fâcheux », diagnostique simplement Pierre Gendrin, chef du service régional des Eaux, à Colmar. De chaque côté du Rhin, des kilomètres carrés de la nappe semblent inutilisables. Le professeur Carbiner a constaté une contamination mercurielle grave de certaines espèces de poissons, dans des rivières alimentées par la nappe.

Le système hydrologique de la plaine rhénane est en effet très unitaire. Jusqu'à Colmar, ce sont les rivières qui alimentent la nappe. Puis, le toit de la nappe remonte au niveau du fleuve : les eaux de surface et les eaux souterraines se mélangent facilement. Une carte établie par le service régional montre des teneurs anormales en chlorures de sodium, en sulfates et en nitrates, dans des zones souterraines importantes.

La Communauté européenne s'est finalement alarmée de cette situation. Le 19 juin, les ministres des Neuf devraient adopter une directive sur la protection des eaux souterraines qui prévoit l'interdiction pure et simple des rejets de produits répertoriés sur la liste noire. Cette décision arrivera peut-être un peu tard...

La nappe est pourtant l'une des grandes richesses de cette région du monde, la plus belle nappe d'Europe. Mais son défaut est qu'on ne la voit pas... Les politiques ne s'y intéressent pas. Il serait absurde de lutter contre la pollution du Rhin tout en laissant s'aggraver l'état de ses affluents et de la nappe qui l'alimente. Et pourtant : la lenteur des négociations internationales sur le Rhin laisse bien peu espérer.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE



changer la vie politique

Les socialistes pour l'amnistie et contre le flagrant délit

« Il est urgent que le législateur use du droit d'amnistie afin que des innocents — quand bien même il n'y en aurait qu'un seul parmi les personnes condamnées — ne demeurent pas un jour de plus en prison ». Cette phrase est tirée de l'exposé de la proposition de la loi d'amnistie des condamnés à la suite des manifestations du 23 mars que le groupe socialiste a déposée le 6 juin devant l'Assemblée nationale.

En effet, la cour d'appel, le 1er juin dernier, et malgré la vague de protestations qui s'était élevée dans tout le pays, n'a que fort peu diminué les lourdes peines infligées à sept jeunes gens par le tribunal correctionnel. Et cela, alors que les témoignages de policiers présentés par l'accusateur — et notamment le rapport du brigadier Kayser qui accablait Philippe Duval, Jean-Luc Fouqueray et Gabriel Moser — avaient été mis en pièces.

Le groupe socialiste a également déposé une proposition tendant à supprimer la honteuse procédure du flagrant délit.

Pas d'apartheid pour le tennis ?

Les Internationaux de France à Roland-Garros sont assombris par l'attitude des dirigeants de la Fédération française de tennis, qui continuent d'accueillir les joueurs sud-africains.

Après l'intervention à Roland-Garros de militants anti-apartheid, un responsable de la F.f.t. n'a pas hésité à déclarer que sport et politique ne doivent pas être mêlés (refrain archi-connu, qui n'empêche pas l'Afrique du Sud d'être exclue de la Coupe Davis et du Comité international olympique). Et il a ajouté qu'il était allé à plusieurs reprises en Afrique du Sud, où il avait pu constater que l'apartheid n'était pas appliqué... pour le tennis.

De l'humour noir, sans aucun doute.

Les travailleurs immigrés et l'Europe

Les travailleurs immigrés, soit de 10 à 12 % de la classe ouvrière en Europe, ont symboliquement choisi Strasbourg pour clore leur quatrième festival qui s'est déroulé du 12 mai au 5 juin.

Au moment où le gouvernement français s'apprête à faire passer un scandaleux projet de loi anti-immigrés dénoncé par le Parti socialiste, les immigrés ont adopté à Strasbourg une Charte revendicative qui fait le point sur leur situation et préconise en leur faveur le droit au travail et les droits sociaux, syndicaux et politiques que réclament l'ensemble des travailleurs.

Diffamation à retardement

Quand on a un passé encombrant — et récent de surcroît — on préfère le faire oublier. Et à défaut de pouvoir, comme Hersant, bénéficier d'une opportune amnistie, il ne reste qu'à faire un maximum de pressions.

C'est ce qu'a compris le célèbre Hubert Bassot, du S.a.c. et du service giscardien des « relations publiques » réunis. Aujourd'hui député de l'Orne, ledit Bassot a cité à comparaître notre camarade Jean-Claude Marty ; celui-ci avait eu, à la veille des élections de mars 1978, la mauvaise idée d'évoquer les « fréquentations » dudit Bassot et d'indiquer à ses lecteurs qu'en lisant « Dossier néonazisme » de Patrice Chairof (éditions Ramsay), ils en sauraient davantage.

Ce qui fait que Bassot s'estime « diffamé ». La citation était fixée originellement au 25 septembre. Mais le tribunal s'est ravisé : il a ramené la date au 12 juin. Voilà une justice rapide, n'est-ce pas ? A noter d'ailleurs que ledit Bassot s'est bien gardé de poursuivre les nombreux journaux qui ont rapporté les mêmes faits le concernant.

Un comité de soutien s'est constitué. Il fera valoir que Bassot n'a pas attaqué Chairof lors de la publication de son bouquin. Et que, par conséquent, on ne voit pas ce que l'évocation de ce livre a de diffamatoire pour Bassot. Et d'ailleurs, Chairof sera là...

L'habitat du XXe siècle à Beaubourg

Les tours, les barres, c'est la faute à Corbu... Papa Le Corbusier et la Charte d'Athènes ont assez été décriés, eux dont les idées de « cité radieuse », de logement hygiénique, d'immeubles à l'écart des rues ont été récupérées en pleine Reconstruction pour bâtir les fameux « grands ensembles ». La maison individuelle ? Autre

Cornec : la direction nationale sort renforcée de son congrès

BREST, les 2, 3 et 4 juin. Cinq cents délégués représentant un million cent mille familles. C'était le congrès annuel de la Fédération des conseils de parents d'élèves — dite Fédération Cornec. Le thème : l'école aujourd'hui, l'aggravation des conditions de scolarisation de nos enfants.

De 1968 à 1974, les responsables politiques ont eu la volonté de ne pas heurter de front les défenseurs de l'école publique (enseignants, parents) en adoptant une stratégie de pseudo-concertation (loi Edgar Faure) et un langage qui pouvait faire illusion.

Depuis l'accession de Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, en 1974, tout est clair :

— Abandon de la mission de service public assignée dès l'origine à l'Education nationale (qui ne l'est même plus !) ce qui entraîne une volonté systématique d'économies réalisées sur les personnels (diminution du recrutement), et sur les crédits de fonctionnement, tout cela au détriment de la qualité de l'enseignement dispensé aux enfants ;

— Abandon de toute volonté de réaliser la gratuité pendant la scolarité obligatoire ;

— Mise en œuvre obstinée par Christian Beullac de la réforme Haby, qui organise le savoir minimum garanti ;

— Accentuation de la privatisation de pans entiers du service public (lois Debré-Pompidou-Guermeur) : enseignement technique et professionnel confié de plus en plus au patronat, formation permanente assurée en majorité par des organismes à but lucratif, alors que le financement en est assuré par un prélèvement sur les salaires.

Dès le premier jour du congrès, deux préoccupations essentielles sont apparues aux congressistes :

**** Comment répondre avec le plus d'efficacité aux attaques réitérées du Pouvoir contre l'école publique ?***

**** Comment concilier les approches « politiques » des différentes sensibilités traversant la F.c.p.e. ?***

Sur le premier point, les congressistes unanimes ont, très fermement, décidés de se battre pour faire reculer le Pouvoir et ses prétentions :

— Fermetures généralisées de classes et d'écoles à classe unique (en milieu rural) ;

— Volonté de supprimer l'enseignement de la seconde langue vivante dans les collèges (projet Pelletier) ;

— Formation en alternance (simultanément à l'école puis à l'entreprise), qui dénature complètement l'esprit de la formation initiale.

Les interventions de certains congressistes au cours de la discussion du rapport d'activité ont également porté sur le problème des relations privilégiées que la F.c.p.e. entretient avec les organisations amies (Fen, Sni/Pegc, Snes) et de leur élargissement au Sgen-Cfdt et au Snep-C.g.t., entre autres.

Le deuxième point pose le problème de la définition des moyens à mettre en œuvre pour organiser la lutte des parents contre la politique scolaire gouvernementale : c'est ici que les clivages sont le plus nettement apparus.

Le secrétaire général de la F.c.p.e., Raymond Métro, a clairement rappelé les conceptions de la majorité du conseil d'administration national en ce qui concerne le fonctionnement « politique » d'une fédération de parents d'élèves qui veut rassembler l'immense majorité des parents : pour ce faire, elle doit être unitaire, sans sectarisme ni hégémonie, afin que tout parent puisse s'y sentir à l'aise. A l'opposé, les adhérents de la F.c.p.e. proches du P.c. sont partisans d'une globalisation des actions, au risque de déborder du domaine de responsabilité de la F.c.p.e.

Raymond Métro a dénoncé une circulaire du comité central du P.c. de janvier 1979 demandant aux militants communistes adhérant à la F.c.p.e. de s'organiser en tendance structurée. Rappelons que le P.s. avait dû inviter, en mai 1979, ses militants membres de la F.c.p.e. à faire preuve de la plus grande vigilance face à cette prétention du P.c.

La direction nationale de la F.c.p.e. a recueilli 58,3 % des mandats, en augmentation de 2,4 % par rapport à l'an dernier.

Pour les socialistes, attachés à l'indépendance des associations et syndicats à l'égard des partis politiques, il est souhaitable que la F.c.p.e. conserve son autonomie et ne constitue en aucune façon la courroie de transmission de quiconque.

RENE BOKOBZA

impasse. A Beaubourg, jusqu'au 10 septembre, l'exposition « Alternances urbaines » raconte cette histoire de l'habitat du XXe siècle en France. Avec exemples connus et moins connus. Avec aussi un volet « troisièmes voies », série non exaustive de cas puisés dans la construction des dernières années, du pastiche au monumental, en passant par l'architecture de la discrétion.

Exposition plaisante, étonnamment bien faite. Une fois n'est pas coutume : l'urbanisme est ici lisible pour tous, dans ce bilan contradictoire et critique des « heurts et malheurs » de l'habitat. A noter la place intéressante laissée aux luttes urbaines et aux propositions des associations pour une ville « différente ».

La tente du riche

Dans le cadre de la libéralisation du régime, le ministère de l'Economie et des Finances vient de libérer les tarifs des terrains de camping. Sans cadre d'application ni limite à la hausse, sans discussion avec les utilisateurs.

L'association Tourisme et Travail s'inquiète de cette mesure, qu'elle qualifie d'« atteinte au droit aux vacances pour tous ». En effet, le manque de places de camping, surtout dans les zones littorales, faussera totalement le jeu de la concurrence. Les campeurs à revenus modestes vont être écartés des lieux les plus recherchés. En contrepartie, cette mesure ne saurait suffire à doubler le nombre de places de camping, comme le souhaiterait Tourisme et Travail.

Parkings juteux

Les parkings, dans Paris, c'est une affaire juteuse. Théoriquement, une société d'économie mixte créée par la Ville en 1977 doit traiter de tout ce qui touche le stationnement dans la capitale. Pourtant, les habitants du quartier des abattoirs de Vaugirard, zone en pleine rénovation, ont trouvé dans leurs boîtes aux lettres un questionnaire pour savoir qui serait disposé à louer une place de garage 250 F par mois. En fait, une étude de marché pour la Sogargeco, une société privée chargée par la Ville d'une enquête sur un projet de garage...

La procédure est doublement scandaleuse : le projet n'a pas été soumis à la commission d'arrondissement du XVe qui, normalement, devrait être saisie de l'affaire avant toute étude financière. Encore un exemple de démocratie chiraquienne.

Bureaucratie aveugle

L'hospice des Quinze-Vingts dans le 12e arrondissement de Paris, depuis longtemps, loge gratuitement des non-voyants et leurs familles. En mars, le conseil d'administration de l'hôpital a décidé de supprimer cette gratuité. Et a adopté un nouveau règlement intérieur. Où il est, par exemple, interdit d'héberger même ses enfants majeurs sans autorisation du directeur ou de rentrer après 1 h 30 du matin, le concierge signalant les retards...

Ulcérés, les résidents se sont organisés pour lutter contre ces décisions, soutenus par la section P.s. de l'arrondissement. Leur pétition a déjà été signée par 79 % d'entre eux. Certains habitent là depuis trente ans, ont aujourd'hui soixante-dix ou même quatre-vingts ans et de bien maigres ressources. La charge d'un loyer serait, pour nombre d'entre eux, intolérable. Mais puisque les caisses de la Sécurité sociale sont vides...

Quant aux libertés les plus élémentaires des habitants, elles sont absolument bafouées. Les intéressés n'ont pas été informés officiellement du nouveau règlement. Depuis la destruction d'un bâtiment prévu pour une salle de réunion, ils n'ont toujours aucun lieu collectif. Et le règlement n'a même pas été traduit en braille !

Les architectes veulent rester à Paris

Dans le cadre du grand déménagement des étudiants hors les murs de la ville, c'est aujourd'hui l'U.p.a. 7 (l'une des neuf unités pédagogiques d'architecture de Paris) qui est menacée d'exil à Marne-la-Vallée. Ils ne sont que 750 étudiants, bien sages en général. Mais qui ont pris le mors aux dents lorsqu'ils ont appris qu'ils devraient déménager hors de Paris. « Pour nous, la ville est une école », disent-ils. Idée qui, semble-t-il, n'avait pas effleuré les services de M. Belmont, directeur de l'Architecture.

Le déménagement est inévitable : c'est normalement Jean-Louis Barrault qui devrait s'installer dans les locaux du Grand Palais. Mais les étudiants et les professeurs de l'U.p.a. 7 ont proposé d'autres locaux, dans Paris. Et moins chers. En particulier un immeuble rue du Renard, près de Beaubourg, que l'U.p.a. 9 est déjà d'accord pour partager. Etonné par la mobilisation, le directeur de l'Architecture a fait un peu marche arrière, promettant de proposer un autre lieu d'accueil. Mais le Pouvoir acceptera-t-il, en cédant, de créer un précédent ?



Frédéric Jalton, Claude Estier, Gilbert Belin et Siméon Salpétrier.

Le P.s. aux Antilles

Représentant personnellement François Mitterrand, qui avait dû ajourner son voyage en raison des obligations de la campagne électorale, Claude Estier vient de séjourner pendant une semaine aux Antilles. En compagnie de Frédéric Jalton, ancien député de la Guadeloupe, secrétaire fédéral, maire des Abymes, il a tenu un grand meeting dans cette commune qui est la plus peuplée de l'île. Il a, d'autre part, été reçu par plusieurs municipalités — dont celles de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre, dirigées par le Parti communiste guadeloupéen.

A la Martinique, où il a été accueilli par Siméon Salpétrier, secrétaire fédéral, Claude Estier a tenu deux meetings à Trinité et au François et a été reçu par le conseil municipal de Fort-de-France, dont le maire est Aimé Césaire, député apparenté au groupe socialiste.

Au cours de toutes ces rencontres, Claude Estier, qui était accompagné de Gilbert Belin, sénateur du Puy-de-Dôme et responsable des problèmes des Dom-Tom au Sénat, a exposé la position du P.s., qui — dans le cadre de la République française — entend reconnaître le droit à la différence des populations des départements d'outre-mer par des institutions appropriées brisant les structures coloniales dont ces populations sont victimes.

A noter que les diverses manifestations qui ont marqué le séjour des deux représentants du P.s. ont permis de briser le mur du silence qui entoure généralement l'action des socialistes antillais. La radio, la télévision et même le journal d'Hersant « France Antilles » ont consacré des comptes rendus détaillés et à peu près objectifs à ce voyage qui a contribué à attirer l'attention des Antillais sur le fait que Frédéric Jalton figure sur la liste socialiste en bonne position pour être leur porte-parole à l'Assemblée de Strasbourg.



changer la vie sociale

Autopsie du fonctionnariat

Un revenu supplémentaire de 60 000 francs par an, pudiquement baptisé « prime » — de fonction, de risque, ou d'autre chose —, les hauts fonctionnaires de l'administration ne sont pas à plaindre : 760 d'entre eux ont perçu, durant l'année 1978, cette coquette somme en plus de leur traitement officiel.

L'Union des fonctionnaires C.f.d.t. vient de rendre publique une longue enquête menée auprès de ses adhérents dans six ministères : les Finances, l'Equipement, la Justice, l'Education, l'Intérieur et la Défense. Un échantillon plus que large, puisque ces six administrations emploient les trois quarts des deux millions et demi des fonctionnaires français.

Comment sont-ils payés ? D'abord, par un traitement, calculé sur la base d'un indice (critère : le niveau de diplôme). Ensuite, par des primes, prenant en compte la pénibilité du travail, les risques corporels ou financiers. Au total, une masse budgétaire de 200 milliards de francs, dont un dixième est constitué de primes... ou de suppléments plus ou moins occultes.

Par exemple, dans la catégorie la plus élevée (A), 300 000 agents de l'Education (près d'un tiers des effectifs) touchent une prime inférieure à 2 500 francs par an. A cela, rien de scandaleux, certes. Mais, en menant l'enquête, la C.f.d.t. a découvert des chiffres explosifs.

Cinq cents hauts fonctionnaires des Finances (directeurs départementaux des Impôts ou des Douanes, trésoriers-payeurs généraux), 240 de leurs homologues du ministère de l'Equipement, ont, pour l'année 1978, empoché plus de 60 000 francs, en plus de leur traitement... un petit bonus de 5 000 francs mensuels. Dans la tranche du dessous (entre 40 000 et 60 000 francs de suppléments annuels), 1 500 salariés des Finances, 480 de l'Equipement, 320 de la Justice, 30 de l'Education... A eux seuls, 2 000 fonctionnaires des Finances du haut de l'échelon ont perçu 40 000 francs.

A l'origine de ce système, une « justification » : éviter la fuite des cerveaux vers un secteur privé mieux payé. Revaloriser les traitements serait évidemment trop simple... et surtout trop coûteux, puisqu'il faudrait alors revoir, de bas en haut, toute la grille des salaires. D'où ce système du « secret ».

Une bombe qui vient d'exploser au moment même où les négociations reprennent entre gouvernement et fédérations syndicales de fonctionnaires...

Un patronat d'acier pour le carton

« Les atteintes à toutes les libertés — et aux libertés syndicales, en particulier —, c'est au niveau de la France et du monde entier qu'il faut les dénoncer. » Cette opinion de Bernard Seux, premier adjoint P.s. à Béthune (Pas-de-Calais), ne fait que résumer la position de la municipalité conduite par le député et maire socialiste Jacques Mellick.

Les atteintes aux libertés syndicales, à Béthune, on sait ce que cela signifie. A quelques kilomètres au nord de la ville, à Lestrem, les cartonneries Leleu sont désormais tristement célèbres en la matière.

Il y a juste un an, en juin 1978, le P.-d.g. des cartonneries était condamné par le tribunal de grande instance de Béthune. La violation du droit syndical dans l'entreprise, l'entrave au fonctionnement du comité d'entreprise étaient si systématiques, le licenciement abusif de deux délégués C.g.t. si manifeste et le refus de les réintégrer si catégorique, malgré l'ordonnance du tribunal, que le juge a estimé de son devoir de sévir : un an de prison ferme pour obliger ce patron hors la loi à ne pas le rester.

La prison n'est pas faite pour les patrons : six jours plus tard, le P.-d.g. des cartonneries était libéré. Et il recevait l'appui du ministère du Travail pour mieux liquider les deux délégués Roland Douez et Christian Jolie.

Ces deux syndicalistes ont dû attendre le 31 mai dernier pour que la justice statue enfin sur leur sort. Pendant ce temps naturellement, le syndicat patronal, solidaire du P.-d.g. condamné, refusait de convoquait la commission paritaire de conciliation. Moyennant quoi, malgré leur bon droit, les deux délégués ont déjà passé une année au chômage forcé.

Aussi, pour faire triompher la justice, ne se sont-ils pas présentés seuls, le 31 mai, devant la cour d'appel de Douai. Les représentants de quatorze organisations démocratiques étaient à leurs côtés. Ce jour-là, devant le tribunal, la Fédération C.g.t. du papier-carton s'est retrouvée au coude à coude avec les unions régionales C.g.t., C.f.d.t. et Fen du Nord-Pas-de-Calais, les partis de gauche et les organisations de défense des droits de l'homme.

Le tribunal a décidé de remettre son jugement à quinzaine.

La Justice donne raison aux « occupantes »

C'est rare. Très rare. Mais il arrive que des tribunaux donnent raison aux travailleurs contre les patrons. C'est ce que vient de faire la cour d'appel de Rennes.

En août dernier, les tribunaux s'étaient montrés, comme à l'ordinaire, moins cléments. Les 170 ouvrières de la Compagnie bretonne de prêt-à-porter (à (Châteaubriant, en Loire-Atlantique), qui occupaient leur usine, devaient évacuer les lieux. Et elles étaient condamnées à une astreinte de 150 francs par jour de retard (l'astreinte, sorte d'amende, est utilisée par un tribunal pour obliger un justiciable à s'exécuter).

Les occupantes ont fait appel. Elles viennent d'obtenir satisfaction : la cour d'appel de Rennes a estimé que les exigences du syndic et de l'employeur à l'encontre des ouvrières étaient irrecevables. En conséquence, les juges ont annulé la précédente décision. Un fait important dans la jurisprudence en matière d'occupation d'entreprises.

Jamais deux sans trois

Un peu plus modeste que le premier, plus ambitieux que le deuxième, voilà le troisième Pacte pour l'emploi des jeunes.

Premier Pacte : en 1977. Les élections législatives de 1978 sont proches. Le gouvernement met le paquet : 7 milliards. Le ministre du Travail de l'époque, Christian Beullac, n'hésite pas à qualifier son projet de « révolutionnaire ». En toute simplicité. Le C.n.p.f. apprécie, évidemment, et offre 500 000 places aux jeunes. Ni salaire ni charges sociales : qui dit mieux ?

Deuxième Pacte : au printemps de 1978. Les élections sont passées. L'addition a été lourde. L'Etat débloque 2,5 milliards, escomptant offrir ainsi 400 000 postes. Les patrons boudent : 260 000 jeunes seulement pénètrent — momentanément et toujours sans garantie d'emploi — sur le marché du travail. Pourtant, Robert Boulin — avant, il faut le dire, ces résultats catastrophiques ! — voyait dans ce pacte un moyen « de résoudre les problèmes structurels qui se posent aux jeunes ». Quand on sait ce que l'on offre aux stagiaires Barre (voir « l'Unité » n° 337 : « l'Edifiant Journal de bord d'un stagiaire Barre à Lyon »), on se demande vraiment comment le ministre du Travail a pu, un seul instant, penser résorber le chômage des jeunes par ces mesures.

Troisième Pacte : la semaine passée. De nouveau une période électorale (élections européennes et présidentielles à l'horizon) : 4 milliards sur un plateau pour le patronat. Dans ce contexte, les autorités se gardent bien de parler du déficit de la Sécurité sociale que ces mesures ne vont pas arranger. Quant à l'habitude d'employer des jeunes ou des femmes pour une durée déterminée sans leur offrir aucune garantie, les chefs d'entreprise la prennent à la vitesse grand V.

A la fin de ce nouveau pacte, d'ici trois ans, tout laisse à penser que le contrat temporaire pour les jeunes — et les moins jeunes — sera entré dans les mœurs. De rudes bagarres en perspective : syndicats et partis de gauche ne veulent pas que soient contournées, par ce biais, toutes les lois qui protègent les travailleurs.

La lutte des parias de la C.a.n.s.s.m.

A la Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines (C.a.n.s.s.m.), qui gère, sous tutelle ministérielle, le régime spécial accordé aux mineurs, la direction peut se vanter d'avoir conquis ses galons de patron de choc.

Cette caisse, établissement

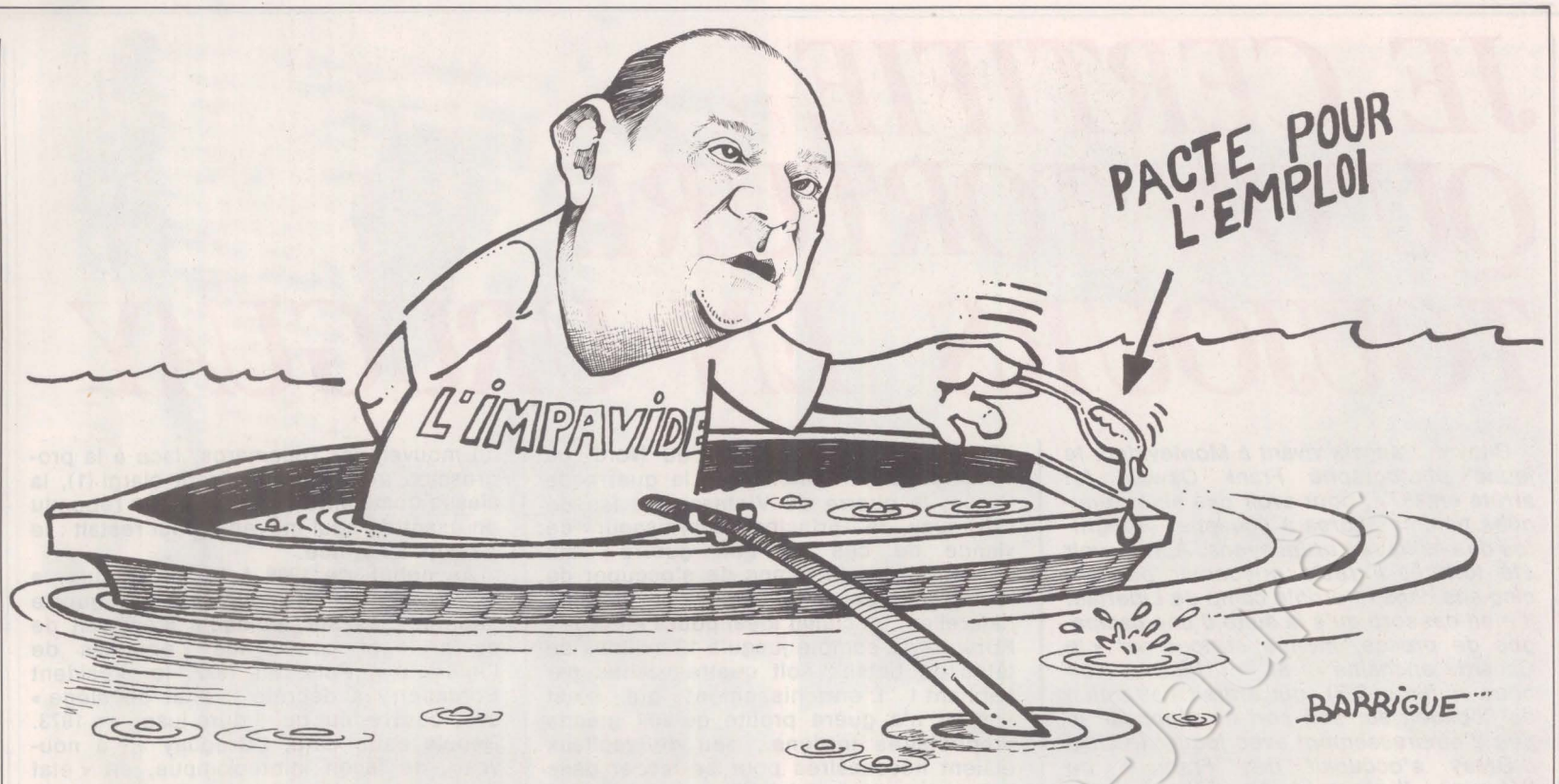

privé, emploie 630 salariés, dont la plupart bénéficient d'un statut proche de celui de la Fonction publique. D'autres, en revanche — 280 environ —, sont considérés comme des contractuels et n'ont droit à rien. Parmi eux, vingt femmes de ménage dont les salaires ne figuraient nulle part sauf dans la rubrique des frais de matériel, entre les dépenses de serpillières et de poudre à récurer (voir « l'Unité » n° 284, du 24 février 1978).

Moyennant quoi, ces vingt femmes — outre le fait qu'elles étaient condamnées, à vie, à gagner le Smic — n'étaient représentées et ne pouvaient voter dans aucun organisme paritaire de l'établissement. Et, comble pour un organisme social, elles ne pouvaient bénéficier d'aucun des avantages sociaux.

Soucieuse de défendre les droits de ces femmes, la C.f.d.t. s'est d'abord adressée au ministère du Travail. Pierre Cabannes, maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur des Relations du Travail, rappelait lui-même, en juillet 1977, que la convention collective s'applique à tous les salariés d'une entreprise, citant les articles du Code du travail à l'appui de ses affirmations.

Forte de cette réponse, la C.f.d.t. revendiquait donc à maintes reprises le statut de la caisse pour les femmes de ménage et, au moins, les avantages sociaux et le droit de voter pour les élections du personnel. En vain. Jean Laurain, député socialiste, posait à l'époque une question écrite à Simone Veil. Cette dernière a affirmé n'avoir « ...aucunement l'intentionce d'intervenir dans une affaire qui ne met pas en cause l'application des législations et une réglementation dont elle a la charge » (sic ! *Cf.* « J.o. » n° 106, du 2 12 78). Le ministre de la Santé ne prit même pas la peine d'alerter le garde des Sceaux.

La C.f.d.t., soucieuse de mettre fin à une pratique manifestement irrégulière, a saisi l'occasion d'un procès concernant le renouvellement du comité technique paritaire pour alerter la cour d'appel de Paris. Par un arrêt du 8 janvier 1979, le tribunal décidait que « l'ensemble des personnels » devait être électeur. Malgré ce verdict, la direction empêchait les salariés les plus modestes, dont les femmes de ménage, de voter.

Mais, cette fois, l'intégration des femmes de ménage dans les personnels de la C.a.n.s.s.m. devenait inévitable. La direction a utilisé les grands moyens : contournant la loi, elle a tout simplement transféré ses vingt femmes de ménage à une entreprise de nettoyage. Trafic de main-d'œuvre, dit l'article L 125 1 du Code du travail. Alertée, l'Inspection du travail, en mai dernier, était très claire : « Le transfert des femmes de ménage à une entreprise de prestation de services laisse entier le problème de droit posé pour les catégories non statutaires », écrivait l'inspecteur. Et il ajoutait : « Nous ne pouvons qu'émettre des doutes sur le caractère licite de l'opération, qui aboutit vraisemblablement à une opération de « fourniture de main-d'œuvre » dont la Caisse est utilisatrice, et qui ne s'est réalisée que dans le but clairement exprimé d'éluder l'application des dispositions de la loi. »

Cette même constatation était faite par le président des référés du tribunal de grande instance de Paris.

Acculée, la direction joue sa dernière carte : faire croire à l'ensemble des salariés — menacés par ailleurs, d'un transfert dans le Nord — que l'application de la loi pour les femmes de ménage mettrait en cause le statut des titulaires et des auxiliaires. « Absolument faux, bien entendu, rétorque Yvonne Alessandri, déléguée C.f.d.t.. N'importe quel juriste du travail pourra le confirmer. » Cela n'empêche pas certains, à la C.a.n.s.s.m., de conseiller aux femmes de ménage de ne pas revendiquer pour leurs droits. Mais ces dernières continuent leur lutte, confortées par la position des fédérations de fonctionnaires, qui réclament toutes la compétence des comités paritaires pour tous les personnels d'une entreprise, titulaires ou non.

La direction, pour le moment, tente des manœuvres de division pour isoler les vingt travailleuses. Dans ce conflit pour l'égalité et la légalité, le Parti socialiste, par l'intermédiaire de Jean Laurain, apporte son soutien aux femmes de ménage que la C.a.n.s.s.m. essaie de brader.

La Bonneterie cévenole se bat pour vivre

Depuis plus d'un mois maintenant les employés de la Bonneterie cévenole, à Grange-lès-Valence, en Ardèche, luttent pour sauver leur emploi.

La Bonneterie cévenole, qui veut licencier deux cents personnes — presque la moitié des effectifs —, « est une des rares entreprises de notre commune, et c'est ce qui est dramatique », expliques Yves Jouvet, secrétaire de la section locale du P.s. Déjà, plusieurs « charrettes » ont eu lieu : 465 salariés en 1975, 403 en mars 1979. A la fin d'avril, le comité d'entreprise est informé de l'intention de la direction de licencier 200 personnes, dont 90 à partir du 1er mai. Prétextes invoqués : les événements d'Iran et la concurrence sud-coréenne !

En fait, comme beaucoup, la société cherche à fermer ses portes en France pour s'implanter dans des pays où la main-d'œuvre est meilleur marché. Robert Charra, conseiller général du canton, a alerté les pouvoirs publics et demandé au préfet la réunion d'une table ronde. Les socialistes luttent au coude à coude avec la C.g.t., qui vient de créer une section syndicale dans l'entreprise.

Une lutte qui dépasse le cadre de la seule Bonneterie cévenole. Aucun espoir de reclassement dans les environs. L'Ardèche a le triste privilège d'être en tête de liste du chômage de la région Rhône-Alpes. C'est là qu'on trouve le plus grand nombre de chômeurs par rapport à la population : 6 200 demandeurs d'emploi au début de 1979. Une augmentation de 20 % en un an !

JE CERTIFIE QU'ON TORTURE TOUJOURS EN URUGUAY

Citoyen français vivant à Montevideo, le jeune photographe Frank Oswald fut arrêté en 1973 ; pour avoir osé aider quelques hommes libres à échapper aux griffes des militaires uruguayens. Après avoir été torturé, il resta prisonnier pendant cinq ans dans l'horrible camp de Libertad. Il n'en est sorti qu'à la suite d'une campagne de presse, menée surtout par « le Canard enchaîné » et « l'Unité » (voir notre numéro 325), qui attirait l'attention de l'opinion sur son sort et dénonçait le peu d'empressement avec lequel le Quai d'Orsay s'occupait des Français de l'étranger. Il n'a remis le pied sur le sol français que le 7 avril dernier. Il a laissé à Libertad un autre Français, Charles Serralta (voir notre numéro 334) et des centaines d'Uruguayens. Il a laissé de l'autre côté de l'Océan une terre ensanglantée, un peuple martyr pour lesquels il entend continuer à se battre.

JEAN-PAUL LIEGEOIS

par Frank Oswald

JE viens d'arriver d'Uruguay. J'ai quitté le pénitencier de Libertad après y avoir passé cinq ans. La construction de Libertad avait commencé en 1933, mais n'avait jamais été achevée. Il a fallu que la dictature s'abatte sur le pays pour que les travaux soient terminés et ce sinistre lieu « inauguré » en 1972. Libertad « accueille » en permanence 1 350 prisonniers. Il n'y en a pas un de moins depuis mon départ : chaque libéré est remplacé par un nouvel arrivant. Les geôles uruguayennes — pénitenciers ou casernes — ne désemplissent pas depuis 1972.

Un petit pays de 2 800 000 habitants, entre Argentine et Brésil : l'Uruguay. On l'appela longtemps « la Suisse de l'Amérique latine ». C'était alors un pays démocratique, d'un haut niveau culturel. La journée de travail de huit heures y fut instaurée avant même d'être revendiquée dans certains pays européens. C'était le temps où les dictatures centre-américaines se nommaient déjà Nicaragua, Honduras, Haïti... Aujourd'hui, les dictatures sont également chilienne, argentine et uruguayenne, tout aussi sanglantes que les précédentes. Le sang coule plus ou moins, selon les pays et selon les époques, mais l'essentiel demeure : l'Amérique latine est utilisée par les pays industrialisés comme un immense réservoir de matières premières. Peu leur importe de quel prix les peuples latino-américains paient cette « vision du monde ».

Les pays industrialisés se servent : le cuivre chilien, l'étain bolivien, l'or, l'argent et les métaux péruviens, la viande et le blé argentins, les pétroles mexicain et vénézuélien, la viande et la laine uruguayennes. Toute l'économie de l'Uruguay a été organisée autour des besoins de guerre ou d'après-guerre de l'Europe et de l'Amérique du Nord. La Seconde Guerre mondiale, la guerre de Corée, la guerre du Vietnam ont fait de l'Uruguay le principal fournisseur de viande de ces « va-t-en guerre » qui n'avaient plus le temps de s'occuper de leurs troupeaux. D'immenses prairies naturelles, un climat idéal pour l'élevage : l'Uruguay a compté jusqu'à 12 millions de têtes de bétail ; soit quatre vaches par habitant ! L'enrichissement qui s'est ensuivi n'a guère profité qu'aux grands propriétaires terriens : peu de capitaux étaient nécessaires pour se lancer dans l'élevage, et des bénéfices exorbitants étaient assurés ; les propriétaires se livrèrent à une lutte acharnée pour s'approprier le sol. Résultat : 4 % des propriétaires se partagent jusqu'à nouvel ordre 60 % des terres uruguayennes.

Mais, avec la fin des guerres coloniales ou impérialistes, l'ordre du monde a changé. Les besoins des pays industrialisés aussi. Les Etats-Unis ont maintenant du mal à vendre ce qu'ils produisent. L'Europe consomme sa propre viande. Le cheptel bovin uruguayen est descendu à 8 millions de têtes. Le niveau technique actuel de l'Uruguay ne permet pas d'envisager la mise en route de cultures intensives sur des centaines de milliers d'hectares. Mais il serait urgent de développer dès à présent une agriculture variée dans le cadre d'exploitations agricoles de dimensions moyennes. Il serait urgent que l'Uruguay commence à produire toutes les denrées agricoles dont il a besoin. De même qu'il serait vital que le pays développe sa propre industrie au lieu de s'endetter en important des produits manufacturés. Mais cela reviendrait à s'opposer aux intérêts de l'oligarchie qui, enrichie hier par l'élevage, contrôle aujourd'hui les frigorifiques, les banques et tout l'arsenal de la spéculation.

Une oligarchie qui refuse de faire évoluer l'économie du pays, le transfert progressif des richesses aux mains du capital étranger, les quelques petites usines qui existaient qui ferment peu à peu, un peuple qui a faim et qui manque de tout, une scolarisation et un système d'enseignement qui ne débouchent sur aucun emploi, une augmentation galopante du nombre des marginaux : tout cela, s'ajoutant et se multipliant, a fait naître une opposition de plus en plus forte et de plus en plus violente au régime « démocratique » de l'Uruguay. Face à cette montée des protestations et des mécontentements, face à l'impact grandissant du mouvement Tupamaros, face à la progression électorale du Front élargi (1), la classe dominante uruguayenne a répondu en usant du seul moyen qui lui restait : le recours à l'armée.

Au début, de 1968 à 1972, l'Uruguay a vécu en « état de guerre », de guerre interne, bien sûr, puisqu'il s'agissait de se protéger contre les « ennemis de l'intérieur ». Puis, en 1972, le président Bordaberry a décrété l'« état de siège » avec couvre-feu, qui a duré jusqu'en 1973. Depuis cette date, l'Uruguay vit à nouveau, de façon ininterrompue, en « état de guerre ». La période de l'« état de siège » s'est traduite par l'assassinat de dizaines de militants syndicaux et politiques, par l'arrestation de trois mille Tupamaros. Et, en 1973, l'armée, hypocritement restée dans la coulisse depuis 1968, s'est très officiellement emparée du pouvoir. Le coup d'Etat s'est produit le 27 juin 1973 : il y aura bientôt six ans...

En six années, l'armée uruguayenne a « œuvré » efficacement. Elle a dissous le Parlement, tous les partis politiques et la Centrale nationale des travailleurs. Elle s'est installée physiquement à l'Université et à désormais la haute main sur le contenu et l'organisation de l'enseignement. Elle a instauré une censure totale sur la presse : seules quelques publications à sa botte sont autorisées ; toutes les autres ont été tout simplement supprimées. Elle a procédé à une répression culturelle féroce : intellectuels arrêtés, librairies et bibliothèques épurées, livres interdits ou brûlés, théâtres et cinémas fermés, certains prénoms et certains mots proscrits (les Tupamaros, par exemple, sont désormais appelés les Innommables)...

La plupart des lois sociales votées pendant la période démocratique ont été abrogées, officiellement ou de facto. Officiellement : le treizième mois. De facto : les fonds pour la retraite ou pour l'éducation technique. A chaque fois, les militaires ont commis tranquillement un hold-up : un camion est arrivé et des soldats en armes ont « réquisitionné » les fonds contenus dans les coffres de ces organismes publics. Il n'est évidemment plus question, on s'en doute, de parler du droit de grève ni même du droit de se syndiquer (puisqu'il n'y a plus de syndicat !). Le droit de réunion n'existe plus : il est désormais illégal de former des groupes de plus de quatre personnes.

La répression politique est de très loin la plus meurtrière. Pour y échapper, de 500 000 à 700 000 Uruguayens ont dû s'exiler. En dix ans, des centaines de militants ont été assassinés : morts sous la torture ou portés « disparus ». Les enfants de certains d'entre eux ont également « disparu » : ils ont discrètement été adoptés par des militaires. En 1979, l'Uruguay compte encore plus de quatre mille



Le supplice du « Drapeau ».

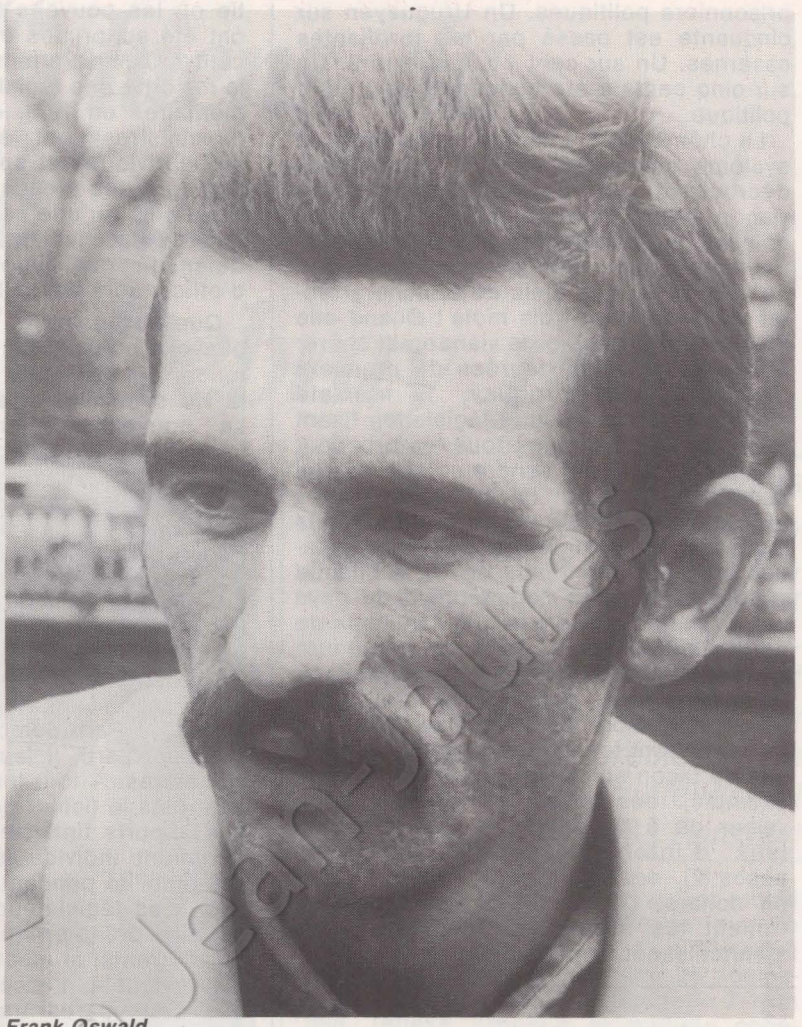

Frank Oswald.



Le supplice du « Chevalet ».

prisonniers politiques. Un Uruguayen sur cinquante est passé par les terrifiantes casernes. Un sur cent y a été torturé. Un sur cinq cents a été condamné pour délit politique.

Le chômage et la misère parachèvent le système dictatorial. Quand les militaires décrochent un nouveau marché de viande, pour l'honorer dans les délais ils doivent supprimer la distribution intérieure pendant une période indéterminée : on a vu des étals de bouchers rester vides pendant trois mois ! Quand elle n'est pas introuvable, la viande est chère. Comme toutes les denrées de première nécessité : en Uruguay, il n'existe aucune taxation, aucune législation fixant les tarifs des produits ; tous les prix sont libres. Chacun peut vendre ce que bon lui semble au prix qui lui convient. Toutes les combines, toutes les corruptions, tous les marchés noirs sont possibles. L'inflation s'en ressent : plus de 60 % chaque année. La balance commerciale du pays est en déficit chronique : 36,7 millions de dollars actuellement. La dette extérieure vient d'atteindre 1 600 millions de dollars. Pour faire face, pour garder une apparence d'équilibre au budget de l'Etat, les militaires font fonctionner la planche à billets de façon suicidaire : ils émettent, par exemple, des bons du Trésor d'une valeur de 5 000 dollars et affectés d'un taux d'intérêt de 15 % ; émis en pesos (2), ces bons sont remboursables en dollars. Les banques étrangères se frottent les mains : par ce biais, elles s'enrichissent sans risques.

Visages d'anges et besogne de bourreaux

Pendant que l'oligarchie parle en dollars, le peuple doit se contenter de quelques pesos. Un général uruguayen gagne 13 millions de pesos par mois. Un soldat en gagne 800 000. Un professeur n'en gagne que 700 000 et un travailleur 400 000. Cette « nouvelle hiérarchie » sociale ne peut qu'alimenter la révolte d'un peuple qui survit plus qu'il ne vit. Malgré tout ce qu'il a subi et subit encore, le peuple uruguayen n'a pas été abattu par la dictature. En 1973, en réponse au coup d'Etat des militaires, les travailleurs uruguayens ont mené une grève nationale de quinze jours. Plus tard, ils ont fait échec à la mise en place d'un syndicalisme « jaune » par la dictature. Aujourd'hui, la Centrale nationale des travailleurs continue la lutte dans la clandestinité. Des organisations politiques se reconstituent, illégalement sur le sol uruguayen, ouvertement en exil. Des tracts sont régulièrement distribués dans les centres des villes. Des inscriptions murales antifascites fleurissent un peu partout. Ces actes demandent beaucoup de courage et la complicité active du peuple. Ils prouvent que la dictature a bien réussi à faire l'unanimité en six ans : contre elle.

Les militaires parlent, depuis quelque temps, d'un retour à la normale, à la démocratie. Ils l'annoncent pour 1981. De quelle « démocratie » s'agit-il ? De celle qui a consisté à remplacer, en 1976, un fantoche par un autre : le président Bordaberry par le président Aparicio Mendez ? Qui peut croire les militaires quand on considère le fonctionnement actuel des institutions et celui qu'ils envisagent pour l'avenir ? Qu'est-ce qu'une démocratie où les pouvoirs législatif et judiciaire ont été supprimés ou annexés par l'exécutif ? Car le Parlement n'existe plus. Et la majorité des législateurs (encore parlementaires en 1973, ex-parlementaires ou ex-ministres) ont été privés de leurs droits civiques et spoliés de leurs biens. Car, lors des procès politiques, la justice n'est plus qu'une parodie : aucun civil du côté de l'accusation, aucun du côté de la défense ; tous, juges et avocats commis d'office, sont des militaires.

Que proposent les militaires uruguayens pour 1981 ? Une nouvelle Constitution, qui donnerait un nouveau statut à la vie syndicale et aux partis politiques. La nouvelle réglementation syndicale imposerait l'existence d'un immense fichier des syndiqués et institutionnaliserait dans les textes la suppression du droit de grève, comme l'avait fait, sous Pétain, la Charte du Travail. Les partis politiques ne seraient pas mieux traités. Seraient interdits : les partis « marxistes », les partis ayant par le passé conclu une alliance avec un ou des partis « marxistes », les partis rattachés à une organisation internationale (donc, entre autres, le Parti démocrate-chrétien). Pour créer un parti, il faudrait présenter 8 000 signatures. A tout instant, pourraient être contrôlés le fichier des adhérents et celui des apports financiers (les dons, obligatoirement individuels, devant figurer en comptabilité pendant une période de cinq ans). Les législateurs qui ont été privés de leurs droits civiques ne pourraient être ni adhérents, ni électeurs, ni éligibles. Ce qui revient à n'accepter que l'existence des deux partis traditionnels de droite qu'on appelle « les Rouges » et « les Blancs ».

La nouvelle Constitution prévoit que « les Rouges » et « les Blancs » devront s'entendre pour désigner un candidat commun à l'élection présidentielle de 1981. Que vaudraient des élections ainsi « organisées » ? En fait, les militaires souhaiteraient seulement rendre un semblant de crédibilité et d'apparente légalité à leur régime, dans le seul dessein de rallier à la dictature une partie de la bourgeoisie nationale qui pense qu'on est allé « un peu trop loin » et tous les officiers qui préfèreraient avoir quelques garanties sur la légitimité de leurs actes. Bref, les militaires uruguayens aimeraient bien se refaire à bon compte des visages d'anges... tout en continuant leur sale besogne de bourreaux.

Malheureusement pour eux, cela se sait de plus en plus à travers le monde qu'ils ne respectent même pas les plus élémentaires droits de l'homme. On a pu voir, à l'occasion de ma libération, ce que vaut leur parole. Ils avaient fait annoncer à grand fracas, par la « presse » uruguayenne à leur solde, que Charles Serralta et moi serions expulsés en même temps. En faisant écho à cette promesse, une partie de la presse française a été bernée. Certains milieux politiques français n'ont pas été moins dupes. A moins qu'ils n'aient été complices... Les militaires uruguayens ont joué sur la double nationalité de Charles Serralta pour commettre une forfaiture de plus : ils ont laissé croire pendant quelques jours à une famille qu'elle allait enfin revoir son fils libre. C'est d'autant plus abominable que les chefs d'accusation retenus contre Charles sont moins graves que les miens. C'est d'autant plus injuste qu'à la date du procès il avait accompli une plus grande partie de sa peine que moi : sept années d'emprisonnement sur dix pour lui, contre seulement cinq sur neuf pour ce qui me concerne.

L'horreur règne à Montevideo et dans tout le pays. L'amiral Marquez, le patron de la Marine uruguayenne, est venu en France en mai 1979 pour acheter quelques vedettes bien armées. A cette occasion, il a déclaré : « On ne torture pas tout le monde en Uruguay. » Bien sûr, les tortionnaires ne sont pas torturés ! Encore que cela soit relatif : un tortionnaire devient très vite un psychopathe, donc, lui aussi, un « torturé »...

On torture toujours en Uruguay. On pend les prisonniers par les membres. On les brûle avec des cigarettes. On les passe à l'électricité. On leur introduit des manches à balai ou des goulots de bouteille dans l'anus et, ce faisant, on leur déchire les intestins. Ceux qui viennent des casernes et sont « installés » à Libertad arrivent les chevilles et les poignets couverts de plaies ou de cicatrices ; ils ont souvent le périnée ouvert après avoir subi le supplice du tréteau (3). Les années passent. Les nerfs s'usent autant que les corps. La destruction physique et psychique fonctionne à grand rendement.

Les maladies se multiplient : ulcères, diarrhées chroniques, asthme, ennuis gastriques et biliaires, décalcification, affections vertébrales, vieillissement prématuré, etc. Si un prisonnier est libéré « pour cause de maladie », on peut être sûr qu'il n'a plus beaucoup de jours à vivre. Les médicaments manquent souvent. L'hôpital est toujours à cinquante kilomètres : on peut facilement mourir d'une appendicite, plus sûrement encore d'un accident cardiaque.

Tout est fait pour avilir et détruire les hommes. Le pire a sans doute été atteint avec le cas des « neuf otages nationaux » (4). Depuis six ans, on les traîne de caserne en caserne. On les change de lieu tous les trois mois, pour qu'ils n'aient aucun contact prolongé avec leurs gardiens. On les fait vivre dans des conditions infra-humaines : dans des cages, dans des puits ou dans des niches, où on leur jette leur nourriture. C'est peu de dire qu'ils vont mal — et psychiquement et physiquement. Ils ont perdu leurs dents. Ils ont tous les cheveux blancs. Ceux qui ont ordonné cela siègent en toute impunité à l'Onu, sous le drapeau de l'Uruguay, trouvent des démocraties pour leur vendre des armes et parlent eux-mêmes de... rétablir la démocratie à Montevideo.

Ils torturent à titre préventif

Le système est à ce point sadique que les gardiens viennent faire parapher par les prisonniers le rapport motivant chacune de leurs punitions. Le système est à ce point absurde que lorsqu'un prisonnier refuse de signer, on le punit alors « pour avoir refusé de signer »... et on lui présente le motif de la nouvelle punition pour qu'il y appose sa signature ! Ces mesquineries sont un excellent révélateur du climat dans lequel doivent vivre tous les Uruguayens. Les pénitenciers ne sont que de petites prisons dans cette grande prison qu'est l'Uruguay.

Pourquoi les prisonniers uruguayens n'ont-ils pas le droit de voir leurs enfants plus de quarante-cinq minutes par mois ? Pourquoi n'ont-ils le droit de recevoir un colis qu'une fois par mois ? Pourquoi, à la

fin d'une visite, ne disposent-ils que d'un carré de 40 cm x 40 cm, découpé dans le verre, pour embrasser leur femme ou un membre de leur famille, pendant qu'un sergent leur hurle dans les oreilles : « La visite est finie, la visite est finie » ? Pourquoi prisonniers et visiteurs ne peuvent-ils se parler que séparés par une vitre et au moyen d'un téléphone ? Pourquoi, dans un pays quadrillé nuit et jour par des patrouilles, garde-t-on des hommes affaiblis et malades à grand renfort de chiens, de mitrailleuses et de miradors ? Pourquoi torture-t-on encore en Uruguay ?

La réponse à toutes ces questions est monstrueuse : les bourreaux uruguayens ne torturent plus pour éliminer des ennemis ou pour se venger ; pour ces tortionnaires, les « menaces intérieures » sont désormais neutralisées ; ils torturent à titre préventif ! Ils torturent pour briser par avance des êtres qui ne manqueraient pas de leur demander des comptes un jour. Ils torturent parce qu'ils ont peur du futur ! Bel aveu : ceux-là mêmes qui se prétendent les maîtres de l'Uruguay doivent concéder qu'ils n'ont pas réussi à tuer le goût et le besoin de liberté chez les Uruguayens ; ils savent que leur défaite est inscrite dans l'Histoire, qu'ils finiront comme Hitler ou Franco. Et le seul moyen qu'ils aient trouvé pour retarder l'échéance, c'est de continuer à torturer. La torture n'est qu'une fuite en avant, un engrenage dans lequel seront broyés les tortionnaires.

Un commandant uruguayen l'a dit crûment : « Puisqu'on ne les a pas tous tués en 1972, il faudra en détruire psychiquement le plus grand nombre possible. » L'article 5 de la Déclaration des droits de l'homme précise : « Nul ne sera soumis à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. » Cet article a été voté à l'Onu par 125 voix, c'est-à-dire à l'unanimité. L'Uruguay l'a donc voté. Or, j'ai moi-même été torturé en Uruguay pendant plusieurs mois. Et je certifie qu'on continue à y torturer. Mais, que les militaires uruguayens le sachent bien : la solidarité et la résistance continuent également.

FRANK OSWALD

(1) Le Front élargi fut une large union électorale de gauche. Il comprenait : le Parti communiste, le Parti socialiste, le Mouvement du 26 mars, le Parti démocrate-chrétien (beaucoup plus progressiste que ses homologues européens), l'Union populaire et certains éléments du Parti « Rouge ». Il se forma au début de 1971 et mena la bataille pour l'élection présidentielle, en novembre 1971, autour du général Seregni, qui est aujourd'hui un des prisonniers de la dictature uruguayenne. Le programme politique du Front élargi et de Seregni prévoyait notamment de rétablir les libertés syndicales et politiques, d'assurer le progrès social, de développer l'industrie, de réformer l'agriculture et de nationaliser les banques. Les comités de base du Front élargi ont continué à agir jusqu'au coup d'Etat de 1973.

(2) Le peso est l'unité monétaire de l'Uruguay. Il faut 8 000 pesos pour obtenir la valeur d'un dollar.

(3) Le supplice du tréteau, aussi appelé le « chevalet » : pendant des heures, le supplicié est assis à cheval sur une barre de fer, il ne peut s'appuyer sur le sol, il a les bras liés l'un à l'autre ; la barre, agitée sans arrêt, lui donne l'impression d'être scié en deux. Ce n'est là qu'une torture parmi d'autres (voir « l'Unité » numéro 325).

(4) Raul Sendic est le plus célèbre de ces « neuf otages » : fondateur du Syndicat des travailleurs de la canne à sucre, il devint l'un des dirigeants tupamaros et dénonça, dès 1961, « la gueule macabre du fascisme » qui menaçait l'Uruguay.

Les "chiens de garde" aboient... Régis Debray passe

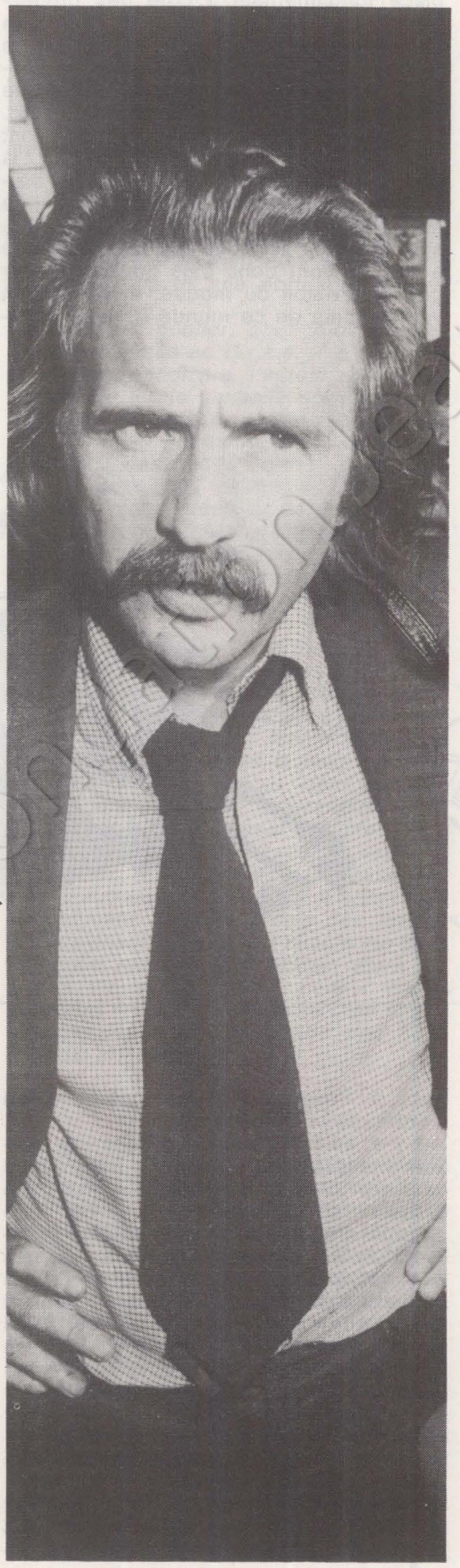

Tout est permis dans les mafias, sauf de briser la loi du silence, c'est-à-dire de les appeler par leur nom. C'est pourtant ce que vient de faire Régis Debray dans son précieux livre sur « le Pouvoir intellectuel en France » (Editions Ramsay)

On le lui pardonnera d'autant moins facilement qu'il refuse de jouer le jeu habituel par où l'on récupère les contestataires en refusant de comparaître à la télévision. Coquetterie ? Non pas, réflexe salutaire et attitude cohérente d'un intellectuel qui a compris et qui démontre qu'y paraître c'est l'approuver quoi qu'on en dise, c'est se déjuger quoi qu'on y dise. En tout cas, avec la télévision que nous avons en France aujourd'hui, où tout est contrôlé par le Pouvoir. La situation est telle que « le rebelle qui a soif de notoriété ne peut se désaltérer sans s'aliéner lui-même ». Il est obligé de parler de son livre pour le vendre c'est-à-dire pour vivre. Et faisons, dans la foulée, justice de l'autre reproche formulé par ses détracteurs, qui se gardent bien de le suivre sur le fond : celui de cracher dans la soupe. Des prix littéraires à la télévision, Régis Debray en effet a pu se chauffer dès sa sortie du sérail (et de prison) à tous les feux de la rampe. Mais que pourrait dire des lois de fonctionnement du sérail celui qui n'aurait pas été élevé en son sein ? Elémentaire, mon cher Pivot ! Réjouissons-nous donc qu'il en sorte, puisqu'il en parle, et profitons-en.

Ce livre devrait être lu (sans rire) par tous ceux qui lisent des livres ou des journaux, qui écoutent la radio ou regardent la télévision, par tous les militants politiques qui découvriront ainsi certains aspects peu connus du pouvoir, des intellectuels, et du pouvoir des intellectuels, par tous ceux qui ont envie de savoir à quelle sauce on leur mange le cerveau. Il a la double vertu de mettre ensemble un grand nombre d'informations éparses et souvent connues des seuls initiés (sur l'audio-visuel, l'Histoire et le fonctionnement de l'intelligentsia française) et de faire du sujet ainsi défini une approche matérialiste puisant ses origines chez Balzac et chez Diderot. C'est celui-ci qui le premier avait « su régler ses lentilles sur les trois côtés de notre problème. A savoir :

1) Les conditions d'existence matérielle de la pensée ;

2) Le produit du travail intellectuel comme marchandise, soumis aux contraintes du marché ;

3) Le rapport organique du producteur intellectuel au champ politique ».

Approche matérialiste d'autant plus nécessaire qu'on a l'habitude de la rejeter ici plus encore que partout ailleurs, sous prétexte qu'il s'agit des choses de l'esprit, n'est-ce pas ! Dans la peur, en fait, qu'elle ne mette à nu les mécanismes et les réalités du principal pilier aujourd'hui de la domination bourgeoise. Cette démarche est la seule susceptible de briser le charme, de rompre avec « l'efficace magie de notre société, qui consiste à tout montrer en sorte que l'absolument visible demeure relativement invisible ».

Mais le principal intérêt d'une approche matérialiste de la question des intellectuels et du Pouvoir est qu'elle permet, grâce au franchissement d'une nouvelle étape dans l'histoire de la communication, de révéler d'une façon irréfutable certains mystères. Par exemple : « L'audio-visuel est aujourd'hui le levier de la trahison (des clercs), parce qu'il est l'instrument principal de la domination ». Cette évidence peut servir à mettre en lumière des choses cachées depuis qu'il y a des intellectuels et des puissants à télévision », indique Debray à titre de symboles...

Le traître Debray ne s'en tient pas là, ce qui serait déjà beaucoup. Consacrant un important chapitre à l'Histoire, il montre que la haute intelligentsia française, après s'être recrutée à l'Université, s'est développée dans le cadre des maisons d'édition pour enfin s'épanouir à la tête des moyens de communication de masse. Multiple drame. « En un siècle, l'intelligentsia française est passée du sacerdoce au hit-parade », une telle évolution ne saurait être neutre. Le tournant est amorcé par le développement des maisons d'édition avec lesquelles on voit les diffuseurs de la pensée acquérir une place fondamentale à côté des producteurs, leurs rapports restant ceux que l'on trouve à l'intérieur d'un cercle de famille. Mais tout se brise avec le passage à l'ère de la communication de masse que Debray fait démarrer en 1968. En effet, les diffuseurs de la pensée sont dissociés des producteurs, « d'où la pirouette dialectique : s'ils sont les maîtres de la pensée des autres, pourquoi ne diffuseraient-ils pas leur propre pensée ?... Ceux qui nous donnent le monde à voir ne vont donc plus nous faire voir que leur vision du monde, et ce sera la vérité ultime de ce monde ». Nous assistons à l'évolution d'une culture sous l'« effet de son propre marché ».

Il y a, en fait, deux livres dans « le Pouvoir intellectuel en France » : l'un, qui lui vaut son titre et dont nous avons parlé jusqu'alors ; et l'autre, qui est une amorce d'un traité de médiologie, autrement dit de la science des médias. Les deux s'emmêlent et ne rendent pas la compréhension toujours aisée. D'autant moins que, bien évidemment, certaines propositions sont avancées et non démontrées par l'auteur qui nous demande de lui faire crédit sur œuvre future. Qu'il nous soit permis d'en tester l'intérêt à propos de ce qu'il dit du journalisme, puisque aussi bien nous avons quelques points de repères.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, « le cycle ouvert par les médias n'annonce pas l'apothéose du journalisme, mais plutôt sa décadence. L'activité de journaliste représente le sommet de la fonction intellectuelle par laquelle l'esprit humain accède à ce que Hegel appelait « la dignité du réel effectif », en s'élevant par degrés de l'abstraction au concret, de l'indéterminé au singulier, c'est-à-dire du creux au plein... Mais en France, aujourd'hui, la base du journalisme (enquêteurs, reporters) est la lie des médias. La « chose elle-même » n'est jamais à l'honneur, il n'est de gloire que du bien dire ». Choisissant le « commentaire de préférence au « compte rendu », notre système met au sommet de la hiérarchie journalistique l'éditorialiste « moraliste de l'actualité dont chacun admet que la fonction ne soit pas d'éclairer les lecteurs sur les tenants et les aboutissants d'une situation, mais sur la position qu'il choisit personnellement d'adopter par rapport à on ne saura jamais exactement quoi »... « Résultat, ceux qui en savent le moins sont ceux qui font le papier ; ceux qui en savent un peu plus se taisent. » Comment échapper à ce système alors que l'« édito » est en outre le meilleur moyen pour une entreprise de presse de faire des économies ?

Nous voici donc entre les mains des « médiocrates » (ceux qui nous gouvernent par l'intermédiaire des moyens de communication de masse) ; or, « la médiocratie est centripète par nature, puisque la rentabilité maximale est dans le juste milieu. Un médiocrate exulte lorsqu'il peut renvoyer dos à dos la gauche et la droite ; c'est son bon de garantie... La France ne veut pas seulement être gouvernée au centre, elle veut être pensée au centre, c'est-à-dire décérébrée ».

Le drame de tout cela, ce qui nous fait attendre le traité de médiologie avec impatience, c'est qu'une telle évolution semble tenir à la nature même des médias. « Les meilleures informations étant, pour les médias, celles qui communiquent le moins, c'est ce qui ne veut rien dire qui s'entend le mieux. » Encore ne s'agit-il là que de l'une des neuf portes que Debray voit ouvertes sur l'enfer. Nous aimerions en savoir plus.

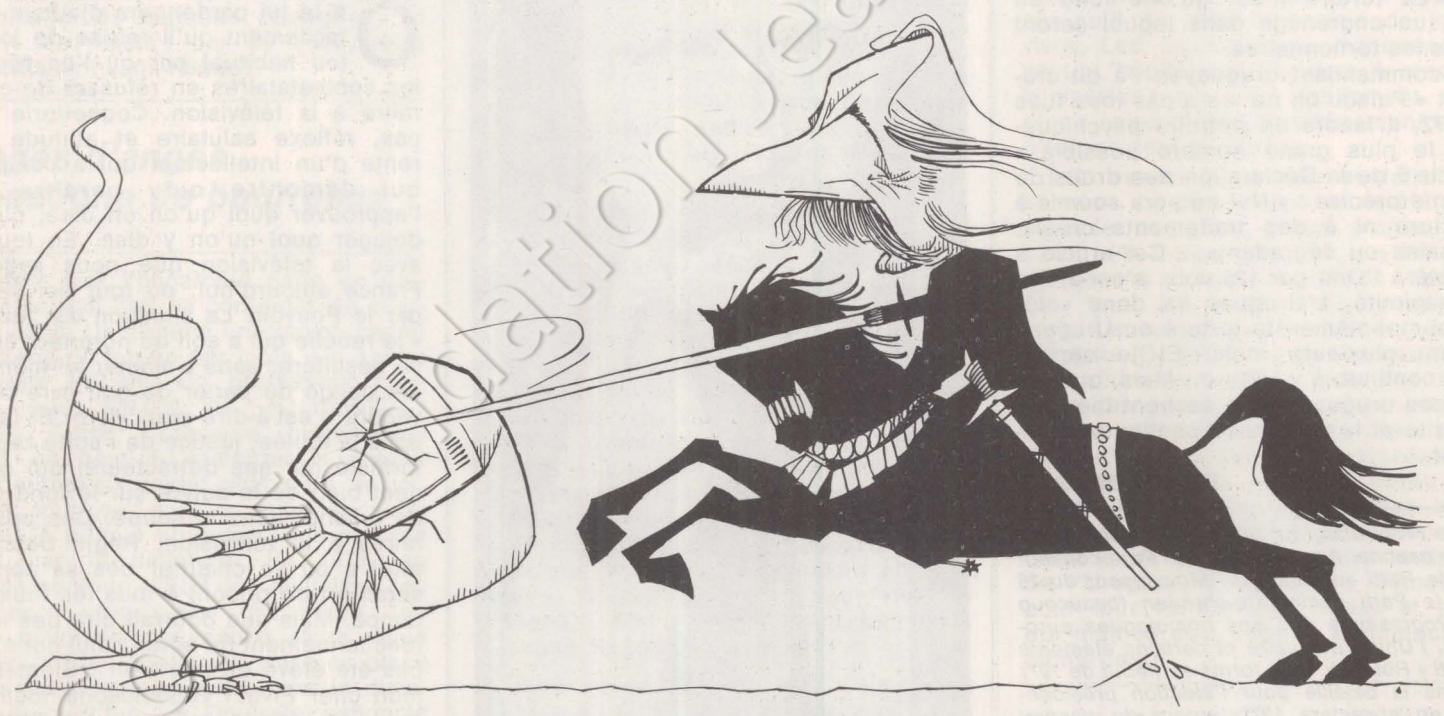

Régis Debray, vu par Solo.

Ce livre intéresse les militants politiques, disions-nous, parce qu'il leur permet de comprendre certains mécanismes essentiels du pouvoir. D'autant plus importants que traditionnellement, dans les périodes de « paix » comme la nôtre, les « appareils idéologiques d'Etat » prennent le relais de la violence physique pour assurer la reproduction du système de domination en place. Il est vital pour les militants de gauche, car il invite à repenser les rapports entre celle-ci et les intellectuels : « Si elle veut encore en avoir quelques-uns à ses côtés, qu'elle commence par se donner un journal à défaut d'une télé ou d'une radio. Si elle veut de « grands intellectuels », qu'elle se donne un grand journal. » Et surtout qu'elle cesse de les prendre au sérieux : l'approche matérialiste montre qu'ils ne sont que des « jouisseurs productifs », « les seuls, avec les artistes, les chanteurs et de rares prostituées nymphomanes, que la société paye pour s'adonner à leur plaisir préféré ». Boulot-dodo et pas de métro. Qu'elle s'en méfie aussi, car « il est plus économique de changer sa façon de penser que sa façon de vivre ».

Plus de passes qu'hier !

Ce livre remarquable a donc le mérite de révéler certaines pratiques douteuses qui ont lieu dans les cuisines de la culture, où l'on voit d'Ormesson, Revel, Daniel et même July s'attacher à gâter la même sauce en parfaite connivence. Nous ne pouvons pourtant être d'accord avec la nostalgie dont fait preuve l'auteur à l'égard des temps splendides où les grands esprits de ce pays se cooptaient au sein de l'Université. Il est certes plus facile de séduire un amateur qu'un professionnel, et une certaine conception élitiste de la qualité en fait les frais, mais le pouvoir des mandarins n'était pas moins issu de celui de la bourgeoisie. Qu'il s'agisse d'une toge ou d'une minijupe, nos intellectuels ont trop tendance à la relever pour se prostituer (l'occupation allemande en a donné une cinglante illustration) ; ceux d'aujourd'hui font plus de passes que ceux d'hier. C'est, hélas ! toute la différence. Et Régis Debray devrait finir de virer sa cuti. Sans doute nous donnera-t-il alors un livre d'accès plus facile, plus dirigé vers ceux qui trouveront le plus d'intérêt à son témoignage, ceux qui sont le plus éloignés du sanctuaire, les seuls dont on puisse espérer qu'un jour ils le violent puis le rasent. On lui sait gré de nous parler d'un milieu que tous ne connaissent pas et qui tient bien des rênes. Mais « Apostrophes » n'est que la partie visible pour Debray de l'iceberg. L'idéologie dominante est mieux inculquée à l'ensemble des Français par une chanson que par un livre, par Michel Sardou que par Bernard-Henri Lévy. C'est cela sans doute qu'il serait le plus utile de démasquer aux yeux du plus grand nombre.

Il reste que cet ouvrage est fondamental, dans la mesure où il permet que s'engage un combat public autour du pouvoir, de la réalité et de la pratique des intellectuels. Dans cette nouvelle bataille d'Hernani, il faut choisir son camp, ce que nous faisons sans hésiter et... sans croire un instant, comme le font trop souvent nos confrères, qu'un article puisse être plus important qu'un livre. Alors... lisez-le.

FRANCIS PISANI

De la sexualité en régime totalitaire

Mikhaïl Stern était chef de clinique au centre médical endocrinologique de Vinnitsa, en Ukraine. En 1974, après un procès qui tenait de la mascarade, il fut condamné à huit ans de travaux forcés. A la suite d'une campagne internationale d'opinion en sa faveur, animée pas ses deux fils — et en France par Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre —, il fut relâché en mai 1977.

Il vit actuellement aux Pays-Bas et enseignera sous peu à l'Université. Un Institut médical portant son nom et qu'il dirigera va ouvrir ses portes à Amsterdam.

Il vient de publier, chez Albin-Michel, « la Vie sexuelle en U.r.s.s. ». A partir de sa pratique médicale, l'auteur dresse un tableau de la vie sexuelle soviétique : la sexualité normale et pathologique, celle des hommes libres comme celle des détenus, celle des gens ordinaires comme celle des privilégiés. Il aborde sous un angle tout à fait original ce monde secret qu'est l'immense Union soviétique et dont les étrangers ne peuvent découvrir, lorsqu'ils s'y rendent, que ce que la propagande officielle laisse voir.

A plus forte raison sur tout ce qui se rapporte au sexe et qui est en U.r.s.s. sujet tabou : « Si le lecteur avait pu assister à mes consultations, il n'aurait pas manqué de s'étonner. Même avec une bonne connaissance de la langue russe, je crois qu'il n'y aurait rien compris, sinon la répétition interminable du mot « ça ». « Ça », qui peut désigner tout à la fois le pénis, l'acte sexuel, le vagin, la grossesse, la masturbation, l'orgasme et bien d'autres concepts dont il serait vain de chercher l'emploi précis des termes les désignant et leur libre circulation dans la langue russe », écrit Mikhaïl Stern.

« La Vie sexuelle en U.r.s.s. » montre comment un régime totalitaire peut même changer réellement la nature des hommes qui le subissent.

L'UNITE — Vous dites dans votre livre que la sexologie n'est pas enseignée en Union soviétique ; or, vous avez eu pourtant dans ce pays pendant trente ans une pratique de sexologue.

MIKHAIL STERN — L'endocrinologie est un des aspects de la sexologie. J'ai commencé mon travail d'encrinologue dans la région des Carpates, en Ukraine, où il y avait des troubles thyroïdiens endémiques largement répandus. En 1948, j'ai organisé à Tchernavitsa le premier centre médical pour le traitement des maladies endocriniennes et sexuelles. Je participais à l'examen médical des conscrits, auquel on les soumet à l'âge de seize ou dix-sept ans. J'étais sidéré par la grande quantité de cas évidents d'hypogénitalisme : ils se comptaient par centaines.

Je collaborais avec l'Académie des sciences et l'Institut de médecine où je donnais des cours. Nous avons mené des missions scientifiques dans les Carpates. Et nous avons pu constater que non seulement des centaines de personnes souffraient de thyroïdisme endémique, mais que des milliers de gens connaissaient des troubles sexuels. Cela pour vous faire comprendre que dès le début de ma carrière médicale j'ai dû m'intéresser aux problèmes de sexologie : il y avait des malades, il fallait les soigner. J'ai donc étudié seul.

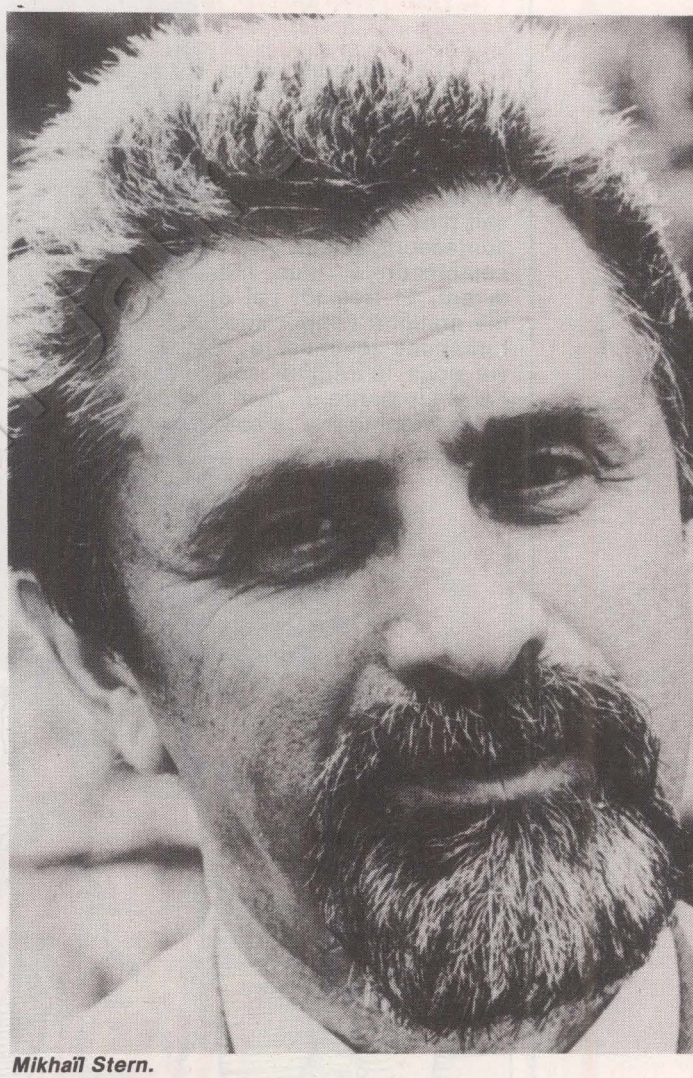

Mikhaïl Stern.

Les malades souffrant de troubles sexuels constituaient la moitié de ceux qui venaient se faire soigner dans ce centre que je dirigeais et j'ai formé des dizaines d'endocrinologues, qui étaient aussi par la force des choses des sexologues. S'il est vrai qu'en Union soviétique la sexologie n'est pas une spécialité médicale enseignée, et n'a pas droit de cité, les psychiatres, les gynécologues, les endocrinologues et les spécialistes des voies urinaires font de la sexologie sans le dire.

En outre, tout ce qui est interdit attire l'intérêt. Même si Freud n'est pas publié en U.r.s.s., on le lit clandestinement. Kin-

sey, Master et Johnson sont également connus des médecins. Après la Seconde Guerre mondiale, les contacts avec l'Occident ont permis que des revues et beaucoup de livres interdits rentrent dans le pays. Même dans un livre officiel critiquant le freudisme, un médecin intelligent apprendra tout ce qu'il veut savoir sur Freud. D'ailleurs, cette interdiction de Freud est à mettre sur le compte de l'antisémitisme, les livres ou les articles officiels soulignant toujours les origines juives de Freud. Il en est de même pour Einstein. Quant à celles de Marx, elles sont soigneusement cachées.

— Quand avez-vous fait le constat de misère sexuelle des Soviétiques, lors de votre pratique ou après avoir vécu en Occident ?

— J'ai toujours vécu sous le régime soviétique, où la religion a été pratiquement liquidée, où le médecin — pour le Russe ou l'Ukrainien — remplace le pope. En effet, les popes sont suspects de connivence avec la police et nul ne sait plus à qui se confier. Les patients se confessent à leur médecin. C'est même seulement à leur médecin qu'ils se livrent. Et très tôt j'ai découvert grâce à ma pratique l'importance des graves perturbations sexuelles et leur liaison avec la vie sous le régime soviétique. Très tôt, j'ai voulu écrire un livre sur ce sujet, mais cette volonté ne s'est concrétisée que dans le camp (près de Kharkov) où j'ai été détenu près de trois ans.

Au goulag, où tout est exagéré jusqu'à l'absurde, j'ai vu, comme à la loupe, la scandaleuse misère de la vie sexuelle des Soviétiques. Mais c'est mon fils August, qui avait quitté l'U.r.s.s. plut tôt que moi, qui m'a décidé à écrire : « Les Occidentaux commencent a être lassés par les livres des dissidents ; tu voulais beaucoup écrire un livre sur ta spécialité, écrivons-le ensemble », m'a dit un jour August, qui est docteur en psychologie ; et c'est ainsi qu'est né ce livre.

— Quand on lit votre livre, on a l'impression que la répression sexuelle, organisée depuis cinquante ans par le régime,a engendré une régression sexuelle, mais que signifie régression dans ce domaine ?

— La nouvelle morale qui a été imposée par le régime soviétique a ajouté une grande quantité d'interdits dans tous les domaines de l'existence. Et plus particulièrement dans la vie sexuelle. Cette morale hypocrite a abouti à la transformation du sexe physiologique — normal — en un sexe agressif — pathologique. Ce phénomène est le reflet de la maladie de la société soviétique : la population vit dans un état d'hypnose permanent. C'est celui d'un mensonge incessant, déversé par tous les canaux de la propagande, imposé aux hommes dans leur comportement quotidien même. Aussi, dans ses structures profondes, la sexualité soviétique est de type carcéral, tout comme le pays entier est une immense prison.

— Si vous aviez le pouvoir, quelles mesures prendriez-vous pour que les Soviétiques soient plus heureux dans leur vie sexuelle ?

— Je n'envie pas le pouvoir des dirigeants soviétiques. Je ne crois pas que les gens du Kremlin soient heureux en tant qu'êtres humains, et il ne m'est jamais venu à l'esprit de me mettre à leur place. Je pense seulement que l'avènement de la démocratie, le respect des libertés élémentaires, du droit de l'individu amèneraient d'eux-mêmes le retour à une sexualité normale en Union soviétique. Après avoir quitté l'U.r.s.s, j'ai fait une tournée de conférences en Occident et j'ai pu constater que la révolution sexuelle était, ici, une réalité malgré toutes sortes de problèmes qui sont encore loin d'être résolus. Mais à cette libération les hommes et les femmes qui vivent sous des régimes totalitaires de quelque bord qu'ils soient peuvent seulement rêver.

— Vous écrivez que la jeune génération, dans sa volonté de s'affranchir de cette sexualité carcérale , constitue une menace pour l'avenir du régime ?

— A notre avis, seule la sexualité peut déshypnotiser l'« Homo sovieticus ». Or, les jeunes commencent à se libérer sexuellement : la morale officielle est battue en brèche. Le jour où les autorités devront reconnaître que leurs théories ne correspondent plus à la réalité, ni aux aspirations de leur peuple, un grand pas aura été franchi. La sexualité peut à ce titre se révéler un détonateur important.

Si l'homme-robot qu'est le citoyen soviétique s'éveille, la révolution sexuelle pourrait bien aboutir — et c'est ce dont le régime a peur — à une véritable révolution sociale.

Propos recueillis par
EMMANUELE PLAS

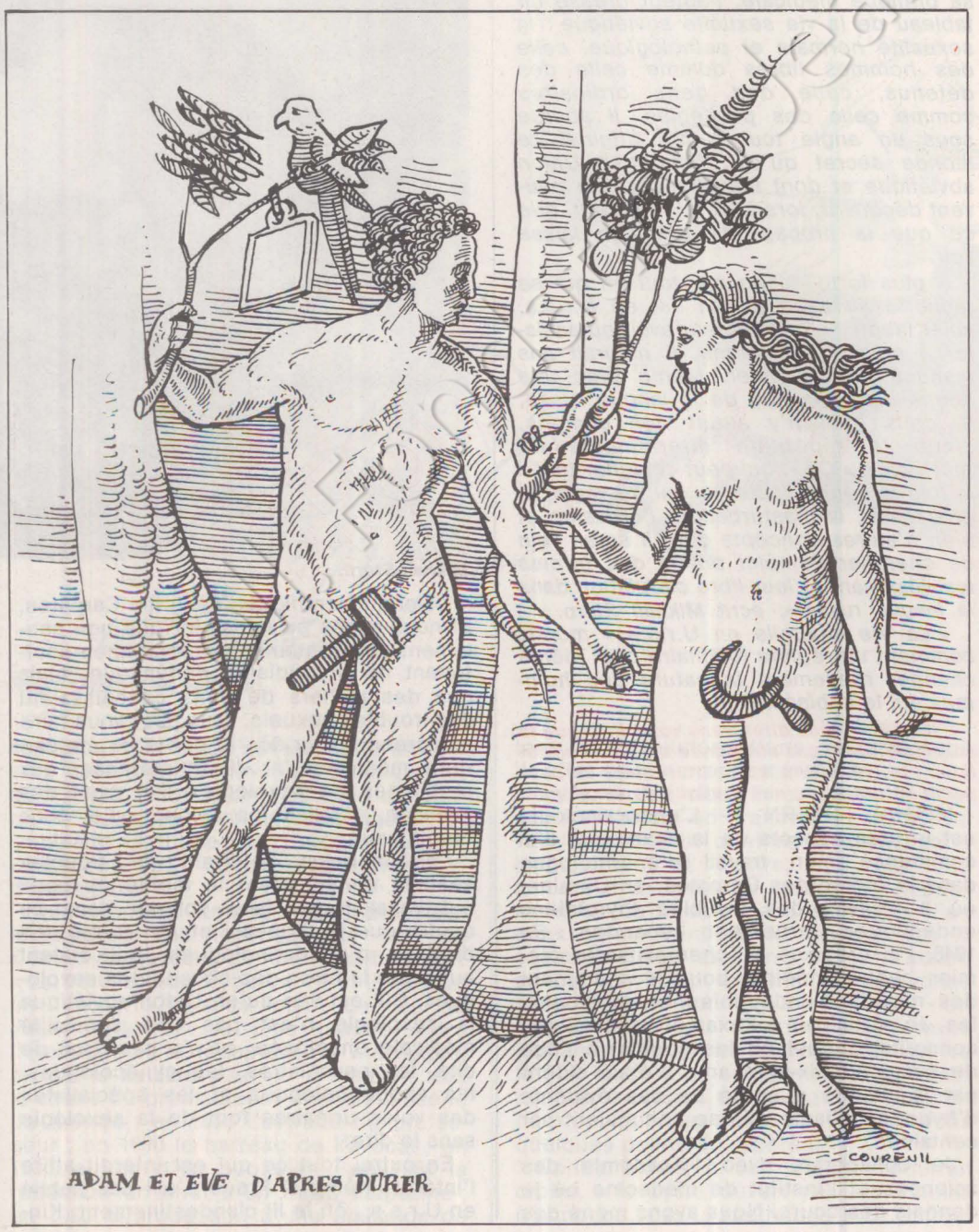

ADAM ET EVE D'APRES DURER

Le voyage de « l'Unité »

A la découverte de l'Espagne nouvelle

« L'Unité » propose à ses lecteurs, en collaboration avec le service tourisme de l'U.g.t. et du P.s.o.e., un programme de voyage original : à travers leurs villes, leurs villages, la rencontre avec les hommes et les femmes d'Espagne, leurs préoccupations, leur travail et les transformations en cours.

Ce voyage de quinze jours allie les charmes et avantages du parcours touristique (du Pays basque aux Asturies, de Madrid à la Catalogne), du circuit culturel (cloîtres romans et cathédrales gothiques, palais témoins du Siècle d'or), des rencontres avec de nombreux responsables politiques et syndicaux, mais aussi des vacances.

Voyage en autocar-couchettes. Départ de Paris les vendredis 29 juin, 13 et 27 juillet, 10 et 31 août.

Deux semaines : 2 650 F, tous frais compris. Renseignements et inscriptions :

Le voyage de « l'Unité »
Fédération Léo-Lagrange
21, rue de Provence, 75009 Paris.
Tél. 770.74.70



Djurdjura chante pour que la naissance d'une fille ne soit plus jour de deuil

Il y a à peine deux ans, Djouhra Abouda, jeune cinéaste algérienne émigrée en France, fonde avec deux de ses sœurs le groupe de femmes algériennes Djurdjura.

Elles prennent ainsi pour flambeau le nom d'une chaîne de montagnes kabyles. Puisqu'elles sont kabyles, une telle référence n'a rien d'étonnant. Ce qui l'est plus, c'est qu'elles décident tout à trac de devenir « chanteuses publiques » : elles vont dire tout haut sur les scènes ce que leurs mères n'ont toujours dit que tout bas en faisant la cuisine.

L'interprétation traditionnelle du Coran veut qu'une femme qui chante en public soit considérée comme une personne de mauvaise vie. Filles à chansons égalent filles à soldats ? Djurdjura saute à pieds joints par-dessus le tabou et part à la conquête de l'immigration algérienne en France. Djouhra, Fatima et Aldjia le font sans concessions ni raccolage. Elles reprennent les vieilles mélodies ancestrales de la Kabylie, mais en inventent aussi d'autres. Elles osent s'exprimer en langue kabyle pour que leurs compatriotes comprennent bien ce qu'elles disent, pour que leurs chants ne soient pas seulement des prétextes à danser et à battre des mains. Et l'extraordinaire est justement qu'on les entend ; mieux, on les écoute. Leur audience ne cesse de grandir. En mars dernier, elles passent pendant cinq jours au Théâtre de la Ville et on refuse du monde chaque soir. Depuis, elles ne cessent de tourner (1), et leur premier disque s'arrache (2).

A chacun de leurs spectacles, les mêmes phénomènes se produisent : la jeunesse immigrée se reconnaît dans leurs chansons comme dans un miroir ; les mères pleurent d'émotion ; les pères repartent un peu moins sûrs d'eux, un peu moins certains que le Coran a toujours raison, un peu moins fiers d'être « les maîtres ». Quelles conséquences pratiques cela aura-t-il sur la vie familiale des spectateurs à court et à long terme ? On ne peut encore en juger... Mais Djurdjura prouve qu'avec un peu de courage on peut poser certaines questions. Et, si elles sont formulées avec clarté et pertinence, elles peuvent contribuer à changer progressivement les mentalités.

Djouhra, Fatima et Aldjia ne sont pas les premières femmes à chanter en kabyle :

---

(1) Djurdjura sera le 19 juin à Bondy, le 20 à Corbeil, le 21 à Paris (Hippodrome, porte de Pantin), le 23 à Marseille, le 24 à Trappes, le 7 juillet à Brest (fête du P.s.) et le 12 à Saint-Jean-de-Maurienne.

(2) « Groupe de femmes algériennes Djurdjura » (Kondo Ra KR 30001, distribution CBS).

(3) Quatre disques de Taos Amrouche sont actuellement disponibles : « Chants de l'Atlas » (Arion ARN 30 U 103), « Chants berbères de la mule et du berceau » (Arion ARN 34278),« Incantations Méditations Danses sacrées berbères » (Arion ARN 34233), « Taos Amrouche au Théâtre de la ville » (Arion ARN 34407).

STOCK MUSIQUE

Une nouvelle collection au petit format



ENFIN RÉÉDITÉ EN FRANÇAIS

Robert Schumann

Sur les musiciens

DANS LA MÊME COLLECTION

Jean Cocteau
Le coq et l'arlequin
Préfacé par G. Auric

*

Pablo Casals
Ma vie
racontée à Albert Kahn

*

Jean-Jacques Rousseau
Écrits sur la musique

Collection dirigée par Claude Glayman

STOCK MUSIQUE

avant elles, Taos Amrouche avait pris en charge la civilisation et la langue berbères (3). Mais elles sont les premières à désacraliser le chant, à transgresser les interdits, pour énoncer à mots découverts les préoccupations des femmes et du peuple kabyles au présent. Djurdjura appelle un chameau un chameau. Djurdjura parle de l'inégalité entre l'homme et la femme kabyles devant la scolarité. Djurdjura dénonce le mariage forcé. Djurdjura revendique la fierté d'être femme : « Je suis celle qui porte le nom de femme / Je suis l'astre du berger / Je suis le soleil de l'hiver / Je suis l'essence même de la dignité... ».

Le cas de Djurdjura a valeur d'exemple : il prouve qu'une oppression n'est jamais définitive, que le bâillon le plus serré finit toujours par tomber. Fût-il ce vieux chiffon millénaire qui obstrua si longtemps la bouche des femmes. Quand Djouhra Abouda parle, ce n'est pas seulement au nom de Djurdjura qu'elle s'exprime ; c'est aussi au nom de toutes celles qui, sur la terre entière, ont été sont ou seront réduites au silence.

J.-P. L.

« L'Unité ». — Pourquoi est-ce si mal considéré de chanter chez vous ?

Djouhra Abouda. — Chez moi, c'est en Kabylie ; c'est là que je suis née. Mais le problème des chanteuses est le même dans le reste de l'Algérie et à travers tout le Maghreb. Ce n'est pas de chanter qui est mal vu, chez moi. Les femmes kabyles ont toujours chanté : en faisant les tâches ménagères, pendant les travaux des champs, lors des fêtes de famille, lors du départ d'un fils pour l'émigration, pour dire leurs douleurs ou leurs peines. Mais elles ont toujours chanté pour elles-mêmes ou en petit cercle, jamais en public.

Ce qui est mal reçu, ce qui est infamant, c'est de faire métier du chant. C'est ce lourd tabou que nous affrontons. Dans chaque civilisation, il existe des métiers que l'on considère comme honteux. Chez moi, depuis des millénaires, les professions de chanteur et de boucher sont considérées comme déshonorantes. Au point que, en cas de conflit à l'intérieur d'un village, le sage qui rendait la justice se refusait toujours à infliger le moindre châtiment à un chanteur ou a un boucher s'ils étaient dans leur tort : il considérait que leur métier constituait un déshonneur suffisant !

Si l'on s'appuie sur ce préjugé, une femme qui chante sur une scène ne peut donc être qu'une femme de mauvaise vie ; et il faut éloigner d'elle ceux qu'elle pourrait contaminer : les femmes « honnêtes » et les enfants ; c'est pourquoi, jusqu'à maintenant, seuls les hommes allaient « au cabaret » écouter et voir les chanteuses... Il ne faudrait d'ailleurs pas croire qu'on se comporte ainsi dans le seul monde islamique. La même interdiction a frappé les femmes occidentales avant Jésus-Christ ou, par la suite, à différentes périodes de la Chrétienté.

— Le Coran a peut-être, quand même, quelques responsabilités dans la situation rétrograde qui est faite aux femmes à travers tout l'Islam...

— En reconnaissant officiellement la polygamie, par exemple, le Coran n'a pas amélioré la condition de la femme, évidemment. Mais cette condition a été mauvaise bien avant l'islamisation ! En fait, de tout temps et dans le monde entier, on a sous-estimé le rôle de la femme. Il n'y a quand même pas que les femmes « arabes » qui, historiquement, aient été soumises ! Et puis, qu'est-ce que ça veut dire, « arabes » ? Pour une grande majorité des Français, tous ces gens « crépus » et un peu « basanés » sont des « Arabes ». C'est faux. Il y a très peu d'Egyptiens, de Koweïtiens ou de Syriens, donc très peu de véritables Arabes dans l'immigration en France. Il y a surtout des Maghrébins... Les Français en particulier, les Occidentaux en général considèrent que tous les islamisés sont des Arabes. De cette idée fausse ils tirent des conclusions fausses.

Ils raisonnent ainsi : « Toutes les femmes islamisées sont des femmes arabes. Or, les femmes arabes portent le voile. Donc toutes les femmes islamisées portent le voile. » Erreur ! Même si le Coran est passé par là, la femme kabyle ne porte pas le voile ! Chez les Touareg non plus : chez eux, c'est l'homme qui porte le voile ! En réalité, la bataille autour du port du voile est faussement simplificatrice. On pourrait très bien porter le voile et être émancipées. On peut ne pas le porter et être tenu en position d'infériorité : la femme kabyle en est une parfaite illustration.

La lutte pour l'émancipation des femmes ne peut être réduite à ce genre de palabre. Qu'importe que les femmes portent ou non le voile ! Ce qu'il faut, c'est que la place qu'elle occupe dans la société soit enfin reconnue. Ce sont les mentalités qu'il faut changer. Brûlerait-on le Coran, arrêterait-on les prières que cela ne bouleverserait rien... si l'on ne fait pas évoluer les comportements quotidiens.

— Que faire, selon vous, pour y parvenir ? Créer un M.l.f. en Algérie et dans tout l'Islam ?

— Je ne peux pas répondre pour l'ensemble du monde islamique, pour chaque cas particulier. Je ne peux répondre que pour le pays que je connais : l'Algérie. La question ne se pose pas chez moi comme chez vous. En Kabylie, la femme a d'abord des problèmes de subsistance. En Kabylie, la femme est à la campagne : elle n'y est pas seulement une « pondeuse d'enfant » ; elle y est aussi une force de travail. La femme kabyle mène de front trois tâches : les travaux des champs, les travaux domestiques et l'éducation des enfants. Son devenir est donc extrêmement lié à l'évolution du pays.

A quoi correspondrait un M.l.f. algérien, une attitude de « séparatisme » ? A quoi cela mènerait-il les femmes de se détacher des hommes ? Alors que c'est justement la situation qu'elles vivent actuellement : pour les fêtes, dans les rues, dans les cafés, dans la division du travail même, il y a les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Etre féministe en Algérie, cela consiste au contraire à vouloir combler ce fossé, à revendiquer le droit pour les femmes à participer officiellement et autant que les hommes à la transformation du pays, donc à l'amélioration de leur vie.

L'Algérie vit une période décisive de son Histoire : elle sort du sous-développement et elle se donne pour but de devenir rapidement un pays moderne et industrialisé. Cent trente ans de colonialisme l'ont délibérément maintenue dans un état arriéré. Elle veut passer au XXe siècle. Comment pourrait-elle réussir cette délicate opération sans les femmes ? Les femmes ont toujours eu leur rôle : dans l'économie agricole ou dans la Libération nationale. Comment moderniser aujourd'hui sans elles ? Comment



Djouhra Abouda.

faire évoluer le pays sans les scolariser ? Comment faire progresser une société en se privant délibérément de la moitié de ses forces ?

Je ne chante pas, Djurdjura ne chante pas pour appeler à la création d'un M.l.f. algérien. Nous chantons pour faire prendre conscience aux femmes des responsabilités nouvelles qui les attendent. Et pour que les hommes, qui savent bien que les femmes sont indispensables, leur reconnaissent enfin le droit à la parole et aux décisions, les mêmes droits qu'à eux-mêmes en somme.

En Algérie, la femme est de fait l'égale de l'homme. Il faut qu'elle le devienne de droit...

— C'est précisément le thème de vos chansons...

— Nous partons de la femme kabyle. Mais nous « élargissons » à tous les problèmes de la vie quotidienne. Nous essayons d'embrasser toute la société algérienne ; car c'est dans ce cadre-là que s'inscrit le devenir de la femme kabyle.

Ce faisant, nous ne faisons dire à l'Histoire que ce qu'elle dit. Par exemple, si nous soulevons dans une chanson le problème du mariage forcé, nous ne touchons pas que les femmes. Nous atteignons aussi les hommes, nous concernons même toute la jeunesse algérienne. Car, en cas de mariage forcé, souvent l'homme ne choisit pas plus la femme qu'on lui fait épouser que la femme ne choisit l'homme. Et tous les jeunes garçons et toutes les jeunes filles souffrent de devoir se marier sans se connaître...

En Algérie, les malheurs des femmes sont le révélateur de tous les maux de la société. Je crois que c'est pour cela que nos paroles de femmes - les paroles de Djurdjura - ont été si vite et si bien comprises. Femmes parlant à des femmes, nous avons mis le doigt sur *toutes* les plaies du pays : l'émigration, la scolarisation, le couple, la jeunesse, etc.

— Mais vous, au départ, vous étiez cinéaste. Pourquoi avez-vous bifurqué vers la chanson ? Pourquoi n'avez-vous pas soulevé tous ces « lièvres » avec votre caméra ?

— Je demeure cinéaste. Mais le cinéma est encore un moyen d'expression élitaire en Algérie. Il y a peu de salles. Et seuls les intellectuels et les populations urbaines les fréquentent. Si je m'exprimais uniquement avec une caméra, mes films, dans l'état actuel du pays, n'arriveraient jamais en Kabylie. La télévision, direz-vous ? Même problème de diffusion : il y a très peu de téléviseurs dans les villages. Les livres ? N'en parlons pas : on est en pleine période d'alphabétisation ; plus tard peut-être... Mais, pour l'instant, la chanson est le moyen le plus efficace pour atteindre les gens : les transistors et les petits magnétophones à cassettes se répandent de plus en plus et la colportent dans les endroits les plus reculés.

J'ajouterai que le peuple kabyle est un peuple de tradition orale, un peuple de la parole, pas un peuple de l'écriture ou de l'image. Les chants de Djurdjura, dans la mesure où leurs racines plongent dans les thèmes et rythmes ancestraux, ne constituent pas un langage étranger pour notre public : il s'y reconnaît facilement ; et, dans le même temps, il saisit immédiatement en quoi nous échappons à la tradition, en quoi nous trangressons de vieux tabous.

— Jusqu'à maintenant vous avez essentiellement chanté pour les Algériens émigrés en France. Vous n'avez pas encore donné de concerts en Algérie. Envisagez-vous d'y aller ? Et de vous y installer ?

— Djurdjura est un jeune groupe : il n'a pas encore deux ans. Djurdjura est né dans l'immigration, parce que Fatima, Aldjia et moi vivons dans l'immigration. Il est donc logique que nous ayons commencé à nous exprimer là où nous vivons. Mais nous avons bien l'intention d'aller chanter en Algérie. L'émancipation de la femme est au programme du gouvernement algérien, nous la chantons : la complémentarité est évidente. Cela ne veut pas dire que nous souhaitons nous implanter en Algérie pour n'en plus bouger. Nous ne voulons pas limiter nos concerts à notre seul pays. Au contraire, nous sommes prêtes à aller chanter partout où l'on nous le demandera. Parce que nous souhaitons que notre chant soit utile dans le monde entier. Si nous partons de ce que nous connaissons le mieux, la situation de la femme kabyle, c'est à l'échelle mondiale que la condition des femmes nous préoccupe et nous occupera sans doute longtemps.

En Kabylie, quand un garçon naît, la fête est décrétée ; quand une fille naît, c'est jour de deuil. La Kabylie ne doit malheureusement pas avoir le monopole de cette mentalité...

(Propos recueillis par Jean-Paul Liégeois)

Au risque de vous plaire

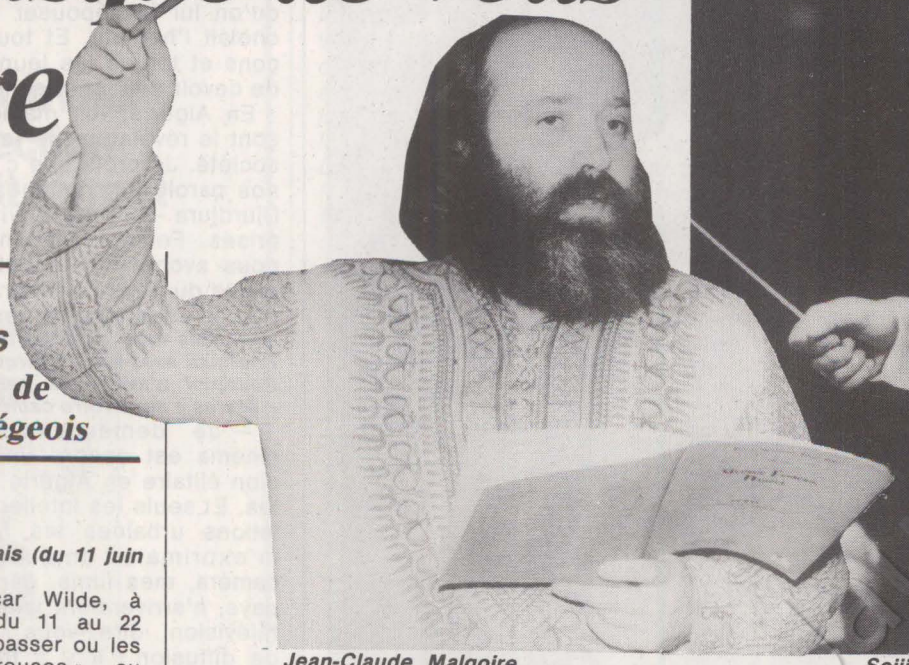

Jean-Claude Malgoire.



Seiji Ozawa.

Le temps des festivals

Une sélection de Jean-Paul Liégeois

PARIS

**** Festival du Marais (du 11 juin au 13 juillet).***

« Salomé », d'Oscar Wilde, à l'Hôtel d'Aumont (du 11 au 22 juin). « L'Enfer à repasser ou les les Grandes Sartreuses », au Théâtre Essaïon (du 11 au 26 juin). Récital de poésie de Vicky Messica, à l'Hôtel d'Aumont (le 12 juin). Récital du violoniste mexicain Novelo, en l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux (le 13 juin). L'Ensemble à vent de Paris, en l'église Saint-Merri (le 14 juin). « Parle à mes oreilles, ma tête est en vacances », de Roland Dubillard, dans la cave gothique de l'Hôtel de Beauvais (du 12 au 19 juin). Et des spectacles sur la place du Marché-Sainte-Catherine : le Groupe Sybil (le 11 juin), la Couade (les 12 et 15 juin), Montre-Petit et les enfants conteurs (les 13 et 15 juin) et Brocéliande (le 14 juin).

BANLIEUE

**** Festival de Suresnes (jusqu'au 12 juin).***

« Un étrange après-midi », de Doriadis (les 8 et 9). Les Farfadets (le 9). One-man-show de Gilbert Costa (le 10).



Georgy Cziffra.

Juin musical à Saint-Denis

Inauguré le 29 mai par une version discutable du « Messie » de Haendel (direction Jean-Claude Malgoire), le Festival de Saint-Denis s'est poursuivi avec des œuvres du Polonais Penderecki. Pour la suite retenons, le 11 juin, à 20 h 30, la « Symphonie des mille », de Mahler, sous la baguette de Seiji Ozawa, la « Cinquième » du même Mahler, par Alain Lombard, le 26, à 21 h ; une carte blanche confiée à Michel Portal (clarinette et saxophone) les 14 et 15 juin, à 20 h 30 ; une création de Steve Reich le 23, à 20 h 30, et un récital Sviatoslav Richter le 28 juin, à 20 h 30 (tél. : 243-30-97).

C. G.

**** Festival de l'Ile-de-France (jusqu'au 8 juillet).***

L'Orchestre Pro Arte de Paris au parc de Meudon (le 9). Capella Regis au château de Saint-Germain-en-Laye (le 10).

**** Saison musicale 1979 de la Fondation Royaumont (jusqu'au 16 juin).***

A l'abbaye de Royaumont : l'Ensemble Guillaume de Machaut (le 9). Sonates de Bach pour flûte et clavecin, par Andras Adorjan et Huguette Dreyfus (le 16).

**** Festival de Champigny (jusqu'au 16 juin).***

« Histoire du soldat », d'Igor Stravinski, par l'Ensemble 2e2m (le 12). Œuvres de Charpentier et de Mieream par l'Ensemble 2e2m (le 15).

PROVINCE

**** Troisièmes rencontres du cinéma militant de Rennes (du 11 au 16 juin).***

Dix ans de cinéma politique : des films signés Jean Renoir, René Vautier, Wajda, Costa-Gavras, Jean-Daniel Simon, Rosi, Jean-Patrick Lebel, Jean Schmidt, etc.

**** Deuxième festival de théâtre d'Amiens (du 13 au 16 juin).***

Le Groupe Théâtre de Roye et les marionnettistes Quiévreux (le 13). Le mime Vincent et le spectacle « Ombres » (le 14). Le Théâtre Charnière, le Théâtre de la Lucarne et le Groupe théâtral Grafiti (le 15). « Les Bottes de sept lieues », de Beaumarchais (le 16).

**** Angers en fête (jusqu'au 22 juin).***

« L'Enterrement du patron », de Dario Fo (le 9). Le guitariste Michel Dintrich (le 12).

**** Quatrième festival d'Etampes (jusqu'au 23 juin).***

L'Ensemble Huelgas et le quatuor vocal de Louvain (le 9).

**** Vingt-neuvième festival de musique de Toulon (jusqu'au 13 juillet).***

L'Orchestre symphonique national de la radio-télévision polonaise joue Baird, Schumann et Berlioz (le 13 juin).

**** Festival d'été de la Seine-Maritime (jusqu'au 15 juillet).***

L'Orchestre de chambre de Rouen à la Chapelle du collège d'Eu (le 9). Les Ballets de la Cité au château de Mesnières-en-Bray (le 10). L'Ensemble Guillaume de Machaut au prieuré de Graville (le 13). « Les Enfants de Galilée », par le Théâtre des Deux-Rives à l'abbaye de Jumièges (le 14).

**** Cinquième festival de musique sacrée de Nice (du 10 juin au 4 juillet).***

Violoncelles et piano : Paul Tortelier, Maud Tortelier et Maria de la Pau jouent Bach, Haendel et Vivaldi (les 11 et 12). Pierre Cochereau (les 13 et 14).

**** Eté 1979 en Loir-et-Cher (jusqu'au 15 septembre).***

Le Trio Lardé en l'église de Souvigny-en-Sologne (le 9).

**** Festival folk de Dammarie (le 9 juin).***

Au programme : Didier Desmas, Michel Léveillé, la Bamboche, la Sauterelle et l'Echo du Bayou.

**** Rencontres de jazz d'Angers (jusqu'au 15 juin).***

Le Quartet Agora et Didier Levallet (le 8). Corea, Braxton, Sun Ra, Miles Davis, Bill Evans et Charlie Mingus sur grand écran (le 9). Scal and Co (le 12). Nobby Clarke Quartet (le 13). Patrice Caritini et Marc Fosset (le 14). Big Band Langnon (le 15).

**** Festival international de musique de Strasbourg (du 8 au 24 juin).***

Le violoniste Gidon Kremer (le 9). Le pianiste Lazar Berman (le 13). Le Trio Fontanarosa (le 14).

**** Dixième festival des Abbayes (dans les Landes, du 11 juin au 26 juillet).***

Le Quatuor à cordes Lowenguth (le 11).

**** Trente-quatrième festival international de Lyon (du 11 au 29 juin).***

Le Ballet de l'Opéra de Lyon (les 11 et 12). « Un balcon sur les Andes », d'Eduardo Manet (les 11 et 12).

EUROPE

**** Festival international d'Echternach, Luxembourg (du 14 juin au 5 juillet).***

Le pianiste Claudio Arrau (le 14).

**** Vingt-quatrième festival international de Lausanne (jusqu'au 13 juillet).***

Le Philharmonia Orchestra de Londres (les 8 et 10). L'English Chamber Orchestra sous la direction de Karl Richter (le 12). Le pianiste Cziffra (le 15).

**** Festival d'opéra de Glyndebourne, Angleterre (jusqu'au 7 août)***

L'une des plus grandes manifestations mondiales du genre. Au programme de cette année : « Fidelio », « le Retour d'Ulysse », « Die Schweigsame Frau » et « Cosi fan tutte ».

Rock-jazz
Une sélection de Serge Richard

**** Charlie Haden : Gitane (Musica - All lige 1).***

En compagnie de la guitare (non électrique) du Manouche Christian Escoudé, le turbulent contrebassiste américain dans cinq compositions de Django le Gitan.

**** Shorty Rogers : Portrait of Shorty (R.c.a. PL 42.828).***

Autoportrait d'un grand orchestre pour montrer comment on swinguait, dans les années cinquante, avec précision et humour.

**** Emmylou Harris : Blue Kentucky girl (Warner Bros 56.627).***

Le country-rock fait patte douce, et le chœur de la belle chanteuse-guitariste reçoit même en renfort ses collègues Dolly Parton et Linda Rondstadt.

**** Luther Allison in Paris (Free Bird-Fly 06).***

L'enregistrement, tout chaud de quelques mois, d'un concert du jeune chanteur de blues de Chicago récemment révélé, magistral de surcroît à la guitare.

**** Oriental Wind : Zikia (Sun Records 11.005).***

Jazz électrique et folklore d'Asie mineure ont réussi leur mariage, grâce à l'invraisemblable percussioniste Okay Temiz.

**** David Murray : The London Concert (Cadillac-Palm SGC 1.008-9).***

Probablement le meilleur disque de Murray, bien relayé par le cornettiste Butch Morris : le discours de son ténor n'a jamais été aussi sinueux et aussi dense.

**** Leroy Jenkins (Musica - Black Saint 22).***

Pour qui ne redoute pas les audaces du jazz moderne, voici la dernière étape de la musique noire sur cet instrument difficile : le violon. Hommage aux pionniers Braxton et Ayler.

**** George Benson : Living inside your love (Warner Bros 66.085).***

Un joli solo à la guitare, un demi-chorus de sa chaude voix king-colienne, et voilà : on ne résiste pas au charme de Benson.

**** Van Halen II (Wea 56.616).***

Une musique rock à l'énergie, fort efficace, par le quatuor d'origine hollandaise à qui Los Angeles a apporté une célébrité méritée.

**** Duke Ellington : Works et Duke, 23 (R.c.a. PM 42.415) ; Upin Duke's workshop (Pablo 2.310-815).***

Des chefs-d'œuvre de 1946 (Gathering, Pretty woman, les blues de Handy) aux compositions colorées de 1970-1971 ; c'est constamment admirable, à un quart de siècle de distance.

à ne pas manquer

Trois guitares

Il était une fois trois guitaristes : Atahualpa Yupanqui, Oscar Caceres et Pedro Soler. Trois guitaristes fort différents les uns des autres : Yupanqui, l'Argentin de sang indien, le collecteur de tous les folklores du continent sud-américain ; Caceres, l'Uruguayen, l'un des plus grands guitaristes classiques du monde ; Soler, le fougueux Andalou, le spécialiste du flamenco.

Trois styles que rien ne rapproche, trois guitares qui ne jouent pas la même musique. Elles n'en seront pas moins réunies et confrontées à Paris, à la Salle Pleyel les 11, 13, 15, 19 et 20 juin : ces jours-là, Yupanqui, Caceres et Soler seront ensemble sur la même scène. Un événement musical réellement exceptionnel.

No man's land

Retour d'Osaka, au Japon, où il a laissé tomber une dernière fois le rideau sur le « Tartuffe » qu'il avait déjà promené un peu partout à travers le monde (de l'U.r.s.s. à l'Amérique du Sud), Roger Planchon fait un plongeon sans filet dans le théâtre contemporain : avec « No man's land », de l'auteur anglais Harold Pinter, qui est joué au T.n.p. de Villeurbanne jusqu'au 16 juin.

Aventure très éthylique : un magnat de la littérature, homme de lettres anglais arrivé et distingué, ramasse dans une taverne un poète raté et humilié, englué depuis des décennies dans les illusions de sa logomachie. Et voilà le gribouilleur chez l'écrivain. Et voilà les deux majordomes-hommes à tout faire, les deux sbires-esclaves du riche accablant de sarcasmes le pauvre. Et voilà nos quatre personnages s'abimant dans le « pur malt », la vodka et le champagne. Et de s'envoyer à la gueule quelques bonnes vieilles histoires intimes, obscènes et sordides à souhait. Ainsi résumé, fort superficiellement, « No man's land » pourrait n'apparaitre que comme une parodie un peu cruelle de la traditionnelle comédie anglaise chère à Shaw ou à Coward. Ce qui ne serait déjà pas si mal, parce qu'on y rit enfin de bon cœur...

Mais Planchon a fait mieux. L'air de rien, par une mise en scène discrète, sans effet ni recherche, il a mis en avant la densité d'une écriture : celle de Pinter. Délibérément, grâce à la sobriété de sa boîte à images, il a réhabilité le dialogue de théâtre. Et quel dialogue, quand il est signé Pinter : farfelu, déroutant, désopilant, apparemment gratuit à de certains moments ! Et pourtant... Les métaphores les plus futiles, les incohérences les plus frappantes sont en fait toutes articulées autour de la plus implacable des logiques : celle de la tension entre les destinées, du conflit entre les personnages. C'est le signe d'un dialoguiste de génie : ne montrer dans ses répliques que la partie visible de l'iceberg, ne laisser percer à travers les mots que la part noire des rapports humains, celle qui alerte si terriblement qu'elle se passe de tout commentaire : l'agressivité. Le dérisoire a parfois de ces élégances...

Planchon a également su distribuer les rôles avec justesse et précision : à André Marcon et à Jean Bouise les dégaines de gens de maison cyniques et un tantinet mafiosi ; à Guy Tréjean la distinction hautaine et le mépris de classe de l'auteur parvenu ; à l'époustouflant Michel Bouquet le ridicule trottinant et la servilité bouleversante du malchanceux du stylo. Pas une fausse note. Planchon fait la preuve que le « théâtre à texte » a encore de belles heures à vivre si on lui donne de grands metteurs en scène.

JEAN-PAUL LIEGEOIS



André Marcon, Guy Tréjean et Michel Bouquet.

télévision

Une sélection de Mauricette Duchemin

Vendredi 8 juin : attention ! le petit oiseau va sortir à « Apostrophes » et Bernard Pivot sera sur la photo de famille avec Robert Doisneau, Helmut Newton, Marc Riboud, Hans Sylvester et Susan Sonrag auteur d'un essai sur la photographie (à 21 h 30 sur Antenne 2).

Si vous avez aimé « Printemps précoce », « Printemps tardif », film de Yasujiro Ozu, suivra à 22 h 55. Le plus long printemps que l'on ait connu.

Une bataille fait rage dans le ciel : celle d'Airbus contre Boeing. Au nouveau vendredi à 20 h 30 sur F.r. 3, Airbus est en bonne place.

Samedi 9 : décidément les programmes s'enchaînent et se déchaînent dans l'absurde. F.r. 3 diffusait jeudi soir une enquête du commissaire Maigret avec Jean Gabin, Antenne 2 récidive ce soir à 20 h 30 avec Jean Richard.

Après la valse policière, peut-être préférez-vous vous étourdir avec celles de Johann Strauss sur F.r. 3 à 20 h 30 en compagnie de l'orchestre symphonique de Vienne sous la direction de Julius Rudel.

Dimanche 10 : en attendant les résultats des élections de l'Assemblée européenne, véritable suspense de la soirée, deux enquêtes (encore) se partagent T.f. 1 et F.r. 3 A 20 h 30, sur la première chaîne « Fantômas se déchaîne ». Si les poursuites du journaliste Fandor, alias Jean Marais, et le commissaire Juve s'essoufflent, sur F.r. 3 à la même heure, Henry Fonda part faire une enquête sur la sœur d'un de ses vieux amis dans les plaines de l'Ouest américain, dans un film de la télévision américaine, de Donald Siegel, « l'Homme en fuite ».

A partir de 22 h sur les trois chaînes, résultats des élections de l'Assemblée européenne.

Lundi 11 : après les commissaires, maintenant les truands. Respectivement sur T.f. 1 et F.r. 3 à 20 h 30, Claude Brasseur, « Un cave », et un ex-truand, Lino Ventura. D'un côté un minable qui s'affranchit, de l'autre un gangster retraité qui reprend du collier par la force des choses dans « Ne nous fâchons pas ».

Une petite reine s'affiche à 22 h40 sur Antenne 2. Des affiches publicitaires à la gloire de la bicyclette qui caractérisaient une époque (1890-1920) dévalent sur votre écran.

cinéma

N° 246 * JUIN 79

•

DOSSIER :
LA BELLE EPOQUE ET
LE CINEMA

•

Un grand chef-opérateur
HENRI ALEKAN
(entretien)

•

Entretiens avec :
MARCEL HANOUN et
JACQUES DOILLON

•

Les films du mois
au cinéma
et à la télévision

et les rubriques habituelles

•

En vente partout 12 F
et 6, rue Ordener
75018 Paris



Candice Bergen dans « le Lion et le vent »

les éditions ouvrières

Y. Chotard, Dr V. Dominique,
J.-P. Dumont, Dr J.-F. Lacronique,
C. Lefaure, B. Majnoni d'Intignano,
Dr J. Monier, Dr H. Paret,
Dr F. Régnier, P. Viau
Étude coordonnée
par le Docteur H. PARET



une contribution
importante
aux discussions
qui se poursuivent
actuellement
sur les problèmes
de la santé en France
216 pages – 45 f

Changez de vitesse, pardon de chaîne, à 22 heures sur F.r. 3 un spécial élections européennes.

Mardi 12 : « Une fenêtre sur » Paris au temps de Balzac ou la vie sociale au XIXe siècle à 17 h 30 sur Antenne 2. Un petit prélude à l'émission d'Hubert Knapp de 22 h 30 sur T.f. 1, « Changer la ville, changer la vie » dont parle Gabrielle Rolin ci-contre.

Surtout ne manquez pas « Z ». L'extraordinaire interprétation d'Yves Montand, de Jean-Louis Trintignant et des autres acteurs ainsi que la réalisation de Costa-Gavras, les dialogues de Jorge Semprun, la musique de Mikis Théodorakis en font un remarquable film. Le débat qui suivra traitera de la démocratie toujours menacée. A 20 h 40 sur Antenne 2.

A noter pour les amoureux du western, réalisé par John Ford avec John Wayne à 20 h 30 sur F.r. 3 : « le Fils du désert ». Un western d'anthologie.

Mercredi 13 : à Ivry des architectes ont pensé au bien-être des personnes — qui donnent leur avis sur T.f. 1, à 22 h 5, dans le dernier volet de « Mon quartier, c'est ma vie ».

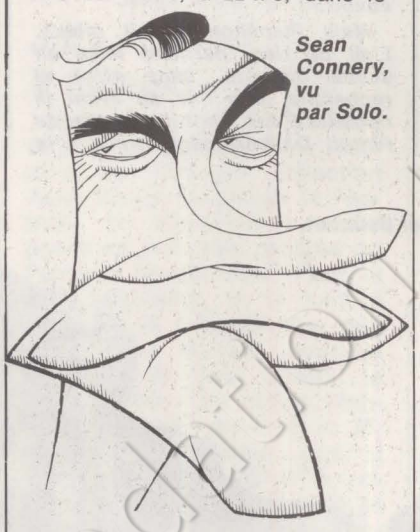

Sean Connery, vu par Solo.

Sur Antenne 2, « Mi-fugue, mi-raison » consacre sa soirée au racisme dans une école de Gennevilliers, dans une agglomération située près de Lyon et à Marseille. Les préjugés n'ont pas disparu.

La création artistique a inspiré Nina Campaneez dans « la Muse et la madone » sur F.r. 3 à 20 h 30. Des rapports se tissent entre un violoniste, un pianiste, une femme écrivain, un peintre et une danseuse, mais chacun d'entre eux envahit d'une façon ou d'une autre l'imaginaire et la création des autres.

Jeudi 14 : il faisait partie de l'équipe du « Chat noir », Gaston Couté était un révolté. Surnommé le « Mistral de la Beauce », sa sympathie va aux opprimés et chante la dure vie du paysan (sur Antenne 2 à 20 h 30). En 1946, Pierre Mac Orlan prédisait un grand nom à ce poète paysan resté pourtant méconnu.

Un autre opprimé sur la troisième chaîne, El Raisuli le Magnifique, alias Sean Connery, enlève une Américaine pour obtenir des territoires et dénoncer la compromission avec les grandes puissances de son frère et de son neveu (« le Lion et le vent » à 20 h 30 sur F.r. 3). Une mise en cause de la diplomatie et de la stratégie militaire des Etats-Unis.

Trois volets ouverts sur la ville

Il faudrait bâtir les villes à la campagne, disait Alphonse Allais, exprimant — par cette boutade — les aspirations d'une écrasante majorité de Français... Dommage que les architectes n'aient pas pu prendre une telle proposition au sérieux ! Ils nous auraient évité ces grands ensembles, si tristes qu'on les réserve aux défavorisés, comme pour les convaincre, une bonne fois, de l'ingratitude du sort. « C'est fonctionnel », dit-on, en détournant la tête. Et puis après ? Est-ce une raison ? Une excuse ? Pourquoi la beauté ne serait-elle pas fonctionnelle, elle aussi ? A l'heure où Michel d'Ornano lance une vaste opération publicitaire : « Mille Jours pour l'architecture », il convient de dénoncer le bluff gouvernemental qu'illustrent tant de paysages massacrés par les tours, casernes, clapiers, fruits d'une spéculation immobilière qui, selon le député israélien Flatto-Sharon, a permis à nombre de membres de la « majorité » de réaliser de fructueuses opérations. Et qu'on ne nous dise pas que l'urgence ou les impératifs économiques imposaient ces sinistres solutions ! Ici ou là, les démentis existent ; comme par hasard, c'est à la gauche qu'on les doit. Jugez plutôt.

Parti à la recherche de quartiers à visage humain, Hubert Knapp s'est arrêté à Roubaix, à Grenoble et à Ivry. De ce pèlerinage, il a rapporté trois remarquables émissions (T.f. 1, les mardis 5, 12 et 19 juin, à 21 h 40), qui prouvent que, lorsque l'imagination et la participation accèdent au pouvoir, l'urbanisme accomplit des miracles. Mobilisés pour préserver leurs « courées » que menaçaient les promoteurs, les gens du Nord ont exigé d'avoir voix au chapitre. Ils ont eux-mêmes recruté un maître d'œuvre capable de leur donner satisfaction, c'est-à-dire de concilier l'ancien art de vivre avec l'indispensable rénovation.

A Grenoble, c'est l'utopie qui a pris corps, grâce à l'entêtement du maire, Hubert Dubedout, inspirateur de Villeneuve, nouvelle cité radieuse. Ateliers, piscine, parc, équipes d'animateurs à l'affût des moindres désirs, discothèques et garderies modèles, rien ne manque à ce paradis, sauf peut-être... le mode d'emploi. Les privilégiés qui bénéficient de tous ces avantages éprouveraient-ils des scrupules à s'en servir ? Non ; mais, après une journée de travail dans une société qui n'a, elle, rien d'utopique, ils se sentent dépaysés dans leur meilleur des mondes.

Certains d'entre eux ne sont plus d'âge ni de tempérament à jouer aux pionniers. Aux multiples tentations ils opposent leur fatigue, leur méfiance. « J'ai bien assez avec mes problèmes », soupirent-ils en rentrant dans leur coquille. Moralité : il ne suffit pas de changer le cadre de vie pour transformer les esprits conditionnés par les difficultés quotidiennes.

Heureusement, il y a les enfants ! Chez eux, l'enthousiasme et la curiosité balayent les réticences. Des cobayes ? Certes, ils ont conscience de l'être, mais ce rôle les amuse, les stimule. Les préjugés racistes, les clivages politiques ou sociaux, ils s'en moquent. On leur a bâti un royaume sur mesure, ils entendent en profiter.

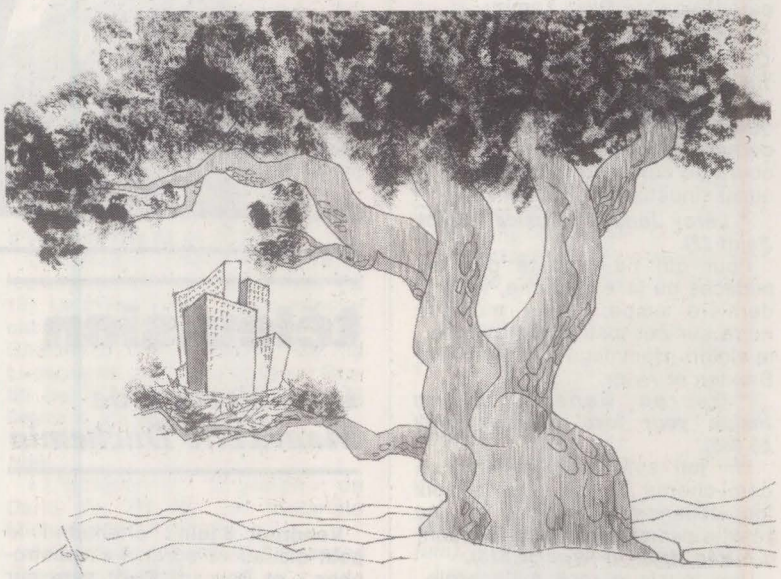

La dernière étape de l'enquête nous conduit parmi les « doux dingues », architectes expérimentaux qui inventent des maisons aux murs obliques, des immeubles à gueule de trimaran, des édifices en patchwork. On en rit beaucoup... quand on n'y habite pas. Il arrive pourtant que l'audace soit justifié par quelque trouvaille.

Ainsi Renaudie a-t-il construit à Ivry une série d'appartements biscornus, dont les angles abritent des jardins. A force d'arrosages, de ratissages, d'amour et d'engrais, les propriétaires de ces terrasses ont masqué le béton sous les roses et le chèvrefeuille. D'une tonnelle à l'autre, des amitiés se lient. On s'invite, on s'entraide, on échappe à la solitude des banlieues tentaculaires.

Comme quoi Alphonse Allais avait raison : la place des villes est à la campagne !

GABRIELLE ROLIN

changer la vie culturelle

Simoën épinglé

Le bruit courait depuis plusieurs mois dans Paris que l'éditeur Jean-Claude Simoën connaissait quelques difficultés. Un cocktail mondain n'avait pas réussi à donner le change... A la mi-mai, Jean-Claude Simoën a fini par quitter ses fonctions à la tête de la société qui porte son nom ; il a été remplacé par un administrateur provisoire. Il a tenu à préciser que sa « maison continue, avec un rythme normal de publications ». Vœu pieux ou mensonge ?

En effet, un « Comité de défense », regroupant des auteurs et d'anciens collaborateurs des Editions Jean-Claude Simoën, une trentaine de personnes pour l'instant, vient d'être constitué (1). Emilie Carles, l'auteur de « la Soupe aux herbes sauvages », en a pris la présidence d'honneur. Le Comité entend défendre les intérêts moraux et matériels des personnes « s'estimant lésées par certaines pratiques professionnelles de Jean-Claude Simoën ».

On ne connaît pas encore en détail ces pratiques. Mais on sait déjà, par exemple, que Simoën a « oublié » de verser la plus grande partie de ses droits d'auteur à Emilie Carles. Qu'en a-t-il fait ? La justice le dira peut-être bientôt.

J.-P. L.

(1) Adresse du Comité : C/o Martin Morestier, 4, rue de la Terrasse, 75017 Paris.

Banlieue

Tout au long de la ligne du bus 151, qui va de Drancy à la porte de Pantin, défile en flash-back la vie des banlieusards : transports, travail, fatigue, mais aussi, heureusement, fête, bonheur et espoir. Cela s'appelle « Banlieue ».

Il ne s'agit pas d'une pièce de théâtre. Il s'agit, fait nettement plus rare en France, d'un spectacle musical. Il vient d'être écrit par Pierre-Adrien Delayre, pour le texte, et Jean-Claude Monnet, pour la musique.

Il sera créé par Christian Dente, Sophie Destaing, Arlette Mirapeu et Jean-Claude Monnet le 13 juin, à Paris, au Foyer international d'accueil (30, rue Cabanis, 14e). Il y sera également donné les 15, 20 et 22.

Le génie de Berg

Monté sur scène, joué en concert, diffusé en disques (1), retransmis à la télévision, le génie d'Alban Berg est enfin reconnu. A l'Opéra de Paris, du moins ! En février avec « Lulu », troisième acte inclus (2), la semaine dernière avec la représentation de « Wozzeck » par la Scala de Milan.

Merveilleux musiciens, nos amis de Milan n'auront pas été d'aussi merveilleux hommes de théâtre. Au point de se demander de quelle manière s'y est pris le metteur en scène, Luca Ronconi, pour affadir à ce point une œuvre aussi bouleversante.

Restons-en là, car heureusement, pour nos oreilles, l'orchestre de la Scala et Claudio Abbado, son chef, nous ont donné une version musicale absolument géniale



« Wozzeck », par la Scala de Milan.

de lyrisme, d'émotion, de chant et de précision, gommant volontiers les références dodécaphoniques de Berg, comme si l'on avait voulu replacer Berg dans la lignée des grands créateurs de la musique. Cette interprétation méditerranéenne de la métaphysique et du romantisme de Berg, nous ne l'oublierons pas de sitôt. Abbado devait nous le rappeler dans un superbe concert Berg strictement symphonique quelques jours plus tard.

Saluons la personnalité musicale de ce chef et de cette phalange, mais attendons de louer les vertus dramatiques de la Scala dans son répertoire plus italien.

C. G.

(1) A écouter, parus récemment, « Lulu », version Anja Silja et von Dohnanyi (un coffret trois disques Decca) et la « Suite Lulu », ainsi que « le Vin », par Judith Blegen, Jessye Norman et Pierre Boulez (un disque CBS).

(2) Le livret bilingue de « Lulu » est paru dans la nouvelle collection « Musiques et musiciens », de Jean-Claude Lattès.

Wajda et le passé

Naturellement, l'absurdité du système de distribution français a encore frappé : c'est avant son avant-dernier film (« Sans anesthésie », présenté à Cannes) que nous pouvons voir la dernière réalisation d'Andrzej Wajda, « les Demoiselles de Wilko ». Incroyable qu'on puisse faire si bon marché de la continuité de l'œuvre d'un auteur...

Continuité dont témoigne d'ailleurs ce film admirable : elle se situe bien dans la lignée intimiste du « Bois de bouleaux », cette histoire d'un homme de trente-cinq ans retrouvant le hameau de sa jeunesse et les cinq femmes qu'il a aimées ou qui l'ont aimé. Un jeu subtil s'engage entre lui et les cinq demoiselles (ou ex-demoiselles) de Wilko.

Mais il y a plus de cendres que de diamants dans ces retrouvailles, plus de parfum de mort que de sève de vie. On ne « retrouve » jamais son passé, c'est la leçon des « Demoiselles de Wilko ». Corollaire : il ne faut surtout pas compter pour cela sur le cinéma, instrument pas du tout objectif de recherche rétrospective. Et là, c'est bien l'auteur de « l'Homme de marbre » qu'on retrouve...

Le Sud de Caldwell

Le retour sur le devant de la scène du Marshall Tucker Band mérite bien un coup de chapeau, sept ans après que ce groupe américain eut surgi en Géorgie. Son « Running like the wind » (Warner Bros 56 621) confirme combien sa musique est frottée de blues et emprunte à la tradition populaire du Sud.

Il faut écouter Toy Caldwell et son frère Tom chanter les grands départs, le dernier des cow-boys, les bars poussiéreux, une montagne où mourir et une fille nommée Melody Ann... La guitare du premier et la basse du second font le reste, pour notre plus grand plaisir.

S. R.

Réouverture du « Bœuf sur le toit »

Ouvert à Paris en 1921, « le Bœuf sur le toit » mêla d'entrée la musique « classique » et le jazz.

Jean Wiener en fut l'âme et, assis à son piano, en fit le succès : Aragon, Picasso, Breton, Diaghilev, Nijinsky, Rubinstein et Joséphine Baker s'y côtoyaient. Gide, Mistinguett, Cécile Sorel et Coco Chanel y donnaient volontiers leurs rendez-vous. Le fameux Groupe des Six (Poulenc, Milhaud, Auric, Honegger, Durey et Germaine Taillefer) s'y réunissait régulièrement. La grande époque du « Bœuf » dura jusqu'en 1939.

Une tentative pour le relancer après la guerre tourna vite court... Mais voilà que « le Bœuf sur le toit » (rue du Colisée) va rouvrir. Ce sera, tradition oblige, un piano-bar. Jean Wiener va-t-il reprendre du service ?

Quelques stages

Avec l'été qui s'annonce approche la saison des stages. Il en est même de culturels. En voici quelques exemples.

Yvon Siffer, le frère du chanteur alsacien Roger Siffer, est peintre sous verre. Il initie qui le veut à cette technique, en deux sessions au choix : du 9 au 18 juillet, du 6 au 15 août. Renseignements et inscriptions : Yves Siffer, 1, rue Principale, Neubois, 67220 Villé ; tél. : (88) 85-60-21.

Le flûtiste des Andes Una Ramos enseigne la kena dans la Drôme du 24 au 30 août. Le nombre des élèves est limité à douze. Renseignements et inscriptions : J. Bel, 11, rue Lalande, 75014 Paris.

La chanteuse Claire et l'association Masques-Chant libre organise, en Haute-Saône, un stage sur la chanson en six périodes de cinq jours, étalées entre le 27 août 1979 et le 4 juillet 1980. Renseignements et inscriptions : Masques-Chant libre, 7, rue des Sapins, 25000 Besançon-Saint-Ferjeux ; tél. : (81) 83-28-16.

merlin S.A.

vous propose votre **2 PIECES AVEC LOGGIA AU SOLEIL DU MIDI**

DANS LES IMMEUBLES DE SA SUPER-RÉALISATION CONSTRUITE « A FLEUR D'EAU »

A PARTIR DE

99.000 F

AVEC SEULEMENT UN PREMIER VERSEMENT DE 5 % A LA RÉSERVATION, 15 % A LA SIGNATURE DES ACTES NOTARIÉS ET LE SOLDE, SOIT 80 %, AVEC POSSIBILITÉ DE CRÉDIT BANCAIRE PERSONNALISÉ A LONG TERME

PRIX VALABLE JUSQU'A EPUISEMENT DU STOCK

"LES TERRASSES DE LA MEDITERRANEE"

dessin approximatif des immeubles et de l'environnement

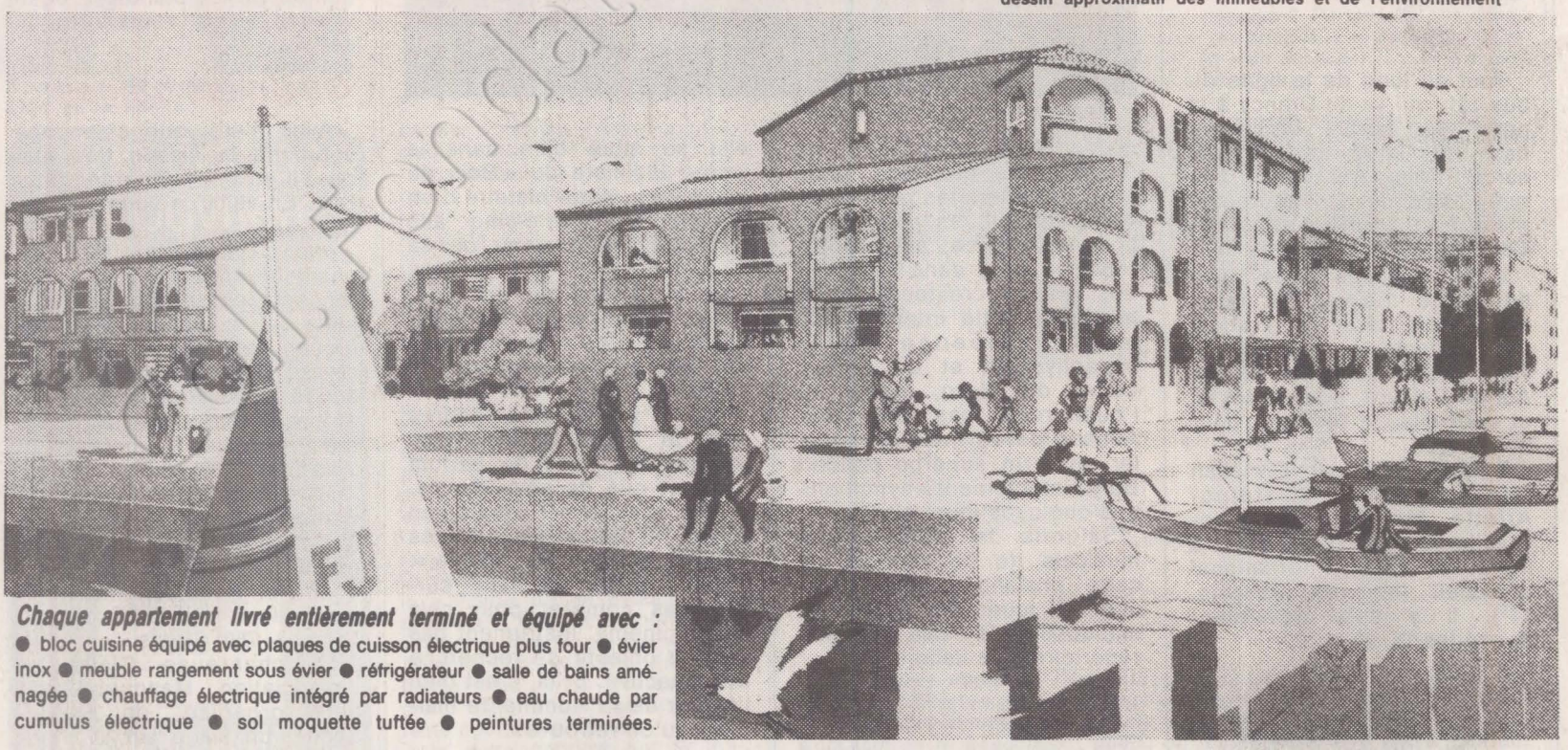

Chaque appartement livré entièrement terminé et équipé avec :

● bloc cuisine équipé avec plaques de cuisson électrique plus four ● évier inox ● meuble rangement sous évier ● réfrigérateur ● salle de bains aménagée ● chauffage électrique intégré par radiateurs ● eau chaude par cumulus électrique ● sol moquette tuftée ● peintures terminées.

BUREAUX DE VENTE SUR PLACE A PORT-LEUCATE
(FACE A LA CAPITAINERIE)
Bureaux ouverts sans interruption de 9 h à 19 h tous les jours y compris dimanches et jours fériés
TEL. (68) 86.00.28

RENSEIGNEZ-VOUS SANS TARDER !

merlin S.A.
BUREAUX DE PARIS
31 RUE DE RIVOLI · 75004
ANGLE PLACE DE L'HOTEL DE VILLE · METRO HOTEL DE VILLE
BUREAUX OUVERTS TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION DE 9 H A 19 H SAUF DIMANCHES

TELEPHONE 277.11.13

BON A RETOURNER A MERLIN IMMOBILIER
31, RUE DE RIVOLI, 75004 PARIS
Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir votre documentation sur tous vos programmes.

Nom

Adresse